

Union – Discipline – Travail







ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI EN CÔTE D'IVOIRE E N E 2019

RAPPORT FINAL

DRAFT 0

Novembre 2020

Préface

La situation de l'emploi en Côte d'Ivoire est particulièrement marquée par l'accroissement de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, notamment celui des jeunes, par la précarité de l'emploi, par un secteur informel prépondérant et par la persistance de la pauvreté malgré les efforts remarquables du Gouvernement avec l'appui ses partenaires. Face à ce tableau peu reluisant, le Gouvernement a adopté en 2016, la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour la période 2016-2020. Cette politique sectorielle est arrimée au Plan National de Développement de 2016-2020 et est conforme, au plan international, à la Déclaration de 2004 des Chefs d'Etat lors du Sommet de l'Union Africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Ainsi, à travers la PNE 2016-2020, le Gouvernement a pris le pari de promouvoir l'accès à un emploi inclusif, productif, décent et durable pour les hommes et pour les femmes en âge de travailler, à travers entre autres :

- l'amélioration des conditions de travail ;
- la conception et la mise en place d'une stratégie cohérente de création d'emploi ;
- l'amélioration de l'employabilité et de l'entreprenariat des jeunes ;
- l'amélioration du système d'information et de communication sur le marché du travail.

Par rapport à ce dernier objectif, et conformément à la Communication en Conseil des Ministres de 2012 relativement à l'annualisation des enquêtes emploi, l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2019 a été réalisée. Plusieurs enquêtes du genre ont été réalisées depuis 2013 : Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Travail des Enfants (ENSETE) de 2013, Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI) de 2016, et l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) de 2017.

L'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2019 fournit des informations actuelles et désagrégées sur le marché du travail ainsi que, pour la première fois, explore le contexte institutionnel, l'environnement culturel, social et économique ainsi que les représentations sociales et les attentes des individus vis-à-vis de la problématique de l'emploi. Le présent rapport qui en découle est ainsi un puissant un outil pour le suivi des progrès vers les objectifs nationaux et engagements internationaux visant à promouvoir le travail décent et le bien-être des personnes en emploi, notamment les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Sa réussite a été le fruit d'une franche collaboration technique entre l'Institut National de la Statistique (INS), la Direction Générale de l'Emploi (DGE), l'Agence Emploi Jeunes, et le BIT, avec le concours financier du Gouvernement et du BIT. A toutes ces institutions, j'adresse mes sincères remerciements et invite par ailleurs tous les utilisateurs et les décideurs à une utilisation efficiente des résultats de la présente étude.

Remerciements

L'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2019 est une enquête auprès des ménages qui permet de disposer des estimations des indicateurs clés qui soient statistiquement fiables, pertinents, désagrégés, et comparables au niveau international et qui soient utilisés pour évaluer la Politique Nationale de l'Emploi de 2016-2020 ainsi que les ODD et d'autres plans cadres.

L'Institut National de la Statistique (INS) bénéficiant de la confiance du Gouvernement, a eu l'honneur de réaliser cette enquête en collaboration avec la DGE et l'Agence Emploi Jeunes.

L'ENE-2019 s'étant appuyé sur les dernières résolutions du BIT, a porté sur un échantillon initial de 8 099 ménages qui devraient être identifiés dans les 324 zones de sélectionnées par hasard. L'échantillon est représentatif tant en milieu de résidence urbain qu'en milieu de résidence rural, ainsi que dans chacun des 14 districts / régions statistiques.

La collecte des données, intervenue sur la période allant du 1^{er} novembre au 30 décembre 2019, s'est globalement bien déroulée. Les résultats obtenus sont satisfaisants. En effet, ces résultats décrivent bien la situation des personnes en emploi, des chômeurs et de la population hors main-d'œuvre

C'est pourquoi, il nous paraît nécessaire d'adresser nos remerciements à toutes les personnes physiques et morales qui ont apporté leur concours et l'assistance nécessaires pour mener à terme cette opération. Nos remerciements s'adressent particulièrement aux autorités administratives et coutumières des localités sélectionnées pour l'enquête, à l'Equipe Technique Emploi, aux Enquêteurs, ainsi qu'aux populations enquêtées.

Nous remercions sincèrement le Gouvernement Ivoirien pour la mise à disposition des fonds nécessaires à la réalisation de cette étude, ainsi que le BIT pour son appui technique et financier, et surtout pour le renforcement des capacités opérationnelles de l'INS.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à la DGE et à l'Agence Emploi Jeunes ainsi qu'à leurs différents responsables pour la mise à disposition sur le projet de cadres compétents de leur institution.

Directeur Général de l'INS

Table des matières

Préface i
Remerciements
Table des matières
Liste des tableauxviii
Liste des graphiques et figuresxii
Sigles et abréviations xiii
Résumé exécutif xiv
Tableau récapitulatif des résultats xv
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE 1
1.1. Contexte et justification1
1.2. Objectifs de l'étude
1.3. Méthodologie de l'étude
1.3.1. L'échantillonnage
1.3.1.1. Bases de sondage et méthode de sondage
1.3.1.2. Répartition des échantillons entre les domaines d'étude et les strates 3
1.3.1.3. Mise à jour des Zones de Dénombrement tirées
1.3.1.4. Outils de collecte
1.3.1.5. Formation et travail sur le terrain
1.3.1.6. Traitement des données
1.3.1.7. Couverture de l'échantillon
II. CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION
2.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages7
2.2. Caractéristiques des logements
2.3. Les biens du ménage5
2.4. Dynamique migratoire6
2.5. Scolarisation et alphabétisation
2.5.1. La non fréquentation scolaire
2.5.2. La scolarisation 10
2.6. Formation Professionnelle 14
III. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

3.1. Environnement économique	20
3.2. Dispositif institutionnel de l'emploi	20
3.3. Caractéristiques de la population en âge de travailler	21
3.4. Main d'œuvre	22
3.5. Population hors main d'œuvre	22
IV. DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI	24
4.1. Structure de l'emploi	24
4.1.1. Notion d'emploi	24
4.1.2. Caractéristiques de la population en emploi	24
4.1.3. Bilan de l'emploi	25
4.1.4. Répartition de l'emploi par branches d'activités	25
4.1.5. Répartition de l'emploi par grands groupes de professions	27
4.2. Secteurs institutionnels	29
4.3. Caractéristique de l'emploi dans les secteurs institutionnels	29
4.3.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic	29
4.3.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel	30
4.3.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel y compris le	s ménages
4.4. Statut dans l'emploi	
4.4.1. Structure de l'emploi d'après le statut dans l'emploi	
4.4.2. Caractéristique de l'emploi indépendant	
4.4.3. Caractéristique de l'emploi salarié dans la branche non agricole	35
4.6. Revenu dans l'emploi	
4.6.1. Emploi salariés	
4.6.2. Revenu mensuel moyen	
4.6.3. Au niveau des emplois salariés	
4.6.4. Taux de bas salaire et de revenus inférieurs au SMIG	
4.6.5. Au niveau des emplois salariés	
4.7. Conditions de travail dans l'emploi salarié	
4.7.1. Formalisation du contrat de travail	
4.7.2. Taux de syndicalisation	43
4.7.3. Proportion d'emploi précaire	
4.8. Pluriactivité	45
4.9 Transferts en espèces et revenus hors emploi	47

4.10. Temps hebdomadaire de travail	48
4.11. Taux de syndicalisation	49
4.12. Formalité de l'emploi	52
4.12.1. Caractéristiques de l'Emploi Informel	53
4.13. Trajectoire et perspectives	54
4.13.1. Mobilité professionnelle	54
4.13.2. Mobilité dans l'emploi et dans l'activité	55
V. POPULATION AU CHOMAGE ET SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒU	VRE 56
5.1. Caractéristiques de la population au chômage (SU1)	56
5.1.1. Caractéristiques générales du chômage	57
5.1.2. Durée d'études et durée du chômage	58
5.1.3. Catégorie ou type de chômage	58
5.1.3.1. Les primo-demandeurs	58
5.1.3.2. Les anciens occupés	58
5.1.4. Aspirations des chômeurs	59
5.1.4.1. Type d'emploi recherché	59
5.1.4.2. Temps de travail et revenu minimum acceptable	61
5.1.5. Mode de recherche d'emploi	62
5.1.6. Attente des chômeurs	63
5.2. Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2)	64
5.3. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)	64
5.4. Taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de d'œuvre potentielle (SU4)	
VI. SITUATION D'EMPLOI DES JEUNES ET DES COUCHES VULNERABLES S MARCHE DU TRAVAIL	
6.1. Situation des jeunes en emploi	66
6.1.1. Jeune en emploi ayant suivi une formation professionnelle	66
6.1.2. Bas salaire chez les jeunes en emploi	67
6.1.3. Statut socio professionnelle dans l'emploi principal des jeunes	69
6.2. Chômage des jeunes	69
6.3. Situation des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (Neets)	70
6.4. Caractéristiques de la main-d'œuvre potentielle juvénile	72
6.5. Situation des femmes par rapport à l'emploi	73
6.5.1. Branches d'activité des femmes	74

6.5.2. Temps domestique et hebdomadaire des femmes	74
6.5.3. Inégalité dans le revenu entre la femme et l'homme	76
6.5.4. Egalité des chances dans l'emploi	77
6.5.4.1. Indices de ségrégation horizontale	77
6.5.4.2. Indices de ségrégation verticale	78
7.1. Main d'œuvre potentielle	80
7.2. Population au travail mais pas en emploi	81
7.2.1. La population au travail de production pour la consommation personnelle	81
7.2.2. Les travailleurs en formation non rémunérée	82
7.2.3. Les travailleurs bénévoles	82
7.2.4. La population engagée dans les autres activités productives	82
7.3. Population des autres hors main-d'œuvre	83
7.4. Demande potentielle d'emploi	83
VIII-TRAVAIL DES ENFANTS	85
8.1. Cadre juridique et institutionnel du travail des enfants en Côte d'Ivoire	85
8.1.1. Les textes juridiques internationaux et régionaux	85
8.1.2. Les principaux textes nationaux	87
8.1.3. Vers une définition opérationnelle du travail des enfants en Côte d'Ivoire	87
8.1.3.1. Activités économiques versus activités non économiques	87
8.1.3.2. Les enfants économiquement occupés ou les enfants travailleurs	88
8.1.3.3. Le travail des enfants à abolir	88
8.1.3.4. Le travail dangereux	88
8.2. Prévalence de l'occupation économique des enfants	88
8.2.1. Statut d'occupation	88
8.2.2 Activités ménagères	90
8.2.3 Occupation économique des enfants et scolarité	91
8.2.4 Secteur d'activité de l'occupation économique des enfants	92
8.2.5. Durée de travail	93
8.3. Incidence du travail des enfants	93
8.3.1. Incidence du travail à abolir des enfants	94
8.3.2. Secteur d'activité du travail à abolir des enfants	96
IX- OPINIONS, PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS (OPA)	97
9.1. Opinions sur la gouvernance liée à l'emploi	97

9.1.1. Connaissance des structures en charge de la gestion des questions de	l'emploi 97
9.1.2. Actions attendues du Gouvernement pour accroître les chances de emploi dans le futur	
9.1.3. Opinion sur l'égalité des chances en matière d'emploi	100
9.1.4. Compréhension du chômage	104
9.1.5. Raisons du chômage des jeunes	106
9.1.6. Perspectives d'emploi	109
9.2. Principaux obstacles à la recherche d'un emploi	109
9.3. Sous-utilisation de la main d'œuvre	113
9.3.1. Niveau de satisfaction de l'emploi actuel	113
9.3.2. Principale raison de changement d'emploi	114
9.3.2.1. Changement d'emploi	114
9.3.2.2. Raison de changement d'emploi	116
9.4. Main d'œuvre et main d'œuvre potentielle	119
9.4.1. Description de la situation actuelle	119
9.5. Sous-utilisation de la main-œuvre	121
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	122
ANNEXE	123

Liste des tableaux

Tableau CP.1: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM
Tableau CP.2: Répartition de la population par district selon le type de ménage
Tableau CP.3 : Répartition des caractéristiques du logement selon les districts et milieu de résidence
Tableau CP.3 : Répartition des caractéristiques du logement selon les districts et milieu de résidence (suite et fin)
Tableau CP.4 : Répartition des ménages selon la possession de biens, selon le milieu de résidence et les districts
Tableau CP.5 : Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction suivant le statut migratoire
Tableau CP.6 : Répartition en % des migrants internationaux selon le milieu de résidence, le sexe, le groupe l'âge, la nationalité et le niveau d'instruction selon la durée de la migration 8
Tableau CP.7 : Principaux motifs de la migration internationale suivant la destination choisie9
Tableau CP.8 : Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie
Tableau CP.9 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence
Tableau CP.10 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction
Tableau CP.11 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études
Tableau CP.12 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle au cours des études 14
Tableau CP.13 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle au cours des études (suite)
Tableau CP.14 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle au cours des études (suite et fin)
Tableau CP.15 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle à la fin des études 17
Tableau CP.16 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle à la fin des études (suite)
Tableau CP.18 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle à la fin des études (suite et fin)
Tableau PAT.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon les caractéristiques des individus
Tableau PAT.2 : Structure de la main d'œuvre selon certaines caractéristiques démographiques

Tableau PAT.3 : Structure de la population hors main d'œuvre selon certaines caractéristiques démographiques
Tableau DPE.1: Répartition de la population en emploi selon les caractéristiques des individus
Tableau DPE.2 : Bilan de l'emploi
Tableau DPE.3 : Répartition des activités par les 21 branches d'activités selon les caractéristiques sociodémographiques
Tableau DPE.4 : Répartition des emplois par grands groupes professionnels
Tableau DPE.5 : Principales caractéristiques des emplois dans le secteur public et parapublic
Tableau DPE.6 : Principales caractéristiques des emplois dans le secteur privé formel 31
Tableau DPE.7 : Principales caractéristiques des emplois dans le secteur privé informel 32
Tableau DPE.8 : Répartition des personnes en emploi selon le statut dans la profession 33
Tableau DPE.9 : Caractéristique de l'emploi indépendant
Tableau DPE.10 : Structure de l'emploi salarié dans la branche non agricole selon la catégorie socio-professionnelle (CSP)
Tableau DPE.11 : Caractéristiques de l'emploi salarié
Tableau DPE.12 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés
Tableau DPE.12 : Taux de bas salaire et de salaire inférieur au SMIG selon le sexe, le niveau d'instruction, le groupe d'âge, le secteur institutionnel et l'activité
Tableau DPE.13 : Taux de bas salaire et de salaire inférieur au SMIG selon la CSP, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la branche l'activité
Tableau DPE.14 : Durées de travail inférieur à 40h, supérieur à 48h selon la CSP, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la branche l'activité
Tableau DPE.15 : Pluriactivités
Tableau DPE.16: Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 16 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction
Tableau DPE.17 : Répartition (%) de la population en emploi selon le temps de travail hebdomadaire
Tableau DPE.18 : Taux de syndicalisation de la population en emploi salarié50
Tableau DPE.19 : Taux de syndicalisation de la population en emploi salarié
Tableau DPE.20 : Formalité de l'emploi
Tableau DPE.21 : Pourcentage de personnes âgées de 16 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées
Tableau DPE.21 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité

Tableau SU.1 : Principales caractéristiques des chômeurs	57
Tableau SU.2 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon durée au chômage	
Tableau SU.3 : Type d'emploi recherché	50
Tableau SU.4: Revenu minimum, temps de travail acceptables	51
Tableau SU.5 : Mode recherche d'emploi	52
Tableau SU.7 : Principales attentes des chômeurs selon leur profil	53
Tableau SU.8 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail	55
Tableau SEJV.1 : Caractéristiques des jeunes de 16-40 ans en emploi	58
Tableau SEJV.2 : Caractéristiques des jeunes au chômage	70
Tableau SEJV.3 : Caractéristiques des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emple (Neets)	
Tableau SEJV.4 : Répartition (en %) de la population main d'œuvre potentielle selon le caractéristiques des jeunes de 15-40 ans	
Tableau SEJV.5 : Répartition (%) de la population par branche d'activité selon les groupe d'âge	
Tableau SEJV.6: Temps hebdomadaire et domestique moyen de la population p caractéristiques socio-spatiale et selon le sexe	
Tableau SEJV.7 : Salaire mensuel moyen des emplois (en FCFA) par caractéristique individuelles selon le sexe	
Tableau SEJV.8 : Indice de ségrégation horizontale suivant le district et le milieu de résidence	
Tableau SEJV.9 : Indice de ségrégation verticale suivant le district et le milieu de résidence 7 Tableau HMO.1 : composantes de la population hors main d'œuvre	
Tableau HMO.2 : Proportion et composition (en %) de la population au travail non en emple	
Tableau HMO.3 : Répartition des différentes demandeurs potentiels selon les caractéristique sociodémographiques	
Tableau TE.1 : Prévalence de l'occupation économique des enfants âgés de 10-17 ans selon milieu de résidence et le groupe d'âge	
Tableau TE.2 : Enfants âgés de 10 à 17 ans selon le sexe, le statut d'occupation et l'âge 8	39
Tableau TE.3 : Répartition des enfants inoccupés selon l'âge et le milieu9) ()
Tableau TE.4 : Pourcentage des enfants astreints aux tâches ménagères, par sexe, âge selon milieu	
Tableau TE.5 : Incidence du travail des enfants à abolir selon le sexe et le milieu9)5
Tableau OPA.2 : Opinion sur l'égalité des chances en matière d'emploi)2

Liste des graphiques et figures

Graphique DPE.1 : Répartition des emplois selon les 4 principales branches d'activités 26
Graphique DPE 2 : Taux de contrat formel selon la CSP, le milieu de résidence, niveau d'étude et branches d'activités Principales agrégées en 4 de l'emploi principal
Graphique DPE.3 : Taux syndicalisation selon la CSP, le milieu de résidence, niveau d'étude et branches d'activités Principales agrégées en 4 de l'emploi principal
Graphique DPE.4 : Proportion d'emploi précaire selon la CSP, le milieu de résidence, niveau d'étude et branches d'activités Principales agrégées en 4 de l'emploi principal
Graphique SEJV.1 : Répartition de la population par secteur institutionnel et selon les groupes d'âge des jeunes
Graphique TE.1 : Evolution des heures consacrées aux tâches ménagères selon l'âge et le sexe des enfants âgés de 10 à 17 ans
Graphique TE.2 : Scolarisation des enfants travailleurs par rapport aux enfants non travailleurs
Graphique TE.3 : Répartition des enfants travailleurs par secteur d'activité selon l'âge 92
Graphique TE.4 : Répartition des enfants travailleurs par secteur d'activité selon le sexe 93
Graphique TE.5 : Evolution du nombre d'heures de travail des enfants selon l'âge et le sexe93
Graphique TE.6 : Répartition des enfants astreints à un travail à abolir par secteur d'activité selon le sexe
Graphique OPA.1 : Niveau de connaissance des structures en charge des questions d'emploi98
Graphique OPA.2: Type de structures de gestion des questions d'emploi connu
Graphique OPA.3: Opinion sur l'accroissement l'employabilité par le Gouvernement99
Graphique OPA.4: Actions d'accroissement de l'employabilité attendues du Gouvernement
Graphique OPA.5: Pourcentage des personnes de 16 ans et plus en emploi suivant le niveau de satisfaction de leur emploi principal, par certaines caractéristiques socio-démographiques
Graphique OPA.6: Pourcentage des enquêté(e)s qui veulent changer d'emploi par certaines caractéristiques socio-démographiques

Sigles et abréviations

Sigle	Définition
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGEFOP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
AEJ	Agence Emploi Jeunes
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque Mondiale
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CISP	Classification internationale type selon la situation professionnelle
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions
CMCI	Chambre des Métiers de Côte d'Ivoire
DGE	Direction Générale de l'Emploi
DR	District de Recensement
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DUT	Diplôme Universitaire Technique
ENE	Enquête Nationale sur l'Emploi
ENSEA	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée
ENSETE	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDFP	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
FMI	Fonds Monétaire International
INS	Institut National de la Statistique
MOP	Main d'œuvre Potentielle
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PEJEDEC	Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
PFS	Plateforme de Services
PND	Plan National de Développement
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

SPSS	Statistical Package for Social Sciences (logiciel)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
ZD	Zone de Dénombrent

Résumé exécutif

Tableau récapitulatif des résultats

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1. Contexte et justification

La problématique de l'emploi est une préoccupation majeure du Gouvernement Ivoirien qui entreprenant des actions pour résorber le chômage, améliorer les conditions de travail et le climat des affaires, etc. Il a traduit sa volonté dans les différentes Politiques Nationales de l'Emploi (PNE) de 2012-2015 et 2016-2020, arrimées successivement aux Plans Nationaux de Développement (PND) de (2012-2015 et 2016-2020), mais aussi à travers la Loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015, portant Code du travail.

Dans le but d'évaluer les actions accomplies et d'apporter une réponse plus efficace à cette problématique, le Gouvernement a adopté, en 2012, la réalisation annuelle d'une enquête emploi. Ainsi, la première enquête du genre intitulée Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants (ENSETE) a lieu en 2013. La seconde, l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel (ENSESI), s'est réalisée en 2016 et la dernière en date, l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERIESI) s'est tenue en 2017.

Les deux dernières enquêtes ont été réalisées conformément aux normes de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) de 2013, qui permet de disposer des indicateurs de la sous-utilisation de la main-d'œuvre dont le SU1 qui est le taux de chômage au sens strict. Ce taux est passé de 5,3 % en 2013 à 2,8 % en 2016 puis à 3,3% en 2017. Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié à la durée du travail constitue le deuxième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre (SU2). Il est quant à lui passé de 16,6% en 2016 à 12% en 2017. Le SU3 qui est le taux de chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle, est passé de 15,9% en 2016 à 12,3% en 2017. Enfin le taux de chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail et à la main-d'œuvre potentielle (SU4) est passé de 27,8% en 2016 à 20,2% en 2017.

A contrario, plus de 95% de la main-d'œuvre est en emploi. Mais ces emplois sont quasi-informels, avec 93,6% d'informalité de l'emploi en 2016 contre 90% en 2017.

Ces différents résultats montrent une évolution lente des statistiques d'emploi, ainsi que la nécessité d'approfondir les connaissances du marché de travail en Côte d'Ivoire. Ils montrent en outre la non prise en compte des aspirations et des opinions de la population sur cette problématique. Pourtant, une compréhension plus approfondie des résultats s'impose pour mener des actions efficaces tenant compte des besoins des populations.

A la différence donc des enquêtes précédentes sur la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, les aspects qualitatifs devraient être intégrés dans la prochaine enquête emploi, qui permettra, à l'approche de l'année 2020, de tenir compte des aspirations et opinions des populations visà-vis de la problématique de l'emploi.

Le PND 2016-2020 et par ricochet de la PNE 2016-2020, en vue de l'élaboration du cycle 2021-2025 de ces politiques et plans devant prendre en compte les nouveaux défis en matière d'emploi. D'où l'importance de réaliser une Enquête Nationale sur l'Emploi de 2019 (ENE 2019) dont les résultats seront nécessaires dans l'analyse situationnelle en vue d'une meilleure planification des interventions en faveur des populations dans le secteur de l'emploi.

L'ENE 2019 permettra également de faire le suivi des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine en matière d'emploi, d'autre part. Cette enquête emploi de 2019 contribuera en outre à l'amélioration du Système d'Informations sur le Marché du Travail (SIMT) et au renforcement de l'expertise technique des acteurs de ce système. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la réalisation annuelle d'une enquête sur l'emploi en Côte d'Ivoire, conformément à la Communication en Conseil des Ministres du 13 juin 2012

1.2. Objectifs de l'étude

L'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2019 en Côte d'Ivoire vise principalement à fournir des informations récentes et détaillées sur le marché du travail en vue de mesurer l'impact des actions en matière d'emploi et d'élaborer des politiques publiques pertinentes dans le domaine.

Les objectifs spécifiques de cette étude se présentent comme suit :

- ✓ Collecter des données à l'échelle nationale qui permettent de calculer les principaux indicateurs du marché du travail, tenant compte du contexte socio-économique et démographique de la Côte d'Ivoire ;
- ✓ Recueillir et analyser les opinions, perceptions et aspirations des populations sur la question de l'emploi en Côte d'Ivoire.

1.3. Méthodologie de l'étude

La méthodologie utilisée lors de l'enquête s'articule autour des travaux relatifs à l'échantillonnage, des outils de collecte utilisés, de la formation des agents, des activités de collecte des données sur le terrain et du traitement des données collectées.

1.3.1. L'échantillonnage

1.3.1.1. Bases de sondage et méthode de sondage

Lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, les souspréfectures ont été subdivisées en zones de dénombrement (ZD) qui sont des entités géographiques composées de 1200 habitants et de 1000 habitants environ respectivement en milieu rural et en milieu urbain. L'Institut National de la Statistique (INS) dispose d'un fichier des zones de dénombrement (ZD) avec leurs identifiants géographiques et l'information sur le milieu de résidence et l'effectif de la population. Le RGPH 2014 a défini pour l'ensemble du pays, au total 23 484 zones de dénombrement qui renfermaient en 2014 une population de 22 671 331 habitants.

La liste des zones de dénombrement avec leurs caractéristiques constitue la base de sondage du premier degré ou la base de sondage des unités primaires de l'enquête. Les zones de dénombrement sélectionnées feront l'objet d'une nouvelle énumération des ménages. Cette nouvelle collecte de données sera axée essentiellement sur la localisation et l'identité des ménages des zones de dénombrement échantillonnées. Elle a pour but l'actualisation de la liste des ménages de ces zones de dénombrement, laquelle liste définit la base de sondage du 2e degré de l'enquête.

L'enquête sera réalisée au moyen d'un sondage probabiliste qui est un sondage aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. Les unités statistiques du premier degré ou unités primaires sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors du RGPH de 2014. Un échantillon de zones de dénombrement est tiré au premier degré. Les ménages des zones de dénombrement ainsi sélectionnées constituent les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires du sondage.

1.3.1.2. Répartition des échantillons entre les domaines d'étude et les strates

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Au total, 14 domaines d'étude correspondant aux régions statistiques de l'INS sont définis dans la base de sondage pour la plupart des enquêtes statistiques à couverture nationale. Chaque domaine d'étude est constitué de l'une ou plusieurs des 33 entités administratives que sont les régions ou les districts autonomes. (Voir tableau en Annexe)

Les strates sont définies par le milieu de résidence à l'intérieur d'un domaine d'étude, ce qui conduit à 27 strates, en raison de deux strates par domaine, la Ville d'Abidjan n'ayant qu'une seule strate (strate urbaine).

Par domaine d'étude puis par milieu de résidence, une allocation proportionnelle des ménages a été faite. Toutefois, une allocation minimale de 250 ménages a été affectée aux domaines de Yamoussoukro et de Denguélé. On choisira d'enquêter 25 ménages par unité primaire, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce qui conduit à un échantillon du 1^{er} degré de 324 unités primaires (Zones de Dénombrement).

1.3.1.3. Mise à jour des Zones de Dénombrement tirées

Une mise à jour complète des Zones de Dénombrement (ZD) tirées au premier degré est effectuée pendant l'opération de collecte d'informations. La mise à jour consiste à visiter l'ensemble des ZD sélectionnées au premier degré, à établir un plan et un croquis détaillé de la grappe et à enregistrer sur la fiche de ménages une description de chaque structure avec les adresses et les noms des chefs des ménages qui y vivent. Cette mise à jour permettra d'obtenir une liste complète des ménages de chaque ZD sélectionnée et cette liste servira de base de sondage pour tirer les ménages à enquêter au deuxième degré.

L'enquête ENE 2019 va porter sur un ensemble de 8 099 ménages tirés et ayant accepté de participer à l'enquête. L'interview dans le ménage sera faite avec un adulte (personne âgée de 15 ans ou plus) membre du ménage ayant les capacités de répondre et qui est le plus informé.

Dans les ménages sélectionnés et ayant accepté de participer à l'enquête, toutes les personnes, hommes ou femmes, âgées de 15 ans ou plus et vivant de façon permanente dans le ménage seront éligibles pour être enquêtés individuellement sur les questions d'emploi.

Pour le volet qualitatif de la présente étude, le choix des répondants au sein des ménages éligibles va se faire de manière aléatoire. Ainsi, dans un ménage sur 4, un seul membre du ménage parmi ceux âgés de 16 ans et plus, sera sélectionné par hasard, pour recueillir ses aspirations et ses opinions relativement à l'emploi.

1.3.1.4. Outils de collecte

Les outils de collecte sont constitués de l'ensemble des documents techniques devant servir à la réalisation efficiente de la collecte des informations sur le terrain. Il s'agit notamment des manuels d'instructions au personnel d'encadrement et d'exécution, des fiches techniques et des supports de collecte. L'accent est mis sur les supports de collecte.

Ainsi, pour la collecte des données de l'ENE, deux questionnaires et un module spécial ont été utilisés. Il s'agit du :

✓ Questionnaire ménage

Il permet de dresser la liste de tous les membres des ménages, de collecter des informations sur leurs caractéristiques socio-démographiques de base (lien de parenté, âge, sexe, niveau d'instruction, situation matrimoniale, etc...). Il permet également de collecter des données sur les commodités du logement et les caractéristiques socio-économiques du ménage.

Le questionnaire ménage permet également de déterminer les personnes éligibles au questionnaire individuel.

✓ Questionnaire individuel

Il comprend les 9 sections suivantes :

- SE: Situation d'emploi;
- AP : Activité principale ;
- AS : Activité secondaire ;
- R : Recherche d'emploi ;
- C: Chômage;
- TP: Trajectoire et perspectives;
- RHE : Revenus hors emploi ;
- EH : Emploi habituel ;
- IS : Insertion professionnelle des diplômés.

✓ *Le Module Opinions, perceptions et aspirations*

Ce module exploitera le contexte institutionnel, l'environnement culturel, social et économique ainsi que les représentations sociales et les attentes des individus vis-à-vis de la problématique de l'emploi.

1.3.1.5. Formation et travail sur le terrain

Pour les besoins de l'enquête, 110 auditeurs ont été formés pour n'en retenir que 100 dont 75 agents de terrain et 25 chefs d'équipe. Les candidats ont été sélectionnés sur la base de leur expérience, de leur capacité à communiquer, de leur niveau d'instruction et de leur disponibilité à travailler loin de chez eux pour une période de près de deux mois. Contre tenu de l'option de collecte retenue (Mode CAPI), il a nécessité le recrutement d'agents sachant utiliser les ordinateurs et les tablettes.

Les auditeurs ont été formés sur une période de 10 jours sur tous les aspects de l'enquête. En effet, le programme de formation a permis de faire une description détaillée du contenu des questionnaires, une présentation des techniques d'interview et des explications sur la façon de remplir les informations sur les questionnaires. Ainsi, chaque auditeur a pu réaliser des interviews pendant la durée de la formation et pendant la phase de pilote. Aussi, une journée a été réservée aux chefs d'équipe pour les former sur la façon d'observer les interviews sur le terrain, de vérifier les questionnaires remplis, de contrôler la qualité des données et de réaliser le transfert des données au serveur central.

A la fin de la formation, les meilleurs candidats ont été retenus à la suite d'au moins deux tests théoriques et pratiques.

En ce qui concerne le travail sur le terrain, les agents retenus ont été organisés et répartis dans 25 équipes (en raison de 3 agents pour un chef d'équipe) et affecté dans les zones de collecte suivant un itinéraire préalablement établi. Par ailleurs, pour faciliter la collecte des données, chaque équipe a été doté d'un véhicule de type 4x4. Ainsi, selon le plan de déploiement élaboré par l'équipe technique du projet, chaque équipe avaient la responsabilité de traiter une ZD en 4 jours en intégrant le déplacement d'une ZD à une autre les activités suivantes :

- ✓ le dénombrement des structures et des ménages ;
- ✓ le tirage aléatoire des ménages à enquêter ;
- ✓ les interviews ménage :
- ✓ les interviews individuel.

Le travail sur le terrain a été également ponctué par des phases d'encadrement des agents enquêteurs par l'équipe technique du projet. En effet, trois missions de supervision ont été organisées afin de s'assurer de la conduite effective de l'opération de collecte des données, du respect du calendrier établi, de corriger les erreurs

éventuelles commises au cours de la collecte et de contrôler la qualité des données collectées.

1.3.1.6. Traitement des données

Les traitements des données collectées ont consisté à faire l'apurement des fichiers de données, la tabulation, la production et la validation des tableaux. En effet, toutes les données recueillies ont fait l'objet d'un premier niveau d'apurement au fur et à mesure de leur centralisation. Cela a consisté, à travers des programmes informatiques, à supprimer les doublons, à corriger les identifiants et à contrôler la cohérence des informations collectées. La seconde phase d'apurement a permis de corriger les erreurs de terrain, les erreurs de saisie et les incohérences, à partir des rapports de chefs d'équipe, des connaissances du phénomène et des documentations existantes en la matière. Suite à cette activité, toutes les bases de données (Ménage et Individus) ont été apurées, variable par variable. Sur la base d'un plan de tabulation, tous les tableaux d'analyse ont été produits.

1.3.1.7. Couverture de l'échantillon

L'ensemble des 324 grappes ont été visitées et presque tous les ménages retenus pour l'échantillon de l'ENE 2019 ont été enquêtés avec succès. En effet, sur un total de 8 099 ménages échantillonnés, 13299 ménages ont été visités. Parmi ces ménages visités, 13 264 ont effectivement répondu à cette étude, ce qui donne un taux de réponse de 99,7% pour les ménages. Au sein des ménages enquêtés, 15 294 éligibles ont été identifiés dont 15 229 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 99,6% (cf. Tableau).

II. CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION

2.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages

Les résultats du tableau CP.1 indiquent que 20,5% des ménages sont dirigés par une femme. De plus, le sexe du chef de ménage constitue un facteur discriminant dans la composition des ménages. Ainsi, les femmes sont à la tête de 18,6% des ménages unipersonnels, et de près de 63,6% des ménages monoparentaux. Les hommes dirigent à 99% des couples avec enfants ou sans enfant et des familles élargies. L'analyse selon la typologie des ménages montre que le modèle « couple avec enfants » est plus important. Ainsi, 28,8% des ménages est constitué d'un couple avec enfants. Les familles élargies représentent 19,9% et les couples sans enfants ne comptent que pour 5,5%. Il est important de souligner que dans les ménages dont le chef est une femme, la monoparentalité tend à être exacerbé. En effet, 49,6% des ménages est monoparental élargi et 31,4 % est monoparental nucléaire.

Tableau CP.1: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM

Coroctóriationes		Sexe du Chef de ménage	e
Caractéristiques	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	79,4	20,6	1 127 694
Autre urbain	79,3	20,7	2 059 550
Rural	79,6	20,4	3 090 994
Type de ménage			
Unipersonnel	81,4	18,6	1 149 090
Couple avec enfants	99,1	0,9	1 810 028
Couple sans enfant	99,2	0,8	345 311
Famille élargie	99,0	1,0	1 251 735
Ménage monoparental élargi	44,6	55,4	1 156 458
Ménage monoparental nucléaire	28,3	71,7	565 616
Ensemble	79,5	20,5	6 278 238

Source: ENE 2019

La distribution géographique des ménages par type indique une prédominance de deux types de ménages: Les ménages monoparentaux nucléaires (33,9%) et les couples avec enfant (33,2%). Les mêmes tendances sont observées selon les districts. Cependant, pour certains districts, ce sont les ménages unipersonnels qui dominent: COMOE, BAS-SASSANDRA, LAGUNES, SAVANES. Dans les LACS (30,0%), VALLEE DU BANDAMA (28,8%), ZANZAN (24,4%), YAMOUSSOUKRO (30,5%), ce sont les ménages élargis qui sont plus nombreux.

Tableau CP.2: Répartition de la population par district selon le type de ménage

Districts	Unipers onnel	Couple avec enfant	Couple sans enfant	Monoparent al nucléaire	Monoparenta l élargi	Famille élargie	Total
District autonome Abidjan	3,3	31,9	2,5	34,7	21,0	6,7	5 336 827
District autonome					Í		403
Yamoussoukro	4,4	22,9	1,2	31,3	30,5	9,6	116
Bas-Sassandra	5,9	37,8	2,2	28,2	19,5	6,3	2 535 297
Comoé	7,1	40,4	2,7	24,1	17,6	8,1	1 288 262
Denguélé	1,7	32,3	3,0	53,4	6,3	3,3	294 313
Gôh-Djiboua	5,0	45,1	5,0	25,3	13,1	6,3	1 836 640
Lacs	3,9	24,9	1,6	28,9	30,0	10,7	1 434 649
Lagunes	5,6	29,8	2,1	39,3	15,1	8,1	1 690 342
Montagnes	3,8	30,5	2,5	40,9	16,3	6,0	2 739 913
Sassandra-marahoué	4,6	36,4	2,8	30,6	18,4	7,4	2 594 469
Savanes	4,8	29,3	4,5	40,5	12,9	7,9	1 824 845
Vallée du Bandama	5,0	27,2	2,2	29,1	28,8	7,7	1 624 929
Worodougou	4,2	28,4	2,7	48,1	8,6	8,1	958 141
Zanzan	3,4	25,4	1,7	37,6	24,3	7,7	1 059 284
Total	4,5	32,6	2,7	33,9	19,0	7,3	25 621 028

Source: ENE2019

2.2. Caractéristiques des logements

Les caractéristiques du logement seront examinées au travers le type de logement, la nature des murs, le mode d'éclairage et le statut d'occupation des logements. Les résultats de l'enquête montrent qu'en Côte d'Ivoire, la majorité des ménages ont accès à l'électricité fournie par la CIE (68,0%), et 14,4% utilisent l'énergie solaire. Selon les districts, l'électricité est plus utilisée dans les districts autonomes d'Abidjan (97,8%), de Yamoussoukro (96,2%) et le district de Denguélé (91,9%). Par contre, les districts de Worodougou (49,2%) et Montagnes (37,7%) qui sont moins fournis en électricité.

Au niveau du statut d'occupation du logement, dans tous les districts, les chefs de ménages sont plus des propriétaires que des locataires à l'exception des Districts autonome d'Abidjan et de Yamoussoukro, où l'on enregistre respectivement 77,2% et 40,3% de locataires.

Les logements des chefs de ménage sont en grande partie construits en murs durs (Brique, pierre, etc.) ou en géobéton (74,3%) et très de peu de mottes de terre (13,7%). La majorité des ménages qui ont disposé d'un mur en dur ou en géobéton se trouve dans les districts

d'Abidjan (94,9%), de Yamoussoukro (98,8 %), du Zanzan (90,4%), Vallée du Bandama (92,6%). Contrairement au district de montagnes (45,7%) ou moins de la moitié des ménages ne dispose pas de maisons construites avec du matériel en dur ou géobéton.

Le type de logement dominant demeure les maisons dans une concession/cour commune (67,3%) suivi des maisons en bandes (13,2%).

Les résultats consignés dans le tableau CP.3 montrent qu'en milieu de résidence, un peu plus de 9 ménages sur 10 utilise l'électricité en Abidjan contrairement au milieu rural où seulement 64,1% ont utilisé l'électricité. Quel que soit le milieu de résidence, plus de la moitié des ménages disposent d'un mur en dur ou en géobéton (Abidjan : 97,4%; Autre urbain : 69,5% et rural : 69,0%). Au niveau du statut d'occupation du logement, en milieu rural et autres villes, les chefs de ménage sont plus des propriétaires (respectivement 59,8%) comparé à Abidjan ou la majorité est locataires (79,2%).

Quel que soit le milieu de résidence, les types de logements sont dominé par les maisons dans une concession/cour commune respectivement Abidjan : 67,2% ; Autre urbain : 68,5% % et rural : 66,6%).

Tableau CP.3 : Répartition des caractéristiques du logement selon les districts et milieu de résidence

Caractéristique s	District autonom e Abidjan	District autonome Yamoussoukr o	Bas- Sassandr a	Como é	Denguél é	Gôh- Djibou a	Lacs	Lagune s	Montagne s	Sassandra - marahoué	Savane s	Vallée du Bandam a	Worodougo u	Zanza n	Total
						Ty	pe de log	gement							
Appartement	Appartement 15,4 6,8 3,9 3,8 8,5 3,1 1,7 6,7 0,9 3,5 0,2 8,5 0 1,2 5,8												5,8		
Maison individuelle ou villa	7,2	19,6	12	12,4	12,9	8,4	11,8	14,7	14,2	14,4	11,9	12,1	6,8	9,9	11,3
Maison dans une concession/co ur commune	63,6	56,5	75,6	68,8	72,7	85,4	79	63	66,5	63,5	64,5	54,6	66,1	60	67,3
Maison en bandes	11	17,2	7,5	15	5,9	2,5	7,4	12,1	15,1	12,4	22	24,8	22,1	24,7	13,2
Autre (à préciser)	2,8	0	0,9	0	0	0,6	0,1	3,5	3,4	6,2	1,4	0	5,1	4,1	2,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
						Na	ature des	murs							
Murs en dur (Brique, pierre, etc.)	93,6	96	45,8	56,5	67	57,7	76,1	63,7	34,8	46,6	57,7	83,4	50,6	81,9	64,5
Brique de terre cuite (géobéton)	1,3	2,8	14,6	18	18,4	5,4	8,2	3,4	10,9	8,6	21,3	9,2	34,5	8,5	9,8
Mottes de terre	0,1	0,4	14,8	16,1	5	13,8	13,6	6	36	29,6	19,2	2,4	9,5	9,3	13,7
Banco + boue	0,3	0,5	22	6,5	9,6	19,6	1,9	20	15,4	12,4	1,7	4,9	4,1	0,3	9,3

1	l I		I	I		1	İ	1 1	1	İ				I	
Banco simple /Contre- plaqué/Planch e	4,3	0,3	2,7	2,5	0	3,5	0,2	7	1,8	2,8	0	0,1	0,2	0	2,6
Autre¬ (à préciser)	0,3	0	0,1	0,4	0	0	0	0	1,1	0	0	0	1,1	0	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
						M	ode d'écl	airage							
Electricité	97,8	96,2	55,2	59,7	91,9	73,5	65	66,7	37,7	59,6	59,3	73,1	49,2	62,6	68
Groupe électrogène	0	0	0	0	0	0,2	0	0,2	0,1	0,3	0,7	0,3	1,4	0,4	0,2
Energie solaire	1,3	0,5	24,7	10,9	6	10,5	6,5	22,2	27,7	24,3	18,7	8,6	17,3	9,4	14,4
Pétrole	0	0	0,2	0	0,4	0,2	0,3	0,3	0,4	0,9	0,6	0	0,1	0,6	0,3
Lampe/Torche	0,9	3,3	19,6	29,2	1,8	15,1	28,1	10,4	33,6	14,9	20,6	17,3	31,3	27	16,9
Autre (à préciser)	0	0	0,2	0,1	0	0,6	0,1	0,2	0,5	0	0	0,7	0,7	0	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
						Sta	tut d'occi	upation							
Propriétaire	17	35,9	53,3	53,3	65,3	47,3	61,5	62,2	73,9	61,2	70,2	51,3	68,9	61,2	51,1
Locataire	77,2	40,3	29,4	19	13,1	25,5	24,2	17,5	22,3	24,7	17,6	31,3	18,9	11,8	34,2
Logé par l'employeur	0,6	1	5,6	6,2	0,2	1,5	2,1	4,2	0	0,8	0,7	0,3	3,8	1,7	2
Logé gratuitement	5,1	22,8	11,6	21,5	21,4	25,7	12,2	16,2	3,8	13,3	11,5	17,1	8,4	25,3	12,7
Autre (à préciser)	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1275104 FNF 2019	100596	688790	35666 8	56687	481488	32997 7	424989	626959	645256	460579	385027	212609	23350	627823 8

Source: ENE 2019

Tableau CP.3 : Répartition des caractéristiques du logement selon les districts et milieu de résidence (suite et fin)

		Milieu de résidence		
Caractéristiques	Abidjan	Autre urbain	Rural	Total
		Type de logement		
Appartement	16,6	4,0	3,0	5,8
Maison individuelle ou villa	6,7	12,8	12,0	11,3
Maison dans une concession/cour commune	67,2	68,5	66,6	67,3
Maison en bandes	7,3	13,1	15,5	13,2
Autre (à préciser)	2,1	1,7	2,9	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
		Nature des murs		l
Murs en dur (Brique, pierre, etc.)	95,9	54,7	59,5	64,5
Brique de terre cuite (géobéton)	1,5	14,8	9,4	9,8
Mottes de terre	0,0	14,2	18,3	13,7
Banco + boue	0,3	12,9	10,2	9,3
Banco simple /Contre-plaqué/Planche	2,2	3,2	2,2	2,6
Autre¬ (à préciser)	0,1	0,2	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
		Mode d'éclairage	1	
Electricité	98,1	57,4	64,1	68,0
Groupe électrogène	0,0	0,3	0,2	0,2
Energie solaire	1,4	17,6	17,0	14,4
Pétrole	0,0	0,2	0,5	0,3
Lampe/Torche	0,5	24,1	18,1	16,9
Autre (à préciser)	0,0	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
		Statut d'occupation	1	ı

Propriétaire	16,4	57,1	59,8	51,1
Locataire	79,2	25,2	23,8	34,2
Logé par l'employeur	0,2	2,0	2,6	2,0
Logé gratuitement	4,1	15,7	13,8	12,7
Autre (à préciser)	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	1127694	2059550	3090994	6278238

Source : ENE 2019

2.3. Les biens du ménage

Le tableau CP.4 sur les biens possédés par les ménages met l'accent sur la présence des équipements informatiques/communication en état de marche dans les ménages. Il s'agit entre autres du téléphone fixe, abonnement internet, téléphone portable, ordinateur portable, poste radio/ téléviseur, tablette et antenne parabolique/numérique.

Ainsi, les biens les plus possédés par les ménages ont été le téléphone portable (88,3%), le poste de télévision (50,6%), le poste radio (43,7%). L'abonnement téléphone fixe, abonnement à internet fixe et internet mobile sont rarement disponibles dans les ménages.

Selon le milieu de résidence, quel que soit l'outil d'information et de communication, ce sont les ménages d'Abidjan qui utilisent le plus ces biens. L'écart est plus observé au niveau du poste de télévision (89,8% à Abidjan et 41,6% en milieu rural). Par ailleurs, le téléphone portable apparaît comme l'outil de communication le plus utilisé selon les districts. Ainsi, les districts d'Abidjan (96,4%), Yamoussoukro (95,4%) et Bas-Sassandra (93,8%) enregistrent les plus fortes proportions des ménages ayant déclaré posséder au moins un téléphone portable en état de marche.

Tableau CP.4 : Répartition des ménages selon la possession de biens, selon le milieu de résidence et les districts

Caractéristiqu es	Abonneme nt au téléphone fixe	Abonneme nt à internet fixe	Abonneme nt à internet mobile	Télépho ne Portable	Ordinate ur PC / ordinateu r portable	Post e radi o	Poste télévise ur	Tablett e	Antenne paraboliqu e/ Numériqu e	Effectif
District										
District autonome Abidjan	1,8	1,8	29,9	96,4	19,6	46,1	87,6	10,5	39,6	1 275 104
District autonome Yamoussoukr o	1,2	1,3	15,9	95,4	12,0	52,3	65,0	3,6	26,9	100 596
Bas- Sassandra	0,6	1,2	22,8	93,8	7,9	51,3	42,0	5,0	24,3	688 790
Comoé	1,1	1,1	6,0	85,2	8,3	47,3	41,7	1,6	22,4	356 668
Denguélé	0,6	0,6	5,2	90,5	3,4	50,9	43,9	1,6	21,7	56 687
Gôh-Djiboua	0,4	0,2	20,0	85,2	6,7	28,9	53,4	14,4	31,4	481 488
Lacs	0,4	0,6	8,4	84,4	4,2	50,1	37,3	2,4	15,8	329 977
Lagunes	1,5	1,2	11,8	86,3	6,9	53,5	52,5	3,0	21,3	424 989
Montagnes	0,3	0,0	7,1	83,3	2,8	29,6	25,6	0,3	11,1	626 959
Sassandra- marahoué	0,7	0,8	6,7	89,6	4,5	45,2	40,9	2,3	21,1	645 256
Savanes	0,0	0,1	11,2	87,5	3,2	41,5	34,7	0,4	10,2	460 579
Vallée du Bandama	0,9	0,6	15,3	87,3	8,8	39,0	47,5	5,3	20,6	385 027
Worodougou	0,1	0,1	3,3	61,9	0,3	38,3	29,6	0,5	20,4	212 609
Zanzan	0,0	0,0	22,9	80,8	3,3	50,8	42,3	0,5	16,8	233 509
Milieu de résidence						•		•		

Abidjan	1,9	1,9	31,2	96,5	19,5	47,7	89,8	9,7	39,3	1 127 694
Autre urbain	0,7	0,7	9,5	85,4	6,6	40,4	41,6	5,9	20,1	2 059 550
Rural	0,6	0,6	15,0	87,2	5,6	44,4	42,3	2,6	20,8	3 090 994
Ensemble	0,8	0,8	16,1	88,3	8,4	43,7	50,6	4,9	23,9	6 278 238

Source: ENE 2019

2.4. Dynamique migratoire

La notion de migration durée-de-vie permet de déterminer le statut migratoire d'une population à savoir les migrants et les non migrants. La migration durée de vie fait référence à tout individu dont le lieu de résidence à une date de référence donnée est différent de son lieu de naissance.

À l'Enquête Nationale sur l'Emploi en côte d'ivoire ENE 2019, les données collectées permettent d'identifier pour l'ensemble du pays 13 073 803 de non migrants et 12 547 224 (48,97 %) de migrants dont 41,25 % migrants internes et 7,72% migrants internationaux. Par ailleurs, la composition des migrants par sexe est de 51,44 % d'individus de sexe masculin et de 48,56 % d'individus de sexe féminin. Les hommes sont donc plus nombreux à migrer que les femmes.

Pour le milieu de résidence, la ville d'Abidjan il est constitué de plus de migrants que de non migrants, soit 63,94% contre 36,06%. Il faut rappeler que la Ville d'Abidjan est le poumon de l'économie du pays et reste donc une cité très attractive pour les migrants. Dans les autres milieux de résidences c'est-à-dire le milieu urbain (sans la ville d'Abidjan) et le milieu rural, il est constaté une existence de plus de non migrants que de migrants.

Au niveau du genre, les analyses permettent d'observer chez les individus de sexe féminin un nombre de migrants légèrement supérieur à celui des non migrants (50,15% contre 49,85%). Cependant, la tendance inverse est observée concernant le statut migratoire chez les individus de sexe masculin.

Pour l'analyse du statut migratoire par groupe d'âge, chez les individus de moins de 20 ans, il est observé plus de non migrants que de migrants. Par contre, chez les individus de plus de 20 ans, par groupe d'âge il est constaté plus de migrants que de non migrants. Ainsi, plus âge augmente, plus les individus ont tendance à migrer.

Au niveau de l'analyse selon la nationalité, les non migrants restent plus nombreux que les migrants chez les nationaux (53,88% de non migrants contre 46,12% de migrants). Par contre, chez les non nationaux il est observé plus de migrants que de non migrants (60,01% de migrants contre 39,99% de non migrants).

Enfin, l'analyse du statut migratoire selon les niveaux d'instructions permet d'observer qu'au niveau supérieur, il existe plus de migrants que de non migrants (75,68% de migrants contre 24,32% de non migrants).

Tableau CP.5 : Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction suivant le statut migratoire

Compathinistian		Statut migratoire	
Caractéristiques	Migrant	Non migrant	Total
Région			
District autonome Abidjan	35,82	64,18	100
District autonome Yamoussoukro	59,53	40,47	100
Bas-Sassandra	40,79	59,21	100
Comoé	57,82	42,18	100
Denguélé	77,10	22,90	100
Gôh-Djiboua	49,87	50,13	100
Lacs	64,70	35,30	100
Lagunes	40,91	59,09	100
Montagnes	49,51	50,49	100
Sassandra-marahoué	45,24	54,76	100
Savanes	72,66	27,34	100
Vallée du Bandama	63,01	36,99	100
Worodougou	70,27	29,73	100
Zanzan	78,05	21,95	100
Milieu de résidence		<u> </u>	
Abidjan	36,06	63,94	
Autre urbain	51,09	48,91	100
Rural	56,71	43,29	100
Sexe	·		
Masculin	52,14	47,86	100
Féminin	49,85	50,15	100
Groupes d'âges			
Moins de 15 ans	68,36	31,64	100
15-19 ans	52,90	47,10	100
20-24 ans	40,28	59,72	100
25-34 ans	35,31	64,69	100
35-44 ans	31,00	69,00	100
45-54 ans	33,96	66,04	100
55-64 ans	32,88	67,12	100
65 ans et plus	45,71	54,29	100
Nationalité			
Ivoirienne	53,88	46,12	100
Non ivoirienne	39,99	60,01	100
Niveau d'instruction			
Aucun	47,60	52,40	100
Primaire	56,72	43,28	100
Secondaire	43,34	56,66	100
Supérieur	24,32	75,68	100

Source: ENE 2019

Dans cette section, il sera question d'aborder l'analyse de certaines variables selon le flux migratoire ou la migration récente. Pour rappel, le flux de migratoire ou migration récente désigne le nombre de migrants qui se sont installées sur le territoire ivoirien durant l'année 2019.

L'analyse des données permet d'obtenir 64 973 migrants récents dont 66,26% individus de sexe masculin et de 33,74% de sexe féminin. Ce chiffre est inférieur à celui du Recensement General de la Population et de l'Habitat RGPH 2014 qui était de 78 478 individus (RGPH,2014).

Pour le milieu de résidence, la ville d'Abidjan n'a pas été la destination privilégiée pour les migrants récents car seulement 22,68% de ces migrants s'y sont rendus. Par ailleurs, le milieu rural a accueilli

environ 40,51% de ces migrants récents. Enfin, l'ensemble du milieu urbain (y compris Abidjan) totalise 59,49% de tous les migrants récents.

L'analyse de la répartition des migrants récents par groupe d'âge permet d'observer que 83,59% de ces migrants sont âgés de 15 à 34 ans, il s'agit donc d'une population jeune. Aussi, 85,64 % de ces migrants sont des non nationaux. L'analyse du niveau d'instruction de ces migrants laisse apparaître une population composée de près de 70% d'individus sans niveau d'instruction. Pour ce qui est de la durée de résidence de ces migrants, plus de la moitié (58,64%) est constituée de de migrants avec une durée de résidence comprise entre 6 mois et 12 mois.

Tableau CP.6 : Répartition en % des migrants internationaux selon le milieu de résidence, le sexe, le groupe l'âge, la nationalité et le niveau d'instruction selon la durée de la migration

		Durée de présenc	Durée de présence en mois dans la localité regroupée							
		Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	Total					
Milieu de résidence	Abidjan	8,24	53,70	38,05	22,68					
	Autre urbain	10,03	14,62	75,36	36,81					
	Rural	9,29	37,94	52,77	40,51					
	Total	9,33	32,93	57,74	100					
Sexe	Masculin	7,78	38,05	54,17	66,26					
	Féminin	12,37	22,87	64,76	33,74					
	Total	9,33	32,93	57,74	100					
Groupe d'age	Moins de 15 ans	10,67	32,25	57,08	23,00					
	15-19 ans	18,09	55,87	26,04	14,36					
	20-24 ans	3,07	60,92	36,02	23,87					
	25-34 ans	4,71	13,18	82,10	22,36					
	35-44 ans	11,70	0,00	88,30	11,53					
	45-54 ans	26,06	0,00	73,94	4,37					
	55-64 ans	0,00	0,00	100,00	0,51					
	Total	9,33	32,93	57,74	100					
Nationalité	Ivoirienne	0,00	73,19	26,81	14,36					
	Non ivoirienne	10,89	26,18	62,93	85,64					
	Total	9,33	32,93	57,74	100					
Niveau d'instruction	Aucun	9,88	27,24	62,87	69,99					
atteint (regroupe)	Primaire	11,86	13,48	74,65	9,87					
	Secondaire	8,63	42,94	48,43	8,72					
	Supérieur	0,00	73,33	26,67	11,43					
	Total	8,84	32,52	58,64	100					

Source : ENE2019

Pour l'analyse d'ensemble, le travail et le regroupement familial sont les deux principales raisons pour lesquelles les personnes se sont déplacées en 2019 vers la Côte d'Ivoire. En effet, la proportion des immigrés qui ont quittés leurs pays pour rejoindre leurs familles est de 58,03% et la proportion de ceux qui y sont venus pour du travail est de 24,63%.

Par grande région, l'Afrique de l'Ouest/UEMOA et l'Afrique de l'Ouest hors UEMOA sont les deux régions à avoir pour motif principal le regroupement familial pour leurs migrations vers la Côte d'Ivoire, soient respectivement 58,48% et 74,64%. Par contre, le reste de l'Afrique se démarque avec pour motif de migration essentiellement dû la recherche d'emplois.

Tableau CP.7: Principaux motifs de la migration internationale suivant la destination choisie

		P	rincipaux motifs	de la migration	l		
Zone de provenance	Etudes	Regroupement	Affectation de	Recherche	Visite/tourisme	Autres	Ensemble
	Liudes	familial	travail	d'emploi	v isite/tourisine	raison	
Afrique de	9,43	58,48	2,23	23,62	3,79	2,44	100
l'Ouest/UEMOA							
Afrique de l'Ouest	0,00	74,64	0,00	25,36	0,00	0,00	100
hors UEMOA							
Autre Afrique	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100
Reste du monde	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100	100
Total	8,88	58,03	2,10	24,63	3,57	2,80	100

Source: ENE 2019

Il faut noter que les émigrants évoquent plusieurs raisons pour la traversée des frontières. Ces différentes raisons vont des études, de la réunification des familles, en passant par l'affectation de travail, la recherche d'emplois, les visites et le tourisme. Dans le contexte de la Côte d'Ivoire, trois principaux motifs sont évoqués, à savoir par ordre d'importance la recherche d'emplois (39,39%), les études (24,42%) et le regroupement familial (23,39%).

L'analyse des motifs de départ vers les grandes régions de destination, permet d'observer les tendances suivantes :

- Le motif principal pour le départ de la Côte d'Ivoire pour le reste de l'Afrique hors CEDEAO, l'Asie et l'Europe est la Recherche d'emplois ;
- Le motif principal pour le départ pour l'Asie et l'Amérique est l'étude ;
- Le motif principal pour le départ vers la CEDEAO est le regroupement familial.

Par ailleurs, l'Asie reste le pays de destination où les motifs des études et la recherche d'emplois ont pratiquement les mêmes proportions. L'Asie est donc une destination à la fois de recherches d'emplois et d'études pour les départs de la Cote d'Ivoire.

Tableau CP.8: Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie

	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Ne sait pas	Autre raison à préciser	Total
CEDEAO	20,30	35,53	3,55	23,86	13,20	1,52	2,03	100
AUTRE								
AFRIQUE	16,39	11,48	8,20	62,30	0,00	0,00	1,64	100
ASIE	45,45	0,00	0,00	45,45	0,00	0,00	9,09	100
EUROPE	31,63	8,16	1,02	56,12	2,04	0,00	1,02	100
AMERIQUE	40,91	27,27	0,00	31,82	0,00	0,00	0,00	100
TOTAL	24,42	23,39	3,34	39,07	7,20	0,77	1,80	100

Source: ENE 2019

2.5. Scolarisation et alphabétisation

2.5.1. La non fréquentation scolaire

Selon l'UNESCO, la fréquentation scolaire se définie comme étant la présence régulière dans un établissement d'enseignement accrédité ou d'un programme scolaire, public ou privé, organisé à tous les

niveaux de l'éducation au moment du recensement ou, si le recensement est réalisé pendant la période des vacances, au cours année scolaire précédente.

Dans l'ensemble, il ressort de la présente étude que près de six personnes sur dix n'ayant pas fréquenté un établissement scolaire sont des femmes (56,1%) contre quatre hommes.

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des personnes n'ayant pas fréquenté un établissement scolaire résident en milieu rural (53,8%) et près de quatre sur onze (35,2%) dans les autres villes du pays outre la ville d'Abidjan.

L'analyse des résultats selon l'âge montre que quel que soit le groupe d'âge, plus de la moitié des femmes sont plus enclines à ne pas fréquenter un établissement scolaire, outre les moins de 16 ans où les hommes sont plus représentés (51,4%).

On note observe également la même tendance en milieu rural (plus de 50%), autres villes (30 à 38%) et quel que soit le groupe d'âge. Cependant, les résultats montrent que malgré les infrastructures scolaires et universitaires, la métropole (Abidjan) regorge des personnes n'ayant pas fréquenté un établissement scolaire et dont l'âge d'une grande partie varie entre 16-19 ans (14%) et 35-44 ans (13%).

Tableau CP.9 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Sexe		Milieu de résidence			Engandia
	Homme	Femme	Abidjan	Autre urbain	Rural	Ensemble
Moins de 16 ans	51,4	48,6	9,8	34,7	55,5	2 659 668
16-19 ans	36,7	63,3	14,2	35,0	50,8	471 036
20-24 ans	27,9	72,1	10,4	38,4	51,2	750 691
25-34 ans	39,1	60,9	12,8	36,4	50,8	1 880 922
35-44 ans	47,3	52,7	13,3	35,1	51,5	1 497 838
45-54 ans	45,2	54,8	9,0	35,2	55,8	822 422
55-64 ans	43,1	56,9	10,9	30,3	58,8	570 892
65 ans et plus	40,4	59,6	6,1	34,0	59,9	498 468
Ensemble	43,9	56,1	11,1	35,2	53,8	9 151 936

Source: ENE 2019

2.5.2. La scolarisation

Dans le cadre de l'enquête ménage, des informations relatives au niveau d'instruction atteint et à la dernière classe achevée à ce niveau ont été collectées pour les personnes âgées de 3 ans et plus. L'instruction de la population est un élément important dans la formulation des campagnes de communication de masse. En outre, le niveau d'instruction des adultes influe sur leur comportement en matière de santé, d'hygiène et de nutrition, de la scolarisation des enfants du ménage et la recherche d'emploi.

Les résultats de l'ENE 2019 révèlent que 3,8% de la population est de niveau supérieur, 20,7% ont un niveau secondaire, 34,4% sont de niveau primaire et celle n'ayant aucun niveau est estimée à 41,1%.

L'analyse faite selon les districts administratifs, le milieu de résidence et le sexe, met en relief des disparités entre les différents districts administratifs. Les districts des Savanes et du Worodougou se distinguent par leur forte proportion de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction. En effet, un peu plus de six personnes sur dix (60%) dans le Worodougou et les Savanes n'ont aucun niveau d'instruction. Notons aussi que dans le district du Denguélé, 55,6% de la population n'a aucun niveau d'instruction. Comme on pouvait s'y attendre, la forte proportion de la population ayant un niveau supérieur se trouve dans le district autonome d'Abidjan (10%), ce qui reflète la forte présence des infrastructures éducatives.

Au regard du milieu de résidence, le milieu rural détient la plus forte proportion de population n'ayant aucun niveau d'instruction (44,8%), comparativement à la population des autres villes et la ville d'Abidjan où les proportions sont estimées respectivement à 43,9% et 26,4%. Cette tendance est quasi identique au niveau des populations de niveau primaire. Relativement aux niveaux secondaire et supérieur, on observe la tendance inverse. La ville d'Abidjan (30,8%) englobe à elle seule presque le double de chacune des proportions des personnes de niveau secondaire des autres villes (19,5%) et des zones rurales (17,6%). Cet écart est beaucoup plus prononcé à Abidjan, où la population de niveau supérieur est estimée à 9,9% contre 3,1% dans les autres villes et 2,0% en zone rurale.

Tableau CP.10 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction

Comontánistico		Niveau d'ii	nstruction attei	int		
Caractéristiques	Aucun Niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif
DISTRICTS ADMINISTRATIFS				•		
District autonome Abidjan	26,9	32,8	30,4	10,0	100,0	4 913 890
District autonome Yamoussoukro	29,3	38,1	27,6	5,0	100,0	377 404
Bas-Sassandra	43,9	34,5	18,8	2,9	100,0	2 327 575
Comoé	43,1	38,6	15,5	2,8	100,0	1 174 136
Denguélé	55,6	33,1	10,0	1,3	100,0	270 348
Gôh-Djiboua	44,8	34,7	18,5	1,9	100,0	1 696 227
Lacs	42,5	33,4	22,2	1,9	100,0	1 335 775
Lagunes	36,9	39,7	20,8	2,5	100,0	1 566 207
Montagnes	44,8	35,9	18,2	1,1	100,0	2 490 125
Sassandra-Marahoué	41,7	36,3	20,6	1,4	100,0	2 383 609
Savanes	60,7	25,9	11,7	1,7	100,0	1 676 973
Vallée du Bandama	37,1	33,8	23,4	5,6	100,0	1 503 770
Worodougou	60,9	29,7	8,5	0,9	100,0	846 625
Zanzan	46,9	39,2	13,2	0,7	100,0	950 147
MILIEU DE RESIDENCE	1		1	<u> </u>		
Abidjan	26,4	33,0	30,8	9,9	100,0	4 396 919
Autre urbain	43,9	33,4	19,6	3,1	100,0	7 675 942
Rural	44,8	35,6	17,6	2,0	100,0	11 439 948
SEXE			•	•	•	
Masculin	35,4	35,2	24,2	5,3	100,0	12 100 313
Féminin	47,2	33,5	17,0	2,3	100,0	11 412 496
ENSEMBLE	41,1	34,4	20,7	3,8	100,0	23 512 809

Au niveau du sexe, les résultats de l'enquête établissent clairement la masculinisation du niveau d'instruction. En effet, la proportion des femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction (47,2%) est supérieur à celle des hommes (35,4%). En considérant le niveau d'instruction des personnes ayant déjà fréquentées, le constat est identique quel que soit le niveau d'étude considéré : la proportion des hommes reste supérieure à celle des femmes. Ainsi, l'on remarque que 35,2%, 24,5% et 5,3% des hommes ont respectivement le niveau d'étude du primaire, du secondaire et du supérieur, alors que les proportions sont respectivement 33,5%, 17,0% et 2,3% pour les femmes.

Par ailleurs, au cours de l'ENE 2019, des questions relatives à la fréquentation scolaire actuelle ont été posées pour toutes les personnes âgées de 3 ans et plus, ce qui a permis de calculer les taux nets et bruts de fréquentation scolaire, par sexe et niveau d'instruction, selon le district administratifs et milieu de résidence.

Le taux brut de scolarisation au primaire est estimé à 106,1% au niveau national. Il est de 105,7 % chez les hommes et de 106,7 % chez les femmes. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, quel que soit le sexe le taux brut de scolarisation est estimé respectivement à 113,3% dans la ville d'Abidjan et oscille entre 107,1 et 108,5% dans les autres villes outre Abidjan, contrairement en milieu rural où il culmine à 102,9%. C'est dans les districts des Savanes (84,1 %) et du Denguélé (92,9 %) que l'on note les taux bruts de scolarisation les plus faibles.

L'indicateur de mesure de la proportion des enfants ayant l'âge officiel d'aller à l'école et qui fréquentent l'école est le taux net de scolarisation. Cet indicateur est estimé au niveau du primaire à 78,7%. Il varie suivant le sexe, le district administratif et le milieu de résidence. On observe ainsi, une différence d'un peu plus de 27 points entre le taux brut et le taux net de scolarisation dû certainement au retard accusé lors de la scolarisation des enfants par les parents. En effet, bien que l'âge officiel d'entrée au primaire soit de 6 ans, les enfants s'y font inscrire à l'âge de 7 ans, voire 8 ans et ce constat est perceptible en milieu rural. Le taux net de scolarisation primaire est moins élevé au niveau des hommes (78,0 %) que pour les femmes (79,4%). On pourra noter aussi que Abidjan, cet indicateur est de 85,5% et est largement supérieur de 7,9 points les autres villes et 8,3 points le milieu rural. Au niveau des districts, les taux nets de scolarisation les plus faibles sont répertoriés quasiment dans les mêmes districts où les taux bruts sont les plus faibles et précités ; à savoir : les Savanes (64,2 %), le Denguélé (68,7%) et le Woroba (70,8 %).

Au niveau secondaire, le taux brut de scolarisation est de 79,7 % au niveau national, soit 26,4 points en moins que le taux brut de scolarisation primaire. Il est de 85,7 % chez les hommes et de 73,0 % chez les femmes. Le taux brut de scolarisation du secondaire est estimé à 104,5 % à Abidjan, alors qu'il est de 76,7% dans les autres villes et de 73,1% en milieu rural. La grande différence observée entre les différents milieux pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des collèges et lycées sont construits dans les villes. Avec des proportions estimées respectivement à 43,8%, 47,3% et 58,1%, les districts du Denguélé, du Wororba et de la Comoé ont les plus faibles proportions de scolarisation.

Le taux net de scolarisation du secondaire est de 55,3% au niveau national. Il est de 58,8% chez les hommes et de 51,5% chez les femmes. On note une différence de 14,8 et 15,9 points respectivement entre la ville d'Abidjan et les autres villes et le milieu rural. Ici encore, les districts du Denguélé et du Woroba conserve la tendance des faibles taux de scolarisation constatée antérieurement.

Tableau CP.11 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études

	Taux Brut de Scolarisation (TBS)			Tau	x Net	de Sco	larisa	tion (T	CNS)	Indice de parité des sexes ¹				
	P	rimair	e	Se	conda	ire	P	rimaiı	re	Se	conda	ire		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Primaire	Secondaire
				DIST	RICT	S ADM	IINIST	ΓRAT	IFS					
Abidjan	111,6	112,3	112,0	120,1	93,3	105,3	84,8	84,6	84,7	74,5	63,2	68,3	1,00	0,85
Yamoussoukro	113,5	121,2	117,2	121,3	82,1	101,1	85,3	84,6	85,0	77,7	59,3	68,2	0,99	0,76
Bas-Sassandra	111,9	107,0	109,5	77,0	54,8	66,1	77,5	74,9	76,2	51,7	39,9	45,9	0,97	0,77
Comoe	115,0	119,2	117,2	53,5	63,1	58,1	84,7	86,6	85,7	40,0	46,5	43,2	1,02	1,16
Denguele	98,2	92,9	95,6	44,3	43,3	43,8	68,7	68,8	68,7	31,4	29,0	30,3	1,00	0,93
Goh-Djiboua	104,2	98,2	101,5	74,4	86,9	79,5	87,3	81,9	85,0	64,8	64,0	64,5	0,94	0,99
Lacs	97,1	107,1	101,3	101,7	95,8	98,9	76,7	76,3	76,5	63,9	60,0	62,0	0,99	0,94
Lagunes	109,1	119,4	113,8	86,6	71,6	78,7	78,4	83,0	80,5	48,9	48,3	48,6	1,06	0,99
Montagnes	104,8	101,4	103,2	73,0	63,0	68,6	73,6	76,4	74,9	57,8	47,0	53,0	1,04	0,81
Sassandra	108,6	107,4	108,1	87,2	64,0	76,3	80,7	81,8	81,2	61,3	49,8	55,9	1,01	0,81
Savanes	85,7	82,6	84,1	75,4	62,0	69,2	62,5	66,0	64,2	51,0	39,7	45,8	1,06	0,78
Vallee du Bandama	99,2	107,6	103,1	100,6	78,1	91,5	71,5	77,3	74,2	68,2	55,9	63,2	1,08	0,82
Woroba	107,0	93,4	101,3	48,2	44,8	47,3	69,2	73,2	70,8	32,4	26,9	30,9	1,06	0,83
Zanzan	106,2	123,5	114,1	57,0	53,6	55,3	77,8	85,4	81,2	45,4	45,7	45,5	1,10	1,01
				N	IILIE	U DE R	ESID	ENCE						
Abidjan	113,3	113,3	113,3	119,7	92,7	104,5	84,7	86,3	85,5	73,9	63,6	68,1	1,02	0,86
Autre urbain	107,1	108,5	107,7	80,9	71,2	76,7	76,1	79,3	77,6	56,3	49,5	53,4	1,04	0,88
Rural	102,7	103,2	102,9	79,4	65,9	73,1	77,4	77,0	77,2	56,2	47,7	52,2	0,99	0,85
Ensemble	105,7	106,7	106,1	85,7	73,0	79,7	78,0	79,4	78,7	58,8	51,5	55,3	1,02	0,88

Les résultats consignés dans le tableau ci-dessus présente également l'indice de parité des sexes qui est le rapport entre le taux net de fréquentation scolaire des filles et celui des garçons. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart de fréquentation scolaire entre les sexes est important. Soulignons qu'un indice égal à 1 indique l'égalité totale. En Côte d'Ivoire, au niveau primaire, l'indice est estimé à 1,02 contre 0,88 pour le niveau secondaire. Quel que soit la zone de résidence, l'indice du niveau primaire est supérieur à celui du secondaire. On remarque aussi qu'au niveau primaire, l'indice de parité des sexes pour le taux net est légèrement plus élevé en milieu urbain (entre 1,02 et 1,04) qu'en milieu rural (0,99) et cette tendance est identique au niveau secondaire. Selon les districts administratifs, au niveau primaire, outre les districts du Gôh-Djiboua (0,94), du Bas-sassandra (0,97), des Lacs et de Yamoussoukro (0,99), cet indice est supérieur ou égal à 1. Relativement au secondaire, seuls les districts de la Comoé et Zanzan ont un indice de parité supérieur à 1.

-

¹ Indice de parité des sexes : cet indicateur est calcul avec les taux net de scolarisation.

2.6. Formation Professionnelle

Les moyens par lesquels les enquêtés ont obtenu des stages au cours des études au cours des études sont de deux ordres : Les établissements scolaires (47,8%) et les démarches personnelles auprès des employeurs (24,1%). Suivant les catégories de diplômes, les moyens utilisés par les enquêtés pour obtenir les stages demeurent identiques. Certains enquêtés ont recourus uniquement aux démarches personnelles auprès des employeurs (CQP) et d'autres par contre, aux établissements scolaires (BP, Doctorat/PHD). Toutefois, en plus des moyens cités, certains enquêtés ont aussi bénéficié de stage grâce au soutien de la famille ou de connaissance (BEP, DEUG /DUT/BTS) et des cabinets publics de placement (Maitrise).

Quel que soit le milieu de résidence, les enquêtés ont déclaré avoir obtenu leur stage au cours des études par l'intermédiaire des établissements scolaires et des démarches personnelles effectuées auprès des employeurs. Cette proportion est évaluée respectivement dans les autres villes, à Abidjan et en milieu rural à 56,7%, 47,0%, 39,1%.

Tableau CP.12 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle au cours des études

	Mov	yen par legu	el le stag	e a été obtenu au	cours des étude	es (%)		
Caractéristiques	Par votre établissement scolaire	Par un cabinet public de placement	Par un cabinet privé	Par l'intermédiaire de ma famille ou de connaissance	Connaissance de l'employeur	Démarches personnelles auprès des employeurs	Autre (à préciser)	Total
Diplômes								
CQP (Cetificat de qualification professionnelle)	-	-		-	-	100	-	661
CAP	74,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,0	0,0	13 811
BEP	25,0	8,8	0,0	29,5	0,0	36,7	0,0	5 068
BT	49,0	17,0	0,0	11,4	15,5	7,0	0,0	8 785
BP	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	664
DEUG, DUT, BTS	48,3	2,5	1,8	19,5	0,7	25,3	1,9	117 585
Licence/Bachelor	51,7	9,9	7,5	11,5	2,0	13,8	3,7	29 709
Maitrise	27,3	20,2	4,8	18,4	8,9	20,3	0,0	13 715
Ingénieur technique	38,1	0,0	0,0	10,2	17,5	34,2	0,0	8 527
Ingénieur de conception	88,8	0,0	0,0	0,0	0,0	11,2	0,0	3 526
Master, DESS, DEA, MBA	29,3	3,2	19,2	0,0	6,7	41,6	0,0	13 038
Doctorat/PHD	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	547
Total	47,8	5,1	3,5	15,0	2,9	24,1	1,5	215 637
Milieu de résidence								
Abidjan	47,0	4,6	3,9	17,5	1,9	23,6	1,5	153 585
Autre urbain	56,7	5,8	3,8	8,9	2,3	20,2	2,4	38 621
Rural	39,1	7,4	0,0	8,4	11,0	34,1	0,0	23 431
Total	47,8	5,1	3,5	15,0	2,9	24,1	1,5	215 637

Au cours des études, avoir effectuer un stage favorise l'adéquation de spécialité. Ainsi, les résultats de l'enquête indiquent que le stage est totalement en rapport avec la formation reçue dans 69,4% des cas. Seulement 5,1% des enquêtés ont déclarés que le stage n'est pas du tout en rapport avec la formation. L'analyse par catégorie de diplômes reflète cette même réalité à l'exception des ingénieurs techniques qui affirment que le stage est en bonne partie liée à la formation (48,1%). Toutefois, les enquêtés ayant les diplômes Master/DESS/DEA/MBA (19,2%) ou Maitrise (11,5%) et les ingénieurs techniques (19,4%) jugent dans une moindre mesure que le stage n'est pas du tout en rapport avec la formation reçue au cours des études.

Suivant le milieu de résidence, le stage reste totalement conforme à la formation. Cette proportion est 75,5% en milieu rural, 72,0% dans les autres villes en dehors d'Abidjan et 67,84% à Abidjan.

Quant à l'utilité du stage, les enquêtés déclarent à 58,0% des cas que le stage facilite l'accès au marché du travail. L'analyse selon les diplômes indique que le stage n'a pas utile pour les enquêtés ayant le BEP et Master/DESS/DEA/MBA dans la quête d'un emploi (respectivement 53,9% et 53,2%). Quel que soit le milieu de résidence, un peu plus d'un enquêté sur deux estimes que le stage constitue un élément très important pour les jeunes diplômés au cours des études.

Tableau CP.13 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle au cours des études (suite)

	Rapport er	tre le stage et	la formation	rs des études	Les stages ont-ils été utiles pour trouver un emploi ?			
Caractéristiques	Totalement	En bonne	Très	Pas du				
		partie	peu	tout	Total	Oui	Non	Total
Diplômes								
CQP (Certificat de	100,00	0,0	0,0	0,0	661	100,0	-	661
qualification								
professionnelle)								
CAP	100,00	0,0	0,0	0,0	13 811	62,8	37,2	13 811
BEP	90,56	9,4	0,0	0,0	5 068	46,1	53,9	5 068
BT	91,68	8,3	0,0	0,0	8 785	55,4	44,6	8 785
BP	100,00	0,0	0,0	0,0	664	100,0	-	664
DEUG, DUT, BTS	62,61	32,1	1,3	4,0	117 585	53,5	46,5	117 585
Licence/Bachelor	72,60	23,2	2,4	1,8	29 709	57,0	43,0	29 709
Maitrise	84,64	3,9	0,0	11,5	13 715	92,0	8,0	13 715
Ingénieur technique	32,51	48,1	0,0	19,4	8 527	67,7	32,3	8 527
Ingénieur de	78,80	21,2	0,0	0,0	3 526	86,3	13,7	3 526
conception								
Master, DESS, DEA,	69,14	11,7	0,0	19,2	13 038	46,8	53,2	13 038
MBA								
Doctorat/PHD	100,00	0,0	0,0	0,0	547	100,0	-	547
Total	69,42	24,5	1,0	5,1	215 637	58,0	42,0	215 637
Milieu de résidence	•	. L						
Abidjan	67,84	25,7	1,4	5,0	153 585	56,3	43,7	153 585
Autre urbain	72,00	19,6	0,0	8,4	38 621	63,5	36,5	38 621
Rural	75,54	24,5	0,0	0,0	23 431	59,8	40,2	23 431
Total	69,42	24,5	1,0	5,1	215 637	58,0	42,0	215 637

Source: ENE 2019

Un peu plus d'un enquêté sur trois (37,3%) indique qu'il a cherché un stage sans succès. Au moment de l'enquête, les personnes interrogées ayant un CQP, le BP et un Doctorat/PHD n'ont jamais recourir à un

stage au cours des études. Parmi les diplômés, les enquêtés ayant un BT (61,2%), les ingénieurs techniques (59,2%) et de conception (56,9%) ont plus effectué des démarches afin d'obtenir un stage mais celles-ci sont restées vaines.

Les enquêtés résidant dans les autres centres urbains (66,3%) et à Abidjan (54,7%) sont les plus nombreux à ne pas chercher un stage pendant les études. Par contre, en milieu rural, 59,8% des enquêtés ont déclaré avoir effectué des démarches pour obtenir un stage en vain.

Tableau CP.14 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle au cours des études (suite et fin)

	Pourquoi	n'avez-vous pas fait de stage?	
Caractéristiques	Je n'ai pas cherché	J'ai cherché en vain	Total
Diplômes			I
CQP (Certificat de qualification professionnelle)	100,0	0,0	665
CAP	60,0	40,0	3 738
BEP	86,4	13,6	5 399
BT	38,8	61,2	7 894
BP	100,0	0,0	661
DEUG, DUT, BTS	63,6	36,4	100 937
Licence/Bachelor	64,2	35,8	48 327
Maitrise	55,4	44,6	14 813
Ingénieur technique	40,8	59,2	1 621
Ingénieur de conception	43,1	56,9	5 131
Master, DESS, DEA, MBA	75,7	24,3	5 046
Doctorat/PHD	100,0	0,0	1 117
Total	62,7	37,3	195 349
Milieu de résidence		•	
Abidjan	64,8	35,2	139 097
Autre urbain	63,7	36,3	35 146
Rural	47,6	52,4	21 105
Total	62,7	37,3	195 349

Source: ENE 2019

A la fin des études, les enquêtés déclarent que les démarches personnelles auprès des employeurs (31,2 %), des établissements scolaires (27,0%) et de la famille ou des connaissances (25,8%) sont les moyens principaux par lesquels, ils ont obtenu un stage. Selon la catégorie de diplôme, ces moyens varient peu. Ainsi, les enquêtés ayant le CQP, le BP et le Doctorat/PHD ont obtenu le stage uniquement par le biais des démarches personnelles auprès des employeurs, par l'intermédiaire de la famille ou de connaissance et par des établissements scolaires. Toutefois, pour certains diplômes, la recherche de stage repose sur des démarches personnelles auprès des employeurs et la famille ou des connaissances (Master/DESS/DEA/MBA et de BP). Pour les enquêtés titulaires d'une maitrise, ce sont les démarches personnelles auprès des employeurs et le cabinet public de placement, qui sont les moyens par lesquels ils bénéficient d'un stage à la fin des études.

Quel que soit le milieu de résidence, les enquêtés diplômés ont bénéficié uniquement de l'assistance des établissements scolaires et des démarches personnelles auprès des employeurs pour rechercher d'un stage à la fin des études.

Tableau CP.15 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle à la fin des études

		Moyen	par lequ	el le stage a été o	obtenu à la fin	des études (%	5)	
Caractéristiques	Par votre établissement scolaire	Par un cabinet public de placement	Par un cabinet privé	Par l'intermédiaire de ma famille ou de connaissance	Connaissance de l'employeur	Démarches personnelles auprès des employeurs	Autre (à préciser)	Total
CQP (Certificat de								
qualification	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	661
professionnelle)								
CAP	30,0	5,6	0,0	0,0	6,7	57,7	0,0	7 086
BEP	28,9	0,0	0,0	54,8	0,0	16,3	0,0	2 728
BT	41,7	16,5	0,0	7,2	30,8	3,8	0,0	9 090
BP	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	661
DEUG, DUT, BTS	23,4	2,0	4,1	33,7	1,8	34,1	0,8	113 639
Licence/Bachelor	34,4	8,1	8,1	16,6	6,7	22,3	3,8	36 033
Maitrise	21,7	28,1	4,6	12,1	8,5	25,0	0,0	14 454
Ingénieur technique	17,9	0,0	0,0	10,3	0,0	71,9	0,0	6 443
Ingénieur de conception	58,7	0,0	10,2	13,9	0,0	17,2	0,0	4 734
Master, DESS, DEA, MBA BP	19,7	4,3	0,0	30,9	14,8	30,2	0,0	9 553
Doctorat/PHD	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 106
Total	27,0	5,6	4,2	25,8	5,0	31,2	1,1	206 187
Abidjan	25,4	5,3	4,0	30,7	2,8	31,0	0,9	148 233
Autre urbain	39,0	10,0	4,3	15,1	5,0	23,8	2,7	33 938
Rural	20,4	1,7	5,5	10,8	18,6	43,0	0,0	24 016
Total	27,0	5,6	4,2	25,8	5,0	31,2	1,1	206 187

Les résultats de l'enquête indiquent que le stage est totalement en rapport avec la formation reçue 67,1% des cas. Selon les diplômes, les enquêtés ayant le BEP (54,8%) et les ingénieurs techniques (50,2%) jugent dans une moindre mesure que le stage est en bonne partie en rapport avec la formation à la fin des études. Cependant, seuls les enquêtés ayant le BP déclarent majoritairement que le stage est très peu en rapport avec la formation reçue. L'analyse par milieu de résidence indique en grande partie que le stage est totalement conforme avec la formation reçue à la fin les études.

L'analyse du tableau CP.16 montre que le stage est moins utile pour l'accès à un emploi à la fin des études (36,3%). En considérant les diplômes, le stage est très important pour toutes les catégories de diplômes à l'exception des enquêtés ayant le CAP (64,4%) et le BP (100%) qui considèrent que le stage est moins sur le marché du travail à la fin des études.

Tableau CP.16 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle à la fin des études (suite)

	Rapport er	ntre le stage et l	a formatio	on reçue à la	fin des études	Les stages ont-ils été utiles pour trouver un emploi ?			
Caractéristiques		En bonne	Très	Pas du					
	Totalement	partie	peu	tout					
					Total	Oui	Non	Total	
CQP (Certificat de									
qualification	100,0	0,0	0,0	0,0	661	100,0	0,0	661	
professionnelle)									
CAP	100,0	0,0	0,0	0,0	7 086	35,6	64,4	7 086	
BEP	28,9	54,8	16,3	0,0	2 728	85,6	14,4	2 728	
BT	68,6	27,5	3,8	0,0	9 090	66,8	33,2	9 090	
BP	0,0	0,0	100,0	0,0	661	0,0	100,0	661	
DEUG, DUT, BTS	68,2	27,7	1,9	2,3	113 639	59,2	40,8	113 639	
Licence/Bachelor	65,2	22,0	6,8	6,0	36 033	63,9	36,1	36 033	
Maitrise	54,2	29,8	0,0	16,0	14 454	85,0	15,0	14 454	
Ingénieur technique	49,8	50,2	0,0	0,0	6 443	86,5	13,5	6 443	
Ingénieur de conception	100,0	0,0	0,0	0,0	4 734	89,8	10,2	4 734	
Master, DESS, DEA, MBA	59,7	31,2	9,1	0,0	9 553	65,3	34,7	9 553	
Doctorat/PHD	100,0	0,0	0,0	0,0	1 106	100,0	0,0	1 106	
Total	67,1	26,1	3,3	3,4	206 187	63,7	36,3	206 187	
Abidjan	68,4	27,1	2,9	1,6	148 233	61,6	38,4	148 233	
Autre urbain	61,7	19,9	7,7	10,8	33 938	65,3	34,7	33 938	
Rural	66,5	28,9	0,0	4,5	24 016	74,6	25,4	24 016	
Total	67,1	26,1	3,3	3,4	206 187	63,7	36,3	206 187	

Globalement, un peu plus d'un enquêté sur quatre (44,5%) à chercher un stage à la fin des études sans succès. Au moment de l'enquête, les personnes interrogées ayant le BT (58,5%), et le BP (100%) et les ingénieurs de conception (55,4%) ont plus effectué des démarches afin d'obtenir un stage mais celles-ci sont restées vaines.

Les enquêtés résidant dans les autres centres urbains (66,3%) et à Abidjan (54,7%) sont les plus nombreux à ne pas chercher un stage à la fin des études. Par contre, en milieu rural, 59,8% des enquêtés ont déclaré avoir effectués des démarches pour obtenir un stage en vain.

Tableau CP.18 : Contribution des stages à l'insertion professionnelle à la fin des études (suite et fin)

	Pourquoi n'avez-vous pas fait de stage						
Caractéristiques	Je n'ai pas cherché	J'ai cherché en vain	Total				
CQP (Certificat de qualification professionnelle)	100,0	0,0	665				
CAP	57,9	42,1	10 464				
BEP	84,3	15,7	7 739				
BT	41,5	58,5	7 589				

BP	0,0	100,0	664
DEUG, DUT, BTS	50,2	49,8	104 883
Licence/Bachelor	61,2	38,8	42 002
Maitrise	61,3	38,7	14 074
Ingénieur technique	54,1	45,9	3 705
Ingénieur de conception	44,6	55,4	3 924
Master, DESS, DEA, MBA	70,8	29,2	8 531
Doctorat/PHD	100,0	0,0	558
Total	55,5	44,5	204 799
Milieu de résidence			
Abidjan	54,7	45,3	144 449
Autre urbain	66,3	33,7	39 830
Rural	40,2	59,8	20 520
Total	55,5	44,5	204 799

III. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

Le marché du travail, plus communément appelé marché de l'emploi, désigne un endroit théorique où se rencontrent les offres et les demandes d'emploi. Deux acteurs sont indissociables du marché du travail : les employeurs et les salariés. Les premiers sont à l'origine de l'offre, les seconds de la demande. C'est sur ce marché du travail qu'est régulée l'activité professionnelle contre rémunération. Le droit du travail encadre d'un point de vue législatif le marché du travail. Il s'avère donc nécessaire de mieux appréhender non seulement l'environnement dans lequel se développe ce marché mais aussi les caractéristiques de ses différents acteurs. Ainsi, dans cette section, seront analysés successivement l'environnement économique, le dispositif institutionnel de l'emploi, les caractéristiques de la population en âge de travailler, la main d'œuvre potentiel et la population hors main d'œuvre.

3.1. Environnement économique

Principal poumon économique de l'Afrique de l'ouest francophone, la Côte d'Ivoire enregistre l'une des croissances économiques les plus dynamiques. Avec une croissance de 7,4 % en 2018 et une projection à 7,2 % en 2019, elle continue d'afficher l'une des croissances économiques les plus fortes du continent africain, projetée à 7 % en 2020, avec une progression moyenne de 8 % par an depuis 2012.

Aussi, le pays maintient son rang de 1^{er} producteur mondial de cacao (plus de 40% de part de marché) et est même devenu en l'espace de quelques années le 1^{er} producteur mondial d'anacarde (autour de 20% de la production mondiale), mais son secteur agricole ne représente plus que 22% du PIB; le secteur secondaire, qui compte pour près de 23% du PIB, concerne principalement le raffinage de pétrole, l'énergie, l'agro-alimentaire et le BTP; enfin, le secteur tertiaire, prépondérant à environ 55% du PIB, est dominé par les télécommunications, les transports (portuaire et aérien), la distribution et les activités financières.

Malgré tous ces efforts, la Côte d'Ivoire affiche un faible indice de capital humain selon le classement de la Banque mondiale, et demeure l'un des pays du monde où les inégalités entre les sexes sont les plus marquées. Le pays gagnerait à intégrer davantage les femmes dans l'économie et à développer son capital humain afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. En effet, la création de produits et services modernes requière des compétences qui manquent encore à la main-d'œuvre locale.

3.2. Dispositif institutionnel de l'emploi

Face aux défis d'emplois dont le pays faire face, le Gouvernement a adopté et mis en œuvre depuis 2012, une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) qui vise entre autres à promouvoir l'emploi avec un accent particulier sur les groupes vulnérables ou défavorisés tels que les jeunes, les femmes, les handicapés ou les vétérans.

Également, des réformes réglementaires, institutionnelles et financières ont été faites pour soutenir la promotion de l'emploi. Ainsi, pour améliorer davantage l'efficacité de l'action gouvernementale en matière de promotion d'emploi particulièrement celui des jeunes et, surtout à réduire le risque social lié à la persistance du chômage et du sous-emploi, une Stratégie de Relance de l'Emploi a été adoptée en 2013. Cette stratégie s'est substituée à la PNE en l'absence de cadre de mise en œuvre. Pour pallier à cette insuffisance, une nouvelle PNE 2016-2020 assortie d'un Plan Action Opérationnel (PAO) a été formulé.

En outre, dans le cadre de la réforme du secteur de l'emploi visant essentiellement à intensifier les actions gouvernementales toujours en faveur de l'emploi des jeunes et à obtenir des résultats tangibles, un nouveau code du travail a été adopté en 2015. Ce code apporte des innovations importantes pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes et l'emploi des personnes en situation de handicap.

Aussi, la création et la restructuration du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) à travers son guichet unique a non seulement contribué à la réduction des délais de formalités mais aussi et surtout la réduction des coûts des différents documents administratifs et juridiques.

En 2015, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes dénommée "Agence Emploi Jeunes" a été créée pour renforcer la coordination et le suivi des actions en faveur des jeunes. Elle est le creuset de toutes les interventions de l'Etat en faveur des jeunes.

Cependant, l'examen du dispositif d'emploi montre l'existence de plusieurs problèmes liés au cadre institutionnel de sa mise en œuvre. L'un des problèmes concerne le nombre relativement important d'intervenants et les problèmes de coordination que cela implique (multiplicité des acteurs, redondances des missions et des activités, etc.).

3.3. Caractéristiques de la population en âge de travailler

La population en âge de travailler est estimée à 13 977 197 sur une population totale projetée de 25 823 070, soit une proportion de 54,1. Cette population est dominée par les jeunes (60,5 %) avec un âge variant entre 16 et 35 ans et elle réside majoritairement en milieu urbain (52,5 %).

La population en âge de travailler est constituée de 50,8 % hommes et 49,2 % femmes, résidant majoritairement en milieu urbain avec 52,5 % dont 19,9 % dans la ville d'Abidjan et 32,6 % dans les autres villes alors qu'elle est de 47,6% en milieu rural (Tableau ci-dessous). Cette population enregistre une forte proportion de personnes ayant un âge compris entre 36-64 ans (35,1 %).

Tableau PAT.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon les caractéristiques des individus

Coroctóriatique	Caractéristiques sociodémographiques		e de travailler
Caracteristique	s sociodemographiques	Effectif Pourcentage	
	Abidjan	2 774 931	19,9
Milieu de résidence	Autre urbain	4 554 276	32,6
	Rural	6 647 990	47,6
Sexe	Homme	7 105 284	50,8
Sexe	Femme	6 871 913	49,2

	16-24 ans	3 937 546	28,2
	25-35 ans	4 516 667	32,3
Groupe d'âge	36-64 ans	4 903 486	35,1
	65 ans et plus	619 498	4,4
	Total	13 977 197	100

3.4. Main d'œuvre

La main-d'œuvre comprend les personnes en emploi et les chômeurs. Estimé à un effectif de 8 825 695 personnes, la main d'œuvre représente 63,1% de la population en âge de travailler. Elle est constituée à 58,5% d'hommes et est jeune avec un âge moyen de 35,7 ans. Le milieu rural concentre près de la moitié de la main d'œuvre (48,9%) contre 31,5% pour les autres villes et 19,6% pour la ville d'Abidjan.

La population en emploi est estimée à 8 566 094 personnes soit 97,1% de la main d'œuvre. Elle est prédominée par les hommes qui en représentent près de 3 personnes sur 5 (58,8%). On note une quasi égalité entre homme et femme. En effet, 97,6% de la main d'œuvre masculine est en emploi contre 96,3% pour les femmes. Le plein emploi est presqu'une réalité en milieu rural où 98,3% de la main d'œuvre est en emploi. L'âge moyen de la population en emploi est de 35,9 ans.

Le taux de chômage est de 2,9% et concerne une population de 259 602 personnes. Le chômage est féminin, jeune et urbain. En effet, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (respectivement 3,7% et 2,4%). Par ailleurs, aux jeunes âges sont associés des taux élevés de chômage : de 5,8% pour les 16-24 ans à 0,6% chez les plus de 65 ans. L'âge moyen au chômage est de 28,8 ans. Enfin, le chômage est plus important dans les centre urbains (6,6% à Abidjan et 2,5% pour les autres villes) qu'en milieu rural (1,7%).

Tableau PAT.2 : Structure de la main d'œuvre selon certaines caractéristiques démographiques

	Population en emploi	Population au chomage	TOTAL	Main d'	œuvre
	Proportion	Proportion	101112	Effectif	Proportion
Milieu de residence					
Abidjan	93,4	6,6	100,0	1 732 104	18,9
Autre urbain	97,5	2,5	100,0	2 776 755	31,6
Rural	98,3	1,7	100,0	4 316 837	49,5
Sexe					
Homme	97,6	2,4	100,0	5 162 604	58,8
Femme	96,3	3,7	100,0	3 663 091	41,2
Groupe d'âge					
16-24 ans	94,2	5,8	100,0	1 591 269	17,5
25-35 ans	96,3	3,7	100,0	3 306 053	37,2
36-64 ans	98,9	1,1	100,0	3 738 184	43,1
65 ans et plus	99,4	0,6	100,0	190 189	2,2
Age moyen (ans)	35,9	28,8		35,7	
Total	97,1	2,9	100,0	8 825 695	100,0

Source: ENE 2019

3.5. Population hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre désigne les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence. Elle est composée de : (i) la main d'œuvre potentielle, (ii) au travail mais pas en emploi, (iii) des autres individus hors mains d'œuvre.

La population hors main d'œuvre représente 36,9% de la population en âge de travailler. Elle est composée à 62,3% de femmes et majoritairement dominée par les jeunes de 16-24 ans qui représentent 45,5%. La population hors main d'œuvre est concentrée dans le milieu rural (45,3%) et dans les autres villes (34,5%); Abidjan comptant la plus faible proportion de population hors main d'œuvre. La moyenne d'âge est de 32,8 ans.

La décomposition de la population hors main d'œuvre par rapport à la population en âge de travailler est la suivante : 53,4% de personne au travail mais pas en emploi, de 27,0% d'autres individus hors main d'œuvre et de 19,6% de main d'œuvre potentielle. La proportion de personnes au travail mais pas en emploi est plus élevée chez les femmes (60,3%) que chez les hommes (42,1%). On note que l'âge moyen est sensiblement identique dans les catégories main d'œuvre potentielle et population au travail mais pas en emploi (29,7 ans et 30,5 ans). L'âge moyen des autres individus hors main d'œuvre est plus élevé (39,5 ans). En effet, cette catégorie de personnes hors main d'œuvre regroupe sept (7) séniors sur dix (10).

Tableau PAT.3 : Structure de la population hors main d'œuvre selon certaines caractéristiques démographiques

	Main d'oeuvre potentielle	Population au travail mais pas en emploi	Autres individus hors main d'œuvre	TOTAL	Population hors de la main d'œuvre		
	Proportion	Proportion	Proportion		Effectif	Proportion	
Milieu de résidence							
Abidjan	30,8	41,2	28,0	100,0	1 042 827	20,2	
Autre urbain	16,3	59,1	24,6	100,0	1 777 521	34,5	
Rural	17,0	54,7	28,3 100,0		2 331 153	45,3	
Sexe							
Homme	19,4	42,1	38,5	100,0	1 942 680	37,7	
Femme	19,7	60,3	20,0	100,0	3 208 822	62,3	
Groupes d'âge							
16-24 ans	16,8	57,8	25,4	100,0	2 346 277	45,5	
25-35 ans	30,3	54,5	15,2	100,0	1 210 614	23,5	
36-64 ans	20,9	52,9	26,2	100,0	1 165 301	22,6	
65 ans et plus	0,8	28,6	70,7	100,0	429 309	8,3	
Age moyen (ans)	29,7	30,5	39,5		32,8	•	
Total	19,5	53,5	27,0	100,0	5 151 501	100,0	

IV. DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI

4.1. Structure de l'emploi

4.1.1. Notion d'emploi

Les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST de 2013 distinguent la notion de l'emploi de celle du travail qui est défini comme toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. (Paragraphe 6, Résolution I).

L'emploi, considéré comme l'une des cinq formes du travail se définit comme le travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit (paragraphe 7b, Résolution I).

4.1.2. Caractéristiques de la population en emploi

Environs deux personnes en âge de travailler (y compris les chômeurs et la population hors de la main d'œuvre) sur trois occupent un emploi. Cette proportion est plus importante en milieu rural, chez les hommes et les individus d'âge adulte.

La population en emploi représente 61,3% de la population en âge de travailler. La proportion de la population en emploi dans la population en âge de travailler est plus élevée chez les hommes (70,9%) que chez les femmes (51,3%) et en milieu rural (63,8%) qu'à Abidjan (58,3%) et les autres villes (59,4%). L'âge moyen des individus en emploi est estimé à 36 ans.

L'analyse selon le groupe d'âge indique que la part de la population en âge de travailler en emploi est plus importante pour les groupes d'âges 36-64 ans (75,4%) et 25-35 ans (70,5%). Cette part reste faible chez les plus jeunes (16-24 ans) et les plus âgés (65 ans et plus) avec des taux d'emploi respectifs de 38,1% et 30,5%. En ce qui concerne le niveau d'instruction, seuls les individus du niveau secondaire ont un taux d'emploi inférieur à la moyenne (48,1%). La proportion de personnes en emploi se situe respectivement à 65,0%; 69,7% et 62,7% chez les individus n'ayant aucun niveau d'instruction, le niveau primaire et le niveau supérieur.

Tableau DPE.1 : Répartition de la population en emploi selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques Socio-démographiques	En Emploi	Sans Emploi
Milieu de résidence		
Abidjan	58,3	41,7
Autre urbain	59,4	40,6

Rural	63,8	36,2
Sexe		
Homme	70,9	29,1
Femme	51,3	48,7
Groupe d'âge		
16-24	38,1	61,9
25-35	70,5	29,5
36-64	75,4	24,6
65 et plus	30,5	69,5
Niveau d'instruction		
Aucun	65,0	35,0
Primaire	69,7	30,3
Secondaire	48,1	51,9
Supérieur	62,7	37,3
Age moyen	36	33
Ensemble	61,3	38,7

4.1.3. Bilan de l'emploi

La structure de l'emploi traduit une prédominance des emplois informels dans les secteurs institutionnels agricole et non agricole.

Le secteur informel, en Côte d'Ivoire, reste le plus grand pourvoyeur d'emplois avec près de 9 emplois sur dix $(89,2\%)^2$.

Le tableau suivant indique une prédominance de l'emploi informel dans le secteur privé et les ménages qui fournissent respectivement 96,0% et 88,0 % des emplois informels contre 6,5% d'emplois informels dans le secteur public. Le taux d'emploi informel est plus important au niveau du secteur institutionnel agricole (98,3%) qu'au niveau du secteur institutionnel non agricole (84,7%).

Tableau DPE.2 : Bilan de l'emploi

Corpotóriationes	da llamulai		Activité principale	
Caractéristiques	de rempioi	Emplois formels	Emplois informels	Total
Secteur institutionnel agricole	Secteur public Secteur privé Total	ecteur privé 1,4		100,0 100,0 100,0
Secteur institutionnel non agricole	Secteur public Secteur privé Ménage Total	93,5 6,2 12,0 15,3	6,5 93,8 88,0 84,7	100,0 100,0 100,0 100,0
Total	Secteur public Secteur privé Ménage Total	93,6 4,0 12,0 9,5	6,4 96,0 88,0 90,5	100,0 100,0 100,0 100,0

Source: ENE 2019

4.1.4. Répartition de l'emploi par branches d'activités

² Les taux exprimés dans le tableau excluent les salariés du secteur privé.

Les emplois, en Côte d'Ivoire, sont dominés par les activités des secteurs de l'agriculture (y compris la sylviculture et la pêche) et de la vente qui fournissent 2/3 des emplois.

La répartition des emplois selon les 21 branches d'activités indique que le secteur de l'agriculture reste le grand pourvoyeur d'emplois, avec quatre emplois sur dix (44,3%). L'agriculture est suivie par la branche de la vente qui fournit un peu moins du quart des emplois (22,9%), la branche de la fabrication et celle des services d'hébergement et de restauration avec respectivement 7,3% et 5,6% des emplois. Ces 4 branches d'activités fournissent, à elles seules, 80% des emplois de l'ensemble des 21 branches.

L'analyse selon les quatre principales branches d'activités montre que l'agriculture (44,3%) est suivie par le commerce et les services en termes de nombre d'emplois avec respectivement 22,9% et 22,1% des emplois. Les emplois dans l'industrie ne représentent que le dixième de l'ensemble des emplois (10,7%).

[NOM DE CATÉGORIE]
[VALEUR]%

Graphique DPE.1: Répartition des emplois selon les 4 principales branches d'activités

Source: ENE 2019

A Abidjan, le taux d'emploi est plus élevé dans les services (41,4%) et le commerce (38,1%) tandis que l'on note une prédominance des emplois dans l'agriculture en milieu rural (55,9%) et dans les autres villes (52,3%).

La moitié des hommes (49,8%) occupent les emplois dans l'agriculture contre 36,4% des femmes. Les services enregistrent presqu'autant d'emplois chez les hommes (21,3%) que chez les femmes (23,3%). Ces dernières sont plus présentes dans le commerce (33,6%) par rapport aux hommes (15,4%). Par contre, moins d'une femme sur dix (6,7%) occupe un emploi dans l'industrie.

Quel que soit le groupe d'âge, le taux d'emploi reste élevé dans l'agriculture par rapport aux autres branches d'activités. L'on note, toutefois, que l'emploi des personnes âgées est essentiellement agricole. En effet, environ 3 personnes sur 4 âgées de 65 ans et plus occupent un emploi dans l'agriculture (72,7%).

Le niveau de l'emploi est plus élevé dans l'agriculture pour les individus ayant un niveau d'instruction faible avec des proportions autours de la moyennes (56,5% chez les individus n'ayant aucun niveau et 43,7% chez les individus de niveau primaire). Lorsque le niveau d'instruction s'améliore, les emplois deviennent plus importants dans les services (32,3% pour les individus de niveau secondaire et 67,6% chez ceux du niveau supérieur).

Le revenu moyen perçu de l'emploi est estimé à 107 748 FCFA. Il est plus important au niveau des services (152 861 FCFA) et plus faible au niveau de l'Agriculture (73 545 FCFA).

Tableau DPE.3 : Répartition des activités par les 21 branches d'activités selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques		Branches	d'activités		T-4-1
Socio-démographiques	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
Milieu de résidence					
Abidjan	0,6	19,9	38,1	41,4	100,0
Autre urbain	52,3	9,1	20,0	18,7	100,0
Rural	55,9	8,3	18,9	17,0	100,0
Sexe					
Homme	49,8	13,6	15,4	21,3	100,0
Femme	36,4	6,7	33,6	23,3	100,0
Groupe d'âge					
16-24	45,2	11,0	21,3	22,4	100,0
25-35	38,9	12,0	24,7	24,4	100,0
36-64	47,1	9,9	22,3	20,7	100,0
65 et plus	72,7	4,5	14,4	8,4	100,0
Niveau d'instruction					
Aucun	56,5	7,1	23,6	12,8	100,0
Primaire	43,7	13,4	22,8	20,1	100,0
Secondaire	28,5	14,9	24,3	32,3	100,0
Supérieur	5,3	14,4	12,7	67,6	100,0
Revenu moyen					
Revenu moyen	73 545	145 590	113 873	152 861	107 748
Ensemble	44,3	10,7	22,9	22,1	100,0

Source: ENE 2019

4.1.5. Répartition de l'emploi par grands groupes de professions

La répartition des emplois selon les grands groupes professionnels observe la même tendance que celle des branches d'activités avec près de 3/4 des emplois regroupés au sein des groupes « personnel des services directs aux particuliers, commerçants et revendeurs » (27,9%) et « agriculteur et ouvrier qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (43,3%).

Ces groupes enregistrent, cependant, les revenus moyens les plus faibles et en deçà de la moyenne nationale qui est estimée 107 748 FCFA (107 395 FCFA pour le premier et 73 018 FCA pour le second groupe).

Ces 2 groupes professionnels sont suivis par les groupes de « métier qualifié de l'industrie et de l'artisanat » (9,8%). Les groupes « employés de type administratifs » (0,7%), « directeur, cadre de direction et gérant » (0,5%) et « profession militaire » (0,1%) enregistrent les plus faibles taux d'emploi. Ce dernier groupe perçoit des revenus plus élevés (240 453 FCFA).

Les emplois du groupe « agriculteur et ouvrier qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » sont plus importants en milieu rural (54,8%) et dans les autres villes (50,9%), et regroupe près de la moitié des hommes (48,4%) tandis que celui du « personnel des services directs aux particuliers, commerçants et revendeurs » enregistre plus d'emplois à Abidjan (46,7%) avec également près de la moitié des femmes (47,8%).

Quel que soit le groupe d'âge, l'on enregistre des taux d'emploi plus élevés au niveau des « agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ».

Les individus ayant un niveau d'instruction faible exerce pour la plupart dans la profession « agriculteur et ouvrier qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (55,6% pour les individus n'ayant aucun niveau et 42,7% pour ceux ayant le niveau primaire). Les individus de niveau secondaire sont plus importants dans le groupe « personnel des services directs aux particuliers, commerçants et revendeurs » (30,5%) et le taux d'emploi est plus élevé dans le groupe « profession intellectuelle et scientifique » pour ceux ayant un niveau supérieur (39,4%).

Tableau DPE.4: Répartition des emplois par grands groupes professionnels

				Gra	ands Groupes	Professionne	els de l'emp	loi principal				
Carateristiques sociodémographi ques	Directeu r, cadre de direction et gérant	Profession intellectue lle et scientifiqu e	Profession intermédia ire	Employé de type administra tif	Personnel des services directs aux particulier s, commerça nt et vendeurs	Agriculteu r et ouvrier qualifiés de l'agricultur e, de la sylvicultur e et de la pêche	Métier qualifié de l'industri e et de l'artisan at	Conducteu r d'installati on et de machines, et ouvriers de l'assembla ge	Profession élémentair e	Professi on militaire	Non classés	Total
Sexe Homme	0,6	5,4	3,7	0,7	13,9	48,4	13,6	7,7	5,5	0,2	0,1	100.0
Femme	0,4	2,2	1,8	0,5	47,8	36,0	4,4	0,2	6,7	0,0	0,0	100,0
Milieu de résidence		,		,	,	,		,	,			
Abidjan	0,9	5,8	4,9	1,8	46,7	0,4	17,8	9,2	11,8	0,4	0,4	100,0
Autre urbain	0,3	4,3	2,6	0,5	25,8	50,9	7,9	2,7	4,8	0,2	0,0	100,0
Rural	0,5	3,3	2,4	0,3	22,1	54,8	8,0	4,1	4,5	0,0	0,0	100,0
Groupe d'âge												
16-24	0,6	2,5	1,3	0,3	26,6	43,6	9,7	2,6	12,8	0,0	0,0	100,0
25-35	0,6	3,7	3,1	0,8	30,3	38,0	12,0	5,5	5,7	0,1	0,2	100,0
36-64	0,4	5,1	3,5	0,7	27,1	46,3	8,1	4,9	3,6	0,2	0,0	100,0
65 et plus	0,0	3,3	2,4	0,4	12,9	72,5	5,8	0,8	2,0	0,0	0,0	100,0
Niveau												
d'instruction												
Aucun	0,3	0,1	1,1	0,1	27,7	55,6	6,4	3,9	4,7	0,0	0,0	100,0
Primaire	0,6	0,3	1,3	0,1	29,1	42,7	13,6	6,3	6,0	0,0	0,0	100,0
Secondaire	0,9	7,2	5,1	1,6	30,5	27,1	13,6	5,4	8,2	0,5	0,0	100,0
Supérieur	0,7	39,4	15,8	3,8	15,3	5,1	8,6	1,2	8,2	0,7	1,1	100,0

Revenu moyen	121 731	232 538	184 896	183 098	107 395	73 018	147 643	187 984	97 349	240 453	435 385	107 748
Total	0,5	4,1	2,9	0,7	27,9	43,3	9,8	4,6	6,0	0,1	0,1	100,0

4.2. Secteurs institutionnels

Notion de secteur institutionnel et contexte général (Cadre règlementaire ou conventionnel)

Type de secteur (secteur public, secteur privé formel, secteur informel)

4.3. Caractéristique de l'emploi dans les secteurs institutionnels

4.3.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Les emplois du secteur public sont fortement concentrés dans l'enseignement qui en absorbe un peu plus de la moitié (53%). De même, les services d'administration publique fournissent une part non négligeable de 15,2%.

Les femmes sont sous représentées dans ce secteur étant donné que leur part qui s'élève à 23,89% est relativement plus faible que celle dans l'ensemble des emplois (41,2%).

On note par ailleurs une prédominance de l'emploi des jeunes dans ce secteur. En effet un peu plus de 6 emplois sur 10 sont occupés par les jeunes de 16-40 ans.

Le revenu moyen qui est estimé à 250 640 FCFA est masque les disparités qui existent u sein des différentes branches. D'un côté on retrouve les revenus élevés dans les branches des produits des industries extractives (400 000 FCFA); de la production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution (350 000 FCFA); et des services spécialisés, scientifiques et techniques (314 341 FCFA) alors qu'à l'inverse on a les branches à faibles revenus dans les services artistiques, sportifs et récréatifs (50 000 FCFA) et dans les services d'hébergement et de restauration (80 000 FCFA).

La durée moyenne d'étude suivie par les travailleurs du secteur public est de 14 ans et varie de 9 à 17 ans entre les branches. L'ancienneté dans l'emploi est de 10,1 ans et varie fortement au sein des branches.

Tableau DPE.5 : Principales caractéristiques des emplois dans le secteur public et parapublic

	Effectif des emplois				Revenu	Durée	Durée
	Absolu	%	% des femmes	% des jeunes de 16-40	mensuel moyen	moyenne d'études (en années)	moyenne dans l'emploi (en années)
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	8 224	2,4	10,2	63,2	172 864	10	8,0
Produits des industries extractives	869	0,3	0,0	0,0	400 000	17	11,4

Produits des activités de	12 282	3,6	10,3	85,3	255 458	14	7,0
fabrication							
Electricité, gaz	1 868	0,6	0,0	53,5	199 465	15	12,5
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	558	0,2	100,0	100,0	350 000	15	9,0
Travaux de construction (BTP)	6 231	1,8	8,8	38,3	207 934	11	12,8
Vente	5 848	1,7	12,4	81,8	134 364	11	6,7
Services de transports, entreposage	16 268	4,8	17,1	85,2	244 644	13	10,4
Services d'hébergement et de restauration	446	0,1	100,0	0,0	80 000		7,2
Services d'information et de communication	5 287	1,6	24,9	91,8	282 110	13	6,6
Services financiers et d'assurance	4 126	1,2	0,0	81,6	298 332	15	5,5
Services spécialisés, scientifiques et techniques	6 071	1,8	0,0	66,0	314 341	16	4,9
Services de soutien et de bureau	5 622	1,7	12,5	44,9	171 784	12	14,5
Services d'administration publique	51 421	15,2	9,7	55,4	220 428	13	12,5
Enseignement	179 429	53,0	28,3	60,2	279 005	14	10,0
Services pour la santé humaine et l'action sociale	31 270	9,2	50,8	47,3	194 588	13	9,7
Services artistiques, sportifs et récréatifs	737	0,2	0,0	100,0	50 000	9	0,6
Services spéciaux des ménages	1 934	0,6	0,0	56,1	127 367	10	13,8
Total	338 491	100,0	23,9	60,9	250 640	14	10,1

4.3.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Les emplois du secteur privé formel sont essentiellement pourvus par la branche des ventes (38,5%); des services de transports, entreposage (17,3%); des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (16%) et des produits des activités de fabrication (12 %).

Dans ce secteur, la part des emplois occupés par les femmes ne représente que 17,9%. Cette valeur est bien plus faible que la part des femmes dans l'ensemble des emplois (41,19%). Cette situation révèle bien les difficultés d'insertion des femmes dans ce secteur.

Les personnes en emploi dans ce secteur sont jeunes. En fait plus de la moitié des travailleurs (54,28%) sont des jeunes de 16-40 ans.

Le revenu moyen mensuel s'élève à 227 307 FCFA. Toutes fois l'on remarque que la branche des produits des industries extractives enregistre le plus faible revenu moyen mensuel (56 876 FCFA) lors qu'elle présente le fort taux de revenu dans le secteur public.

Le nombre d'années d'études de la main d'œuvre est de 9 et est relativement inférieur à celui des travailleurs du public (14 années) alors que l'ancienneté dans l'emploi qui est de 13,5 ans est supérieure à celle du secteur public (10,1 ans).

Tableau DPE.6 : Principales caractéristiques des emplois dans le secteur privé formel

	Effectif des	emplois			Revenu	Durée	Durée
	Absolu	%	% des femmes	% des jeunes de 16-40 ans	mensuel moyen (FCFA)	moyenne d'études (en années)	moyenne dans l'emploi (en années)
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	33 066	16	8,9	53,1	180 157	9	17,37
Produits des industries extractives	1 542	0,7	100	100	56 876	6	4,75
Produits des activités de fabrication	24 805	12	9	44,8	252 061	8	21,19
Travaux de construction (BTP)	6 477	3,1	0	29,9	221 337	13	15,69
Vente	79 417	38,5	25,4	54,9	230 807	8	11,6
Services de transports, entreposage	35 600	17,3	0	59,2	249 604	6	11,09
Services d'hébergement et de restauration	9 332	4,5	77,2	72,2	241 748	9	7,49
Services d'information et de communication	3 431	1,7	36,3	62,9	153 824	13	6,48
Services financiers et d'assurance	1 496	0,7	0	100	225 000	14	19,38
Services immobiliers	365	0,2	0	0	305 300	15	19,42
Services spécialisés, scientifiques et techniques	1 622	0,8	0	100	193 094	15	7,78
Services de soutien et de bureau	2 192	1,1	0	61,8	138 219	9	2,34
Services d'administration publique	1 189	0,6	0	0	416 693	16	5,64
Enseignement	634	0,3	0	0	135 000	16	22,1
Services pour la	1 175	0,6	0	0	500 000	19	3,13

santé humaine et l'action sociale							
Services artistiques, sportifs et récréatifs	170	0,1	100	100	300 000	14	5,96
Autres services n.c.a.	3 613	1,8	42	42	233 431	10	21,27
Total	206 126	100	17,9	54,3	227 307	9	13,46

4.3.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel y compris les ménages

Le secteur privé informel (y compris les ménages) est dominé par la branche des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche qui absorbent près de la moitié des emplois (46,7%). A cette branche s'ajoute celle de la vente qui est pourvoyeuse de 29,2% des emplois de ce secteur. Suivant le sexe, on remarque que c'est dans ce secteur que la part relative des femmes est la plus importante. En fait, les femmes occupent à peu près la moitié des emplois soit 45,5%. La branche de la vente est celle qui attire le plus les femmes où elles représentent 68,8%.

L'examen selon l'âge montre une prédominance des jeunes de 16-40 ans qui occupent près de deux emplois sur trois (63,8%).

La durée moyenne d'étude des travailleurs du privé informel est naturellement le plus faible de tous les secteurs et se chiffre à 7 années et l'ancienneté dans l'emploi (13,4 ans) est égale à celle du secteur privé formel.

Tableau DPE.7 : Principales caractéristiques des emplois dans le secteur privé informel

	Effectif emplo		% des	% des	Revenu	Durée moyenne	Durée moyenne
	Absolu	%	femmes	jeunes de 16-40	mensuel moyen	d'études (en années)	dans l'emploi (en années)
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	2 364 781	46,7	27,1	53,9	80 490	6	17,9
Produits des industries extractives	18 409	0,4	26,6	68,1	163 285	7	8,4
Produits des activités de fabrication	351 555	6,9	40,1	71,2	133 560	7	12,7
Electricité, gaz	2 214	0,0	0,0	74,9	107 592	6	16,9
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	5 747	0,1	24,0	88,0	63 392	2	5,6
Travaux de construction (BTP)	82 819	1,6	1,8	64,7	182 312	9	11,3
Vente	1 477 562	29,2	68,3	70,0	109 012	7	9,5
Services de transports, entreposage	68 466	1,4	0,0	81,9	224 155	7	9,3
Services d'hébergement et de restauration	343 883	6,8	91,0	74,0	101 088	7	7,1
Services d'information et de communication	33 746	0,7	17,6	94,5	108 175	13	3,0
Services financiers et d'assurance	3 324	0,1	0,0	81,2	133 911	11	10,1
Services immobiliers	2 799	0,1	0,0	43,2	152 729	9	14,3

Services spécialisés, scientifiques et techniques	11 373	0,2	8,1	54,2	131 782	9	13,3
Services de soutien et de bureau	272	0,0	0,0	100,0	95 000	6	1,9
Services d'administration publique	4 719	0,1	0,0	71,9	359 354	13	3,7
Enseignement	4 696	0,1	0,0	89,8	127 335	13	3,8
Services pour la santé humaine et l'action sociale	23 933	0,5	23,3	28,6	164 276	7	19,6
Services artistiques, sportifs et récréatifs	15 951	0,3	32,1	77,5	240 499	9	14
Autres services n.c.a.	168 069	3,3	62,5	83,9	125 203	8	9,6
Services spéciaux des ménages	82 670	1,6	88,6	93,7	68 824	8	3,6
Autres activités non classable	1 236	0,0	0,0	100,0	268 633	13	21,5
Total	5 068 226	100,0	45,5	63,8	100 646	7	13,4

4.4. Statut dans l'emploi

4.4.1. Structure de l'emploi d'après le statut dans l'emploi

La répartition des acteurs du marché du travail suivant le statut professionnel révèle une prédominance des travailleurs pour compte propre qui cumulent près de 6 emplois sur 10. Ils sont suivis par les salariés (20%) et par les travailleurs familiaux (13,9%). Les autres catégories ne présentent que des proportions très infines. Si la part des femmes est élevé parmi les travailleurs familiaux (60,6%), elles ont sous représentées dans les autres catégories. On note par ailleurs que quelques soit le statut, les jeunes de 16-40 ans occupent des proportions très importantes variant de 62,8% à 95%.

Le revenu moyen mensuel qui est de 107 748 FCFA. Sa valeur est relativement élevée chez les employeurs (195 672 FCFA) et chez les salariés (145 917 FCFA) alors qu'elle est nettement faible chez les travailleurs familiaux (56 527 FCFA).

La durée moyenne d'étude est de 8 ans et ne connaît pas de variations significatives. Quant à l'ancienneté dans l'emploi, elle est de 11,8 ans et varie de 4,2 ans chez les apprentis et stagiaires payés à 13,64 ans chez les Travailleurs pour compte propre.

Tableau DPE.8 : Répartition des personnes en emploi selon le statut dans la profession

Statut dans la Profession	Effectif des emplois		% des	% de jeunes de 16-40	Revenu mensuel	Durée moyenne	Durée moyenne dans
Profession	Absolu	%	femmes	ans		d'études (en années)	l'emploi (en années)
Salariés	1 710 718	20	23,8	76,7	145 917	10	7,9
Employeurs	268 501	3,1	29,2	63,8	195 672	9	12,7
Travailleurs pour compte propre	4 896 370	57,2	44,7	62,9	100 955	7	13,6
Membre de coopérative	38 624	0,5	21,8	64,5	131 663	7	12,1

Travailleurs familiaux	1 193 989	13,9	60,6	84,9	56 527	7	11,8
Apprentis/Stagiaires payés	317 850	3,7	23,4	95	99 031	8	4,2
Travailleurs inclassables	140 041	1,6	34,6	74,8	136 887	8	9,7
Total	8 566 094	100	41,2	70,2	107 748	8	11,8

4.4.2. Caractéristique de l'emploi indépendant

L'analyse des emplois indépendants selon le milieu de résidence révèle que les zones rurales concentrent une part plus élevée (52,2%) que les zones urbaines (32,9%) et Abidjan (14,5%). Les travailleurs indépendants de la ville Abidjan sont à majorité des femmes (53,5%). En outre c'est dans la zone d'Abidjan que les revenus mensuels moyens (142 900 FCFA) et les durées d'étude (8 ans) des travailleurs sont les plus élevés. La stabilité de l'emploi semble décroître avec le degré d'urbanisation étant donné que l'ancienneté dans l'emploi régresse de 14,6 ans en zone rurale à 9,1 ans à Abidjan.

Selon le niveau d'instruction, on note une baisse des emplois avec l'élévation du niveau d'instruction. En effet, les travailleurs sans niveau instruction sont les plus nombreux avec un peu plus de la moitié des emplois indépendants (55,2%). Cette proportion diminue progressivement en passant à 25,5% chez les travailleurs de niveau primaire; 16,9% pour ceux de niveau secondaire et 2,5% pour ceux de niveau supérieur. Les femmes sont relativement plus nombreuses parmi les travailleurs sans niveau d'instruction (53,6%). Le niveau du revenu va de pair avec le niveau d'instruction. Il est de 86 714 FCFA chez les travailleurs sans niveau d'instruction et augmente progressivement jusqu'à atteindre 167 169 FCFA. La durée de l'emploi se réduit avec l'élévation du niveau d'instruction. Elle baisse progressivement de 14,9 ans chez travailleurs n'ayant aucun niveau d'instruction à 6,5 ans chez ceux de niveau supérieur.

Les résultats de l'analyse des emplois indépendants sous l'angle des 4 grandes branches d'activités (l'agriculture, l'industrie, le commerce, service), révèlent une prédominance du secteur agricole qui constitue un peu plus de la moitié de ces emplois (52,5%). Le commerce (25,9%) occupe également une part considérable de ces emplois. Notons que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les secteurs du commerce (66,1%) et des services (58,0%). Toute fois c'est le secteur de l'industrie qui jouit du meilleur revenu (151 604 FCFA). De toutes évidences, le nombre d'étude des travailleurs est plus faible dans la branche agricole (6 ans) et plus élevé dans les services (8 ans).

Tableau DPE.9 : Caractéristique de l'emploi indépendant

Effecti empl			% de	Revenu	Durée moyenne	Durée moyenne
Absolu	%	femmes	jeunes de 16-40 ans	mensuel moyen	d'études (en	dans l'emploi (en

						années)	années)
Milieu de résidence							
Abidjan	946 476	14,5	53,5	73,0	142 900	8	9,1
Autre urbain	2 153 217	32,9	44,9	68,0	83 185	7	12,68
Rural	3 437 834	52,6	45,8	65,1	95 288	7	14,61
Niveau d'instruction							
Aucun	3 607 148	55,2	53,6	63,2	86 714	4	14,93
Primaire	1 664 250	25,5	43,8	70,4	103 851	4	12,38
Secondaire	1 103 391	16,9	31,8	74,3	116 684	10	9,58
Supérieur	162 737	2,5	21,1	77,3	167 169	15	6,51
Branche d'activité							
Agriculture	3 428 968	52,5	36,3	62,7	72 524	6	16,43
Industrie	535 546	8,2	32,4	70,6	151 604	7	12,07
Commerce	1 696 280	25,9	66,1	70,9	114 348	7	9,35
Service	876 732	13,4	58,0	75,6	136 131	8	8,45
Ensemble	6 537 526	100,0	46,6	67,2	98 052	7	13,17

4.4.3. Caractéristique de l'emploi salarié dans la branche non agricole

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans les emplois salariés de la branche non agricole sont les employés et ouvriers semi qualifié (22,1%); les ouvriers qualifiés (21,5%) et les manœuvres (20,2%). A L'inverse les cadres supérieurs, ingénieur et assimilés (2,6%) et les domestiques (5,1%) occupent les faibles parts. A L'exception des domestiques parmi lesquels les femmes sont relativement très nombreuses (92,4%); leur part au sein des autres catégories reste relativement faible à celle des hommes. Les jeunes sont surreprésentés dans les catégories à l'exception de la catégorie des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (43,1%). Le revenu moyen mensuel est de 151 417 FCFA, et dépasse ainsi celui des emplois indépendants (98 052 FCFA). Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés perçoivent les revenus les plus élevés (360 716 FCFA) et les domestiques enregistrent la plus rémunération (72 962 FCFA) qui est cependant supérieur au SMIG. La durée moyenne d'étude est de 11 ans et connaît des écarts significatifs entre les différentes catégories. Elle est plus faible chez les domestiques (6 ans) et plus élevée chez les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (16 ans). L'ancienneté dans l'ensemble des emplois salariés de la branche non agricole qui est de 7,3 ans varie de 3,6 ans chez les domestiques à 9,5 ans chez les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés.

Selon le milieu de résidence, Abidjan avec près d'un emploi sur 4 concentre le plus grand nombre d'emplois salariés non agricole et est suivie par le milieu rural (35,5%) qui devance les autres zones urbaines (24,9%). La part des femmes n'est que de 26,5% et reste relativement inférieur à celle des hommes quel que soit le milieu de résidence. Les jeunes sont majoritaires et occupent au moins 3 sur 4 emplois salariés non agricoles quel que soit le milieu de résidence. Le revenu, ainsi que la durée d'étude et la durée dans l'emploi ne varient pas sensiblement au sein des différents milieux de résidence.

En considérant le niveau d'instruction, on note que ce sont les personnes de niveau secondaire occupent la part la plus élevée des emplois salariés non agricoles (36,8%). Les autres salariés se partagent les emplois restants à des proportions oscillant autour de 20%. La proportion des femmes reste relativement faible quel que soit le niveau d'instruction et varie de 23,1% chez les salariés de niveau secondaire à

31,9% chez ceux n'ayant aucun niveau d'instruction. Le niveau de revenu est plus élevé chez les salariés du supérieur 250 523 FCFA qui comptabilisent la durée d'étude la plus élevée (15 ans).

Enfin, par rapport à la branche d'activité, on observe que les services (61%) occupent le premier rang devant l'industrie (23%) et le commerce (16%). Il est à noter la faible présence des femmes au sein de toutes les branches et la forte présente des jeunes qui occupent u moins 3 emplois sur 4 dans les différentes branches.

Tableau DPE.10 : Structure de l'emploi salarié dans la branche non agricole selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)

	Effecting employed			% de	Revenu	Durée moyenne	Durée moyenne
	Absolu	%	% de femmes	jeunes de 16-40 ans	mensuel moyen (FCFA)	d'études (en années)	dans l'emploi (en années)
Catégorie socio-professionnelle							
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	41 906	2,6	10,2	43,1	360 716	16	8,9
Cadre moyen, agent de maîtrise	247 465	15,1	22,8	65,7	256 290	14	9,5
Employé/ouvrier qualifié	352 175	21,5	22,4	73,0	165 102	11	8,9
Employé/ouvrier semi qualifié	362 259	22,1	23,7	79,1	120 761	9	7,8
Manœuvre	330 092	20,2	21,1	82,1	116 784	8	6,1
Apprenti ou stagiaire payé	220 066	13,4	28,1	97,7	100 291	8	4,1
Domestique	82 912	5,1	92,4	91,7	72 962	6	3,6
Milieu de résidence							
Abidjan	648 041	39,6	24,9	77,1	154 215	10	7,4
Autre urbain	407 113	24,9	28,5	75,8	149 423	11	7,2
Rural	581 720	35,5	26,8	82,2	149 684	11	7,3
Niveau d'instruction							
Aucun	358 684	21,9	31,9	82,7	114 650	8	7,2
Primaire	314 829	19,2	25,2	83,5	117 817	5	7,5
Secondaire	603 133	36,8	26,0	77,2	131 710	11	7,3
Supérieur	360 229	22,0	23,1	72,8	250 523	15	7,1
Branche d'activité							
Industrie	375 811	23,0	15,8	83,0	135 990	9	6,7
Commerce	261 922	16,0	24,7	83,1	110 782	9	6,5
Service	999 141	61,0	31,0	75,8	167 857	11	7,7
Ensemble	1 636 874	100,0	26,5	78,6	151 417	11	7,3



4.6. Revenu dans l'emploi

4.6.1. Emploi salariés

La Côte d'Ivoire compte 2 028 568 salariés composés en grande partie de manœuvre (30,90%). Plus de la moitié des salariés vivent en milieu urbain (60,37%) dont 54,80% à Abidjan et ont au moins le niveau secondaire (53,27%) dont 34,12% de niveau supérieur. Les services sont la principale branche d'activités des salariés (50,17%).

Tableau DPE.11 : Caractéristiques de l'emploi salarié

		Emploi salarié (emplois rémunérés)	% d'emploi salarié
Statut socio professionnelle	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	43 444	2,14%
	Cadre moyen, agent de maîtrise	256 017	12,62%
	Employé/ouvrier qualifié	372 374	18,36%
	Employé/ouvrier semi qualifié	393 257	19,39%
	Manœuvre	626 783	30,90%
	Apprenti ou stagiaire payé	243 985	12,03%
	Domestique	92 708	4,57%
	Total	2 028 568	100,00%
Milieu de résidence	Abidjan	671 072	33,08%
	Autre urbain	553 477	27,28%
	Rural	804 019	39,63%
	Total	2 028 568	100,00%
Niveau d'instruction atteint	Aucun	538 494	26,55%
(regroupe)	Primaire	409 499	20,19%
	Secondaire	711 886	35,09%
	Superieur	368 689	18,17%
	Total	2 028 568	100,00%
Branche activité Principale	Agriculture	364 477	17,97%
agrégée en 4 de l'emploi	Industrie	383 811	18,92%
principal	Commerce	262 557	12,94%
	Service	1 017 722	50,17%
	Total	2 028 568	100,00%

4.6.2. Revenu mensuel moyen

Le revenu mensuel moyen, obtenu à l'issu d'une durée moyenne de formation de 8 ans, est de 107 748 FCFA. L'inégalité de revenus est perceptible au niveau du genre. Les hommes reçoivent en moyenne 128 016 FCFA et les femmes, 78 541 FCFA. Les hommes en emploi ont une durée moyenne d'études de 9 ans supérieure à celle des femmes (7 ans).

Les emplois dans la branche « service » rémunèrent beaucoup plus les autres branches d'activités principales soit 152 861 FCFA suivis de la branche « industrie » avec 145 590 FCFA, de la branche « commerce » avec 113 873 FCFA et de la branche « agriculture » avec 73 545 FCFA. Pour accéder à un emploi dans la branche « service », il faut en moyenne 10 années d'études. Pour les branches « industrie » et « commerce », il faut une durée moyenne d'études de 8 ans. Quant à la durée moyenne d'études pour accéder à un emploi dans la branche « agriculture », elle est de 6 ans.

Au niveau du secteur institutionnel, le secteur « administration, entreprise publique et parapublique » donne la meilleure rémunération soit 250 640 FCFA. Mais pour accéder à en emploi dans ce secteur, il faut 14 années d'études en moyenne. La durée moyenne d'études pour avoir une un emploi dans le secteur « privé formel » est de 9 années pour une rémunération moyenne de 218 921 FCFA. Le secteur « privé informel » rémunère à hauteur de 101 085 FCFA et cette rémunération ne s'obtient qu'au bout de 7 années d'études en moyenne.

Tableau DPE.12 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés

		Revenu mensuel moyen (1000 FCFA)	Durée moyenne d'étude
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	350,061	15
	Cadre moyen, agent de maîtrise	256,113	14
Statut socio	Employé/ouvrier qualifié	162,978	11
professionnelle	Employé/ouvrier semi qualifié	118,567	9
	Manœuvre	100,059	8
	Apprenti ou stagiaire payé	96,281	8
	Domestique	72,481	6
	Total	138,841	10
	Agriculture	73,545	6
Branche activité	Industrie	145,590	8
Principale agrégée en 4 de	Commerce	113,873	8
l'emploi principal	Service	152,861	10
	Total	107,748	8
	Administration, entreprise publique et parapublique	250,640	14
Secteur institutionnel en 4	Privé formel	218,921	9
Secteur institutionner en 4	Privé informel	101,085	7
	Ménage	69,680	6
	Total	114,365	8
	Homme	128,016	9
Sexe	Femme	78,541	7
	Total	107,748	8

4.6.3. Au niveau des emplois salariés

Le revenu mensuel moyen s'est amélioré entre 2017 et 2019 passant de 95 455 FCFA à 138 841 FCFA. Une remarque frappante est que le revenu augmente avec l'amélioration de la catégorie socio-professionnelle (CSP) et le niveau d'instruction³. Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, dont la durée moyenne d'études est de 15 ans, perçoivent 350 061 FCFA en moyenne par mois et les cadres moyens, agents de maîtrise, dont la durée moyenne d'étude est de 14 ans, ont un revenu mensuel moyen de 256 113 FCFA. Quant aux ouvriers qualifiés et semi-qualifiés, leurs revenus mensuels moyens sont respectivement de 162 978 FCFA et 118 567 FCFA. Ces revenus sont accessibles en moyenne au bout de 11 et 9 années d'études respectivement.

Le revenu mensuel moyen est beaucoup plus élevé à Abidjan soit 154 162 FCFA (122 240 FCFA en 2017) et chez les diplômés du supérieur avec 250 514 FCFA. En dehors de la branche agricole où le revenu est de 83 117 FCFA, les autres branches d'activité du regroupement en 4 reflètent un revenu supérieur à 100 000 FCFA. Il s'agit des branches « commerce » avec 110 786 FCFA, « industrie » avec 137 375 FCFA et « service » avec 166 748 FCFA.

4.6.4. Taux de bas salaire et de revenus inférieurs au SMIG

Les problèmes de bas salaires et de revenus inférieurs au SMIG touchent respectivement 24,8% et 44,1% des salariés. Ces problèmes sont plus fréquents chez les salariés féminins que masculins. En effet, 31,4% des femmes ont un bas salaire contre 20,2% chez les hommes. Pour ce qui est des revenus inférieurs au SMIG, plus d'une femme sur 2 est concernée soit 54,2% contre 37,1% chez les hommes.

De plus, les cas de bas salaires et de revenus inférieurs au SMIG sont plus récurrents dans la branche « agriculture » soit 37,4% et 68,4% respectivement, chez les salariés sans niveau d'instruction soit 30,4% et 53,6% respectivement, chez les salariés de plus de 65 ans soit 40,7% et 53,1% et dans le privé informel soit 32,4% et 43,2% respectivement.

Tableau DPE.12 : Taux de bas salaire et de salaire inférieur au SMIG selon le sexe, le niveau d'instruction, le groupe d'âge, le secteur institutionnel et l'activité

		Taux de bas salaire	Taux de revenu inférieur au SIMG
	Homme	20,2%	37,1%
Sexe	Femme	31,4%	54,2%
	Total	24,8%	44,1%
	Agriculture	37,4%	68,4%
Branche activité Principale	Industrie	14,4%	22,8%
agrégée en 4 de l'emploi	Commerce	19,8%	31,2%
principal	Service	9,4%	18,3%
	Total	24,8%	44,1%
Niveau d'instruction atteint	Aucun	30,4%	53,6%

_

³ Le test du KHI2 de Pearson basé sur l'hypothèse d'indépendance des lignes et des colonnes d'un tableau révèle une forte dépendance entre le revenu et la CSP et entre le revenu et le niveau d'instruction (Ref. Pearson (1900); Conover [1999, 240] et Fienberg [1980, 9]). En effet, la p-value (0,000) est inférieur au seuil de 5%. L'analyse de la corrélation révèle une forte corrélation entre ces variables (p-value=0,000<5%).

(regroupe)	Primaire	26,5%	44,8%
	Secondaire	15,7%	31,4%
	Supérieur	5,2%	10,0%
	Total	24,8%	44,1%
	16-24 ans	23,0%	57,3%
	25-35 ans	23,7%	40,9%
Groupe d'âge	36-64 ans	25,7%	41,1%
	65 ans et plus	40,7%	53,1%
	Total	24,8%	44,1%
	Administration, entreprise publique et parapublique	0,6%	2,5%
Saataun institutionnal on 4	Privé formel	7,2%	15,9%
Secteur institutionnel en 4	Privé informel	32,4%	43,2%
	Ménage	19,7%	37,6%
	Total	29,3%	39,6%

4.6.5. Au niveau des emplois salariés

Les taux nationaux de bas salaire et de revenus inférieurs au SMIG sont respectivement de 11,6% et de 23,6%. Autrement dit, sur 100 personnes en emploi salarié, au moins 11 perçoivent des bas salaires et au moins 23 ont un revenu inférieur au SMIG.

Les taux de bas salaire restent relativement élevés chez les domestiques (22,1%) et les apprentis ou salariés payés (20,2%). Au niveau des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, le taux de bas salaire est nul. Néanmoins, force est de constater que les catégories des cadre moyen, agents de maitrise, des ouvriers qualifiés et semi-qualifiés présentent des cas de bas salaires même s'ils restent relativement faibles. Quant à la situation de revenus inférieurs au SMIG, elle est perceptible dans toutes les catégories socio-professionnelles et demeure relativement plus prépondérante dans les catégories inférieures à celle des ouvriers qualifiés (ouvriers semi-qualifié (20,9%), manœuvres (38,1%), apprentis ou salariés payés (35,6%) et domestiques (34,6%)).

Au niveau du milieu de résidence, les bas salaires ne concernent que 6 personnes sur 100 et 12 personnes 100 pour les revenus inférieurs au SMIG. Cette question est beaucoup plus préoccupante dans les milieux urbains hors Abidjan (16,3% pour les bas salaires et 34,8% pour les revenus inférieurs au SMIG) qu'en milieu rural (12,8% pour les bas salaires et 25,5% pour les revenus inférieurs au SMIG).

La problématique des bas salaires et revenus inférieurs au SMIG touche tous les niveaux d'instruction atteint. Cette problématique ne touche moins de personne en améliorant le niveau d'instruction. En effet, seul environ un cinquantième des salariés de niveau supérieur et 6,9 % de niveau secondaire sont touchés par le problème de bas salaire (respectivement 2,0% et 18,6% pour les revenus inférieurs au SMIG). Au niveau des salariés de niveau primaire et sans niveau d'instruction, ce sont respectivement 15,7% et 21,4% des personnes qui sont concernés par le problème des bas salaires et respectivement 29,6% et 39,5% des personnes qui sont concernés par le problème des revenus inférieurs au SMIG.

Au niveau des branches d'activités, la question des bas salaires et des revenus inférieurs au SMIG touche un plus grand nombre de personnes dans les branches « agriculture » et « commerce ». Le taux de

bas salaire (respectivement de revenus inférieurs au SMIG) est de 26,3% (respectivement de 49,8%) dans la branche « agriculture » et de 12,5% (respectivement de 26,6%) dans la branche « commerce ». Les branches « service » et « industrie » présente les plus faibles taux de bas salaire (6,8% et 9,8% respectivement) et de revenus inférieurs au SMIG (14,9% et 19,4% respectivement).

Tableau DPE.13 : Taux de bas salaire et de salaire inférieur au SMIG selon la CSP, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la branche l'activité

		Revenu mensuel moyen (1000 FCFA)	Taux de bas salaire	Taux de revenu inférieur au SIMG
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	350,061	0,0%	2,8%
	Cadre moyen, agent de maîtrise	256,113	1,3%	2,7%
	Employé/ouvrier qualifié	162,978	4,0%	8,4%
Statut socio	Employé/ouvrier semi qualifié	118,567	8,7%	20,9%
professionnelle	Manœuvre	100,059	18,4%	38,1%
	Apprenti ou stagiaire payé	96,281	20,2%	35,6%
	Domestique	72,481	22,1%	34,6%
	Total	138,841	11,6%	23,6%
	Abidjan	154,162	6,4%	11,9%
Milieu de résidence	Autre urbain	128,806	16,3%	34,8%
Willieu de l'esidelice	Rural	132,945	12,8%	25,5%
	Total	138,841	11,6%	23,6%
	Aucun	100,561	21,4%	39,5%
Niveau d'instruction	Primaire	111,218	15,7%	29,6%
atteint (regroupe)	Secondaire	126,054	6,9%	18,6%
attenit (regroupe)	Supérieur	250,514	2,0%	3,1%
	Total	138,841	11,6%	23,6%
	Agriculture	83,117	26,3%	49,8%
Branche activité	Industrie	137,375	9,8%	19,4%
Principale agrégée en	Commerce	110,786	12,5%	26,6%
4 de l'emploi principal	Service	166,748	6,8%	14,9%
	Total	138,841	11,6%	23,6%

Source: ENE 2019

% de salariés ayant une durée de travail inférieur à 40 heures et % de salariés ayant une durée de travail excessive (sup à 48 heures) dans l'emploi principal.

L'analyse de la durée consacrée au travail dans l'emploi principal révèle que 26,6% des salariés travaillent moins de 40h par semaine et 49,3% d'entre eux travaillent plus de 48h par semaine. La majeure partie des cadres supérieurs travaillent plus de 48h par semaine (48,3%) et 26,3% d'entre eux travaillent moins de 40h par semaine. Quant aux cadres moyens, 28,8% travaillent moins de 40h par semaine.

Plus de 50% des ouvriers et domestiques consacrent plus de 48h de leur temps à leur emploi principal : soit 55,0% d'ouvriers qualifiés, 61,3% d'ouvriers semi-qualifiés et 51,3% de domestiques. A Abidjan, 53,4% des salariés travaillent plus de 48h par semaine et 24,2% moins de 40h par semaine. Dans le milieu rural, 51,1% des salariés travaillent plus de 48h par semaine et 24,6% moins de 40h par semaine.

Les salariés de niveau d'instruction « primaire » sont beaucoup plus nombreux à travailler plus de 48h par semaine (59,2%). La situation est la même que celle des salariés de niveau d'instruction « supérieur » (34,5%) et « secondaire » (46,1%).

Au niveau des branches d'activités, plus de 50% des salariés des branches « commerce » et « industrie » travaillent plus de 48h par semaine. Quant aux branches « agriculture » et « service », ce sont respectivement 40,8% et 46,0% des salariés qui consacrent plus de 48h de temps de travail par semaine à leur emploi principal.

Tableau DPE.14 : Durées de travail inférieur à 40h, supérieur à 48h selon la CSP, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la branche l'activité

		% de salariés ayant une durée de travail inférieur à 40 heures dans son emploi principal	% de salariés ayant une durée de travail excessive (sup à 48 heures) dans son emploi principal	
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	26,3%	49,3%	
	Cadre moyen, agent de maîtrise	28,8%	26,9%	
	Employé/ouvrier qualifié	21,9%	55,0%	
Statut socio professionnelle	Employé/ouvrier semi qualifié	17,1%	61,3%	
	Manœuvre	32,6%	47,2%	
	Apprenti ou stagiaire payé	30,6%	49,4%	
	Domestique	28,2%	51,3%	
	Total	26,6%	49,3%	
	Abidjan	24,2%	53,4%	
Milieu de résidence	Autre urbain	32,3%	41,6%	
Willied de l'esidelice	Rural	24,6%	51,1%	
	Total	26,6%	49,3%	
	Aucun	21,2%	56,0%	
Niveau d'instruction atteint	Primaire	24,7%	59,2%	
(regroupe)	Secondaire	29,2%	46,1%	
(regroupe)	Supérieur	31,5%	34,5%	
	Total	26,6%	49,3%	
	Agriculture	40,7%	40,8%	
Branche activité Principale	Industrie	18,2%	58,1%	
agrégée en 4 de l'emploi	Commerce	19,3%	60,7%	
principal	Service	26,6%	46,0%	
G FNF 2010	Total	26,6%	49,3%	

Source: ENE 2019

4.7. Conditions de travail dans l'emploi salarié

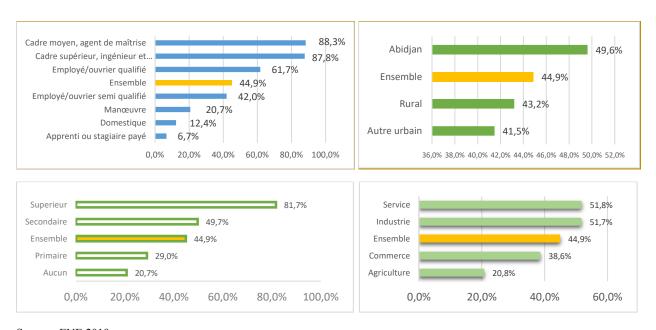
4.7.1. Formalisation du contrat de travail

La majeure partie des emplois salariés n'ont pas de contrats formels. En effet, seule 44,9% des emplois ont fait l'objet d'un contrat formel. Cette situation est observable dans toutes les catégories socio-professionnelles (CSP). En effet, les contrats non formels sont prépondérants au niveau des CSP inférieurs à ceux des ouvriers semi-qualifiés (42,0% de contrat formel) où les domestiques et les apprenti ou stagiaires payés ont les plus faibles taux de contrat formel (respectivement 12,4% et 6,7%) et moins

de 21 manœuvres sur 100 ont un contrat formel. Au niveau des CSP supérieurs à ceux des ouvriers semiqualifiés, le taux de contrat formel est relativement important soit 87,8% pour les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, 88,3% pour les cadres moyens et agents de maîtrise et 61,7% pour les ouvriers qualifiés.

Le taux de contrats formels est plus important à Abidjan ou 49,6% des contrats sont formels. Au supérieur environ 82 contrats sur 100 sont formels. Dans les branches industrie et service les taux de contrat formel sont supérieurs à la moyenne soit respectivement 51,7% et 51,8%.

Graphique DPE 2 : Taux de contrat formel selon la CSP, le milieu de résidence, niveau d'étude et branches d'activités Principales agrégées en 4 de l'emploi principal



Source: ENE 2019

4.7.2. Taux de syndicalisation

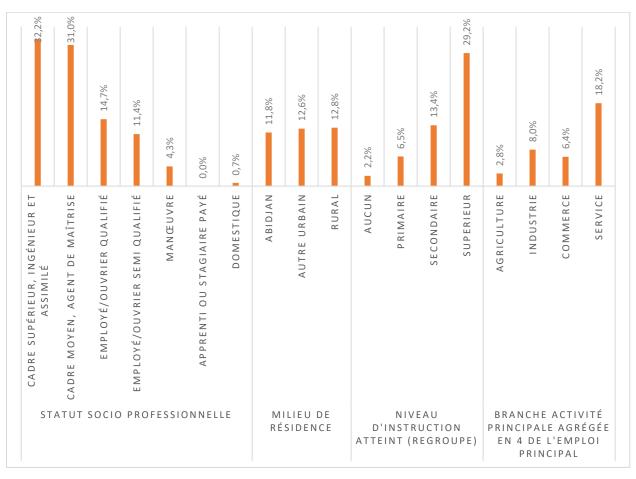
Le taux global de syndicalisation est de 12,4%. La syndicalisation reste marquée chez les cadres (32,2% chez les cadres supérieurs, 31,0% chez les cadres moyens) contrairement aux manœuvres et aux domestiques où les taux respectifs de syndicalisation sont faibles 4,3% et 0,7%. On note une absence de syndiqué chez les apprentis ou stagiaires payés.

Le taux de syndicalisation est plus faible à Abidjan (11,8%) qu'à l'intérieur du pays et sensiblement la même en zone rurale (12,8%) qu'en zone urbaine autre qu'Abidjan (12,6%).

La syndicalisation des salariés augmente avec le niveau d'instruction⁴. Les salariés sans instruction présente un faible taux de syndicalisation soit 2,2% suivi du primaire et secondaire avec respectivement 6,5% et 13,4%. Les salariés de niveau d'instruction « supérieur » sont les plus enclin à se syndicaliser soit 29,2%.

Au niveau des branches d'activités seule la branche « service » a un taux de syndicalisation supérieur à 10% soit 18,2%. Les branches « agriculture », « Industrie » et « commerce » sont faiblement syndiqués avec des taux respectifs de 2,8%, 8,0% et 6,4%.

Graphique DPE.3 : Taux syndicalisation selon la CSP, le milieu de résidence, niveau d'étude et branches d'activités Principales agrégées en 4 de l'emploi principal



Source: ENE 2019

4.7.3. Proportion d'emploi précaire

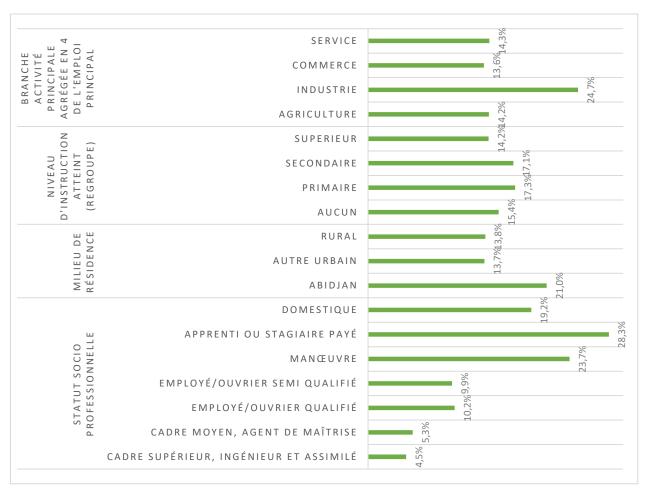
⁴ Le test du KHI2 de Pearson basé sur l'hypothèse d'indépendance des lignes et des colonnes d'un tableau révèle une forte dépendance entre la syndicalisation et le niveau d'instruction (Ref. Pearson (1900); Conover [1999, 240] et Fienberg [1980, 9]). En effet, la p-value (0,000) est inférieur au seuil de 5%. De plus, l'analyse de la corrélation révèle une forte corrélation entre ces deux variables (p-value=0,000<5%).

Les emplois occasionnels touchent 16 salariés sur 100. Ces emplois existent dans toutes les catégories socio-professionnelles. Les cadres sont moins touchés par ces emplois : soit 4,5% pour les cadres supérieurs et 5,3% pour les cadres moyens. Les emplois occasionnels sont plus récurrents chez les apprentis ou stagiaires payés (28,3%). Pour les manœuvres et domestiques, ils représentent respectivement 23,7% et 19,2%.

Les milieux rural et urbain hors Abidjan présentent des proportions relativement égales de salariés en emploi précaire (13,8% et 13,7% respectivement). Quant à la ville d'Abidjan, 21,0% des emplois sont précaires.

Les emplois précaires concernent 14,2% des salariés de niveau supérieur et sont plus importants dans la branche « industrie » (24,7%). Les branches « agriculture » et « service » présentent sensiblement la même proportion d'emplois précaires (respectivement 14,2% et 14,3%).

Graphique DPE.4 : Proportion d'emploi précaire selon la CSP, le milieu de résidence, niveau d'étude et branches d'activités Principales agrégées en 4 de l'emploi principal



Source: ENE 2019

4.8. Pluriactivité

La pluriactivité concerne 8,6% des emplois (10,1% chez les hommes et 6,5% chez les femmes) et est présente pour tout type d'emploi (formel ou informel). Parmi les salariés ayant plus d'un emploi, les femmes ne représentent que 31,1%. Elle beaucoup plus présente en milieux rural (11,1%) qu'en milieu urbain hors Abidjan (6,8%). La ville d'Abidjan est dominée par les salariés ayant un seul emploi. La pluriactivité ne touche que 5,0% des emploi.

La répartition par district de la pluriactivité, le district des savanes est celui qui a la plus grande partie des salariés qui ont plus d'un emploi (22,4%). Ce district a un pourcentage de pluriactivités de 22,9%. Quant aux districts autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro représentant respectivement 13,5% et 2,2% des détenteurs de plus d'un emploi, la pluriactivité ne concerne que 5,5% des emplois du district d'Abidjan et 11,2% des emplois du district de Yamoussoukro.

Moins de 10% des emplois sont des pluriactivités quel que soit le niveau d'instruction. Les pluriactivités sont plus importantes chez les employés de niveau primaire soit 9,7%. Dans les emplois où les employés sont sans niveau d'instruction, la pluriactivité représente 8,8% des emplois.

Entre 15 et 44 ans, les emplois s'adonnent très peu à plus d'un emploi. La pluriactivité représente moins de 10% des emplois. Les tranches d'âge 45-54 ans et 65 ans et plus ont une propension respective de 12,4% et de 11,4% à s'adonner à plus d'un emploi. Il est alarmant de constater que les moins de 15 ans sont concernés par la pluriactivité (0,1%) et 57,0% d'entre eux s'adonnent à plus d'un emploi.

Tableau DPE.15: Pluriactivités

		Taux de	% de plus d'un
		pluriactivité	emploi
Sexe	Homme	10,1%	68,9%
	Femme	6,5%	31,1%
	Total	8,6%	100,0%
District	Abidjan	5,5%	13,5%
	Yamoussoukro	11,2%	2,2%
	Bas-Sassandra	6,6%	8,8%
	Comoe	8,1%	5,5%
	Denguele	13,7%	2,0%
	Goh-Djiboua	4,3%	3,7%
	Lacs	10,7%	4,5%
	Lagunes	13,3%	11,4%
	Montagnes	6,0%	5,6%
	Sassandra	5,7%	6,6%
	Savanes	22,9%	22,4%
	Vallee du Bandama	5,6%	4,4%
	Woroba	9,3%	3,1%
	Zanzan	13,8%	6,2%
	Total	8,6%	100,0%
Milieu de résidence	Abidjan	5,0%	11,0%
	Autre urbain	6,8%	25,1%
	Rural	11,1%	63,8%
	Total	8,6%	100,0%
Niveau d'instruction atteint (regroupe)	Aucun	8,8%	49,4%
	Primaire	9,7%	27,4%
	Secondaire	7,8%	19,2%
	Superieur	5,7%	4,1%

	Total	8,6%	100,0%
	Moins de 15 ans	57,0%	0,1%
	15-19 ans	5,0%	3,1%
	20-24 ans	6,6%	9,2%
	25-34 ans	8,4%	32,8%
Groupe d'âge	35-44 ans	8,3%	26,2%
	45-54 ans	12,4%	18,7%
	55-64 ans	9,0%	7,0%
	65 ans et plus	11,4%	2,9%
	Total	8,6%	100,0%
	Emploi formel		2,7%
Formalité de l'emploi secondaire	Emploi informel		97,3%
	Total		100,0%

4.9. Transferts en espèces et revenus hors emploi

Dans un contexte de rareté des ressources, le revenu hors emploi parait comme une alternative pour combler les gaps. Dans le cadre de la présente enquête, les revenus hors emploi ont été saisis à travers les transferts reçu, les pensions perçues du travail antérieur, les revenus tirés du foncier ou de l'immobilier, les bourse reçue et d'autres revenus hors emploi.

Selon les résultats, le revenu hors emploi mensuel moyen est de 46 968 f CFA au niveau national. Par ailleurs, la lecture du tableau DPE.16 ci-dessous révèle que selon le milieu de résidence, le revenu hors emploi moyen à Abidjan (77 082 f CFA) est plus élevé que celui des autres zones urbaines (46 485 f CFA) et vaut plus de deux celui de la zone rurale (34 021 f CFA). L'analyse selon le sexe montre que le revenu hors emploi chez les hommes qui est de 65 827 f CFA vaut deux fois celui des femmes (32 683 f CFA). En outre, par rapport l'âge, il ressort que le revenu hors emploi augmente à mesure que l'augmente. En effet, estimé à 22 122 f CFA pour les personnes âgées de 16-24 ans, le revenu hors emploi est de 37 531 f CFA pour les personnes âgées de 25-35 ans. En ce qui concerne les tranches d'âge 36-64 ans et 65 ans et plus, il vaut respectivement 65 992 f CFA et 79 918 f CFA.

Le tableau DPE.16 montre également que, le revenu hors emploi augmente avec le niveau d'instruction. Selon les données, estimé à 41 785 f CFA pour les sans instructions, le revenu hors emploi passe à 42 793 f CFA pour les personnes en âge de travailler ayant un niveau secondaire et à 118 853 f CFA pour le supérieur.

Tableau DPE.16 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 16 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction

	Revenu mensuel moyen	Effectifs
Milieu de résidence		
Abidjan	77 082	446 260
Autre urbain	46 485	603 020

Rural	34 021	1 015 478
Sexe		
Homme	65 827	889 906
Femme	32 683	1 174 852
Tranche d'âge		
16-24 ans	22 122	655 886
25-35 ans	37 531	488 893
36-64 ans	65 992	675 251
65 ans et plus	79 918	244 728
Niveau d'instruction		
Aucun	41 785	806 829
Primaire	37 645	388 294
Secondaire	42 793	719 324
Supérieur	118 853	150 311
Total	46 968	2 064 758

4.10. Temps hebdomadaire de travail

Le principe de la limitation des heures de travail est admis en Côte d'Ivoire et basé sur deux dispositions légales et réglementaires. Dans le secteur public, la durée de travail de 8h par jour, soit 40h par semaine est déterminée par le décret n°2012-04 du 11 janvier 2012 instituant le système de la journée continue dans les Administration de l'état, les Etablissement Publiques Nationaux et les collectivités locales. Dans le secteur privé, conformément à l'article 21.2 du Code du Travail et à l'Article 1 du décret n°96-203 du 7 mars 1996 relatif à la durée du travail, la durée hebdomadaire de travail est de 40h pour les entreprises non agricoles, et de 48 heures pour les exploitations, établissement, entreprises agricoles et assimilées.

Selon les données de l'ENE-2019, dans l'ensemble, 49,3% des actifs occupés âgés de 16 ans ou plus font plus de 48 heures par semaine, seuil à partir duquel la durée du travail est ici qualifiée d'excessive. L'analyse par catégorie socioprofessionnelle, révèle que les tendances restent les mêmes, excepté les cadres moyens et agents de maîtrise où seulement 26,9% des actifs occupés travaillent 48 heures ou plus par semaine. L'examen du phénomène selon le milieu de résidence traduit que la proportion d'actifs occupés travaillant plus de 48 heures par semaine à Abidjan (53,4%) est supérieure de 2,3% à celle du milieu rural (51,4%). Tandis que dans les autres zones urbaines la proportion est relativement plus faible avec 41,6% des actifs occupés qui travaillent plus de 48 heures par semaine. Par rapport au sexe, la proportion des hommes (50,4%) qui travaillent plus de 48h par semaine dans l'emploi principale est supérieure à celle des femmes (45,8%).

Par ailleurs, la proportion des actifs occupés en situation de travail à durée excessive diminue à mesure que l'âge augmente. En effet, l'analyse du tableau DPE.17 montre qu'avec une proportion de 27,9%, les personnes en emploi âgées de 65 ans ou plus vivent moins une situation de travail à durée excessive par rapport plus jeunes.

Concernant le niveau d'instruction, l'examen des données met en évidence que la proportion des personnes en emploi qui travaillent plus de 48 heures par semaine baisse quand le niveau d'instruction augmente. En effet, selon les données, estimée à 56,0% pour les personnes en emploi n'ayant aucun niveau d'instruction, la proportion de la population en emploi passe à 46,1% pour le niveau secondaire et à 34,5% pour le niveau supérieur.

Tableau DPE.17 : Répartition (%) de la population en emploi selon le temps de travail hebdomadaire

	Nombre o				
	Moins de 40h	40h à 48h	48h et plus	Total	Effectifs
Statut socio professionnelle					
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	26,3	24,4	49,3	100,0	43444
Cadre moyen, agent de maîtrise	28,8	44,3	26,9	100,0	256017
Employé/ouvrier qualifié	21,9	23,1	55,0	100,0	372374
Employé/ouvrier semi qualifié	17,1	21,6	61,3	100,0	393257
Manœuvre	32,6	20,2	47,2	100,0	626783
Apprenti ou stagiaire payé	30,6	20,0	49,4	100,0	243985
Domestique	28,2	20,6	51,3	100,0	92708
Milieu de résidence					
Abidjan	24,2	22,4	53,4	100,0	671072
Autre urbain	32,3	26,1	41,6	100,0	553477
Rural	24,6	24,3	51,1	100,0	804019
Sexe					
Homme	26,7	22,9	50,4	100,0	1547152
Femme	26,2	28,0	45,8	100,0	481415
Tranche groupe d'âge					
16-24 ans	33,5	19,0	47,5	100,0	477086
25-35 ans	22,5	25,5	52,0	100,0	821094
36-64 ans	26,3	26,1	47,6	100,0	723470
65 ans et plus	56,3	15,8	27,9	100,0	6916
Niveau d'instruction					
Aucun	21,2	22,8	56,0	100,0	538494
Primaire	24,7	16,2	59,2	100,0	409499
Secondaire	29,2	24,7	46,1	100,0	711886
Supérieur	31,5	33,9	34,5	100,0	368689
Total	26,6	24,1	49,3	100,0	2028568

Source: ENE 2019

4.11. Taux de syndicalisation

L'Etat de Côte d'Ivoire a ratifié la Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948 et la Convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949. De plus la liberté syndicale est garantie par l'article 18 de la constitution qui dispose que « le droit syndical et le droit de grève sont reconnus aux travailleurs des secteurs public et privé qui les exercent dans les limites déterminées par la loi ». En son article 23 alinéa 4 de la Constitution, précise également que : « Toute personne a le droit de fonder avec d'autres, des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts ». Ces dispositions légales et réglementaires créent les bases de toutes activités syndicales.

Dans l'ensemble les résultats de l'ENE-2019 indiquent que 40,6% des salariés sont affiliés un syndicat sur leur lieu de travail. Selon le statut socioprofessionnel, les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (44,7%), les cadre moyens ou agents de maîtrise (48,2%) et les employé ou ouvriers qualifiés (41,6%)

sont les catégories où les niveaux de syndicalisation sont les plus élevés. Par ailleurs, on note une forte syndicalisation des salariés des travaux domestiques (100%). Toutefois, la participation des manœuvres (28,5%) aux syndicats reste faible.

L'analyse selon le milieu de résidence, indique que les proportions de salariés membres d'un syndicat sont presque identiques à Abidjan, dans les autres zones urbaines et en milieu rural avec respectivement 37,9%, 45,5% et 39,8% de salariés syndiqués. Concernant le sexe, le taux de syndicalisation est de 40,4% chez les hommes et 41,5% chez les femmes.

Par rapport à l'âge, le taux de syndicalisation augmente à mesure que l'âge augmente. Les données du tableau DPE.18 montrent que le taux de syndicalisation passe de 11,7% chez les 16-24ans à 57,5% chez les 65 ans et plus. En outre, elles révèlent également que les proportions des salariés syndiqués chez les 25-35 ans et les 36-64 ans sont respectivement de 37,5% et 44,2%.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, l'examen du tableau DPE.18 montre que le taux de syndicalisation augmente à mesure que le niveau d'instruction augmente. En effet, les données indiquent que le taux est passé de 17,5% chez les sans instructions à 47,9% chez ceux qui ont le niveau supérieur. Chez les salariés des niveaux primaire et secondaire, les taux de syndicalisation sont respectivement de 31,9% et 42,3%.

Tableau DPE.18: Taux de syndicalisation de la population en emploi salarié

	Taux de syndicalisation	Effectifs
Statut socio professionnelle		
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	44,7	31310
Cadre moyen, agent de maîtrise	48,2	163726
Employé/ouvrier qualifié	41,6	128366
Employé/ouvrier semi qualifié	38,1	110997
Manœuvre	28,5	80994
Apprenti ou stagiaire payé	0,0	6242
Domestique	100,0	612
Milieu de résidence		
Abidjan	37,9	178840
Autre urbain	45,5	131244
Rural	39,8	213001
Sexe		
Homme	40,4	427050
Femme	41,5	96035
Tranche d'âge		
16-24 ans	11,7	19644
25-35 ans	37,5	194361
36-64 ans	44,2	304461
65 ans et plus	57,5	4619
Niveau d'instruction		
Aucun	17,5	55500
Primaire	31,9	63060
Secondaire	42,3	199388
Supérieur	47,9	205139
Total	40,6	523085

Source: ENE 2019

L'Etat de Côte d'Ivoire a ratifié la Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948 et la Convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949. De plus la liberté syndicale est garantie par l'article 18 de la constitution qui dispose que « le droit syndical et le droit de grève sont reconnus aux travailleurs des secteurs public et privé qui les exercent dans les limites déterminées par la loi ». En son article 23 alinéa 4 de la Constitution, précise également que : « Toute personne a le droit de fonder avec d'autres, des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts ». Ces dispositions légales et réglementaires créent les bases de toutes activités syndicales.

Dans l'ensemble les résultats de l'ENE-2019 indiquent que 40,6% des salariés sont affiliés un syndicat sur leur lieu de travail. Selon le statut socioprofessionnel, les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (44,7%), les cadre moyens ou agents de maîtrise (48,2%) et les employé ou ouvriers qualifiés (41,6%) sont les catégories où les niveaux de syndicalisation sont les plus élevés. Par ailleurs, on note une forte syndicalisation des salariés des travaux domestiques (100%). Toutefois, la participation des manœuvres (28,5%) aux syndicats reste faible.

L'analyse selon le milieu de résidence, indique que les proportions de salariés membres d'un syndicat sont presque identiques à Abidjan, dans les autres zones urbaines et en milieu rural avec respectivement 37,9%, 45,5% et 39,8% de salariés syndiqués. Concernant le sexe, le taux de syndicalisation est de 40,4% chez les hommes et 41,5% chez les femmes.

Par rapport à l'âge, le taux de syndicalisation augmente à mesure que l'âge augmente. Les données du tableau DPE.19 montrent que le taux de syndicalisation passe de 11,7% chez les 16-24ans à 57,5% chez les 65 ans et plus. En outre, elles révèlent également que les proportions des salariés syndiqués chez les 25-35 ans et les 36-64 ans sont respectivement de 37,5% et 44,2%.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, l'examen du tableau DPE.19 montre que le taux de syndicalisation augmente à mesure que le niveau d'instruction augmente. En effet, les données indiquent que le taux est passé de 17,5% chez les sans instructions à 47,9% chez ceux qui ont le niveau supérieur. Chez les salariés des niveaux primaire et secondaire, les taux de syndicalisation sont respectivement de 31,9% et 42,3%.

Tableau DPE.19: Taux de syndicalisation de la population en emploi salarié

	Taux de syndicalisation	Effectifs
Statut socio professionnelle		
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	44,7	31310
Cadre moyen, agent de maîtrise	48,2	163726
Employé/ouvrier qualifié	41,6	128366
Employé/ouvrier semi qualifié	38,1	110997
Manœuvre	28,5	80994
Apprenti ou stagiaire payé	0,0	6242
Domestique	100,0	612
Milieu de résidence		
Abidjan	37,9	178840
Autre urbain	45,5	131244

Rural	39,8	213001
Sexe		
Homme	40,4	427050
Femme	41,5	96035
Tranche d'âge		
16-24 ans	11,7	19644
25-35 ans	37,5	194361
36-64 ans	44,2	304461
65 ans et plus	57,5	4619
Niveau d'instruction		
Aucun	17,5	55500
Primaire	31,9	63060
Secondaire	42,3	199388
Supérieur	47,9	205139
Total	40,6	523085

4.12. Formalité de l'emploi

Les résultats de l'ENE 2019 révèlent que dans l'ensemble seulement 10,8% de la population est en emploi formel. Ces personnes en emploi formel se trouvent principalement dans la ville d'Abidjan (21,4%), puis dans les autres villes (8,9%).

Nonobstant, l'accès à un emploi formel croit avec le niveau d'instruction. La proportion passe de 3,7% chez les personnes ayant aucun niveau d'instruction et 7,1% chez celles de niveau primaire à respectivement 18,4 et 54,6% chez les secondaires et chez celles de niveau supérieur.

En Côte d'ivoire, une grande partie de la population active est emploi formel. En effet, avec 14,8% et 10,1% respectivement les personnes de 36-64 ans et 25-35 ans sont les plus formellement employées contre 3% pour celles âgées de 16-24 ans. Quant à celles de 65 ans plus, elles sont estimées à 5%.

En outre, moins de 15% des hommes sont en emploi formel contre 5,5% des femmes. Par ailleurs, les services (27,7%) et les industries (17,0%) sont les branches d'activités pourvoyeuses d'emplois formels. On notera aussi que l'agriculture qui représente près de 28% du PIB de la Côte d'Ivoire englobe que 2,5% des personnes en emploi formel et 7,5% de ces dernières sont dans le commerce.

Les résultats des secteurs institutionnels corroborent ceux des branches d'activités. En effet, les services et les industries sont représentées par l'administration, les entreprises publiques et parapubliques, et les entreprises privées formelles, d'où l'évidence de leurs fortes proportions en termes d'emplois formels. L'administration, les entreprises publiques et parapubliques qui enregistrent 316 963 personnes, soit 93,6% de son personnel est en emploi formel et le secteur privé formel quant à lui a formalisé l'emploi de 91,1% de son personnel. Soulignons également que 12,0% des personnes travaillant dans les ménages ont un emploi formel et cette proportion est quasi nulle dans le secteur privé informel.

Tableau DPE.20 : Formalité de l'emploi

Caractéristiques	Emploi formel	Emploi informel	Total	Effectif
Milieu de résidence				
Abidjan	21,4	78,6	100	1 617 547
Autre urbain	8,9	91,1	100	2 706 693
Rural	7,9	92,1	100	4 241 853
Sexe	•			
Homme	14,5	85,5	100	5 037 943
Femme	5,5	94,5	100	3 528 151
Branche d'activité principale				
Agriculture	2,5	97,5	100	3 793 446
Industrie	17,0	83,0	100	919 357
Commerce	7,5	92,5	100	1 958 837
Service	27,7	72,3	100	1 894 454
Niveau d'instruction			•	
Aucun	3,7	96,3	100	4 145 642
Primaire	7, 1	92,9	100	2 073 749
Secondaire	18,4	81,6	100	1 815 276
Supérieur	54,6	45,4	100	531 426
Groupe d'âges	•			
16-24 ans	3,0	97,0	100	1 498 746
25-35 ans	10,1	89,9	100	3 182 328
36-64 ans	14,8	85,2	100	3 695 986
65 ans et plus	5,0	95,0	100	189 033
Ensemble	10,8	89,2	100	8 566 094
Secteur institutionnel	•			
Administration, entreprise publique et parapublique	93,6	6,4	100	338 491
Privé formel	91,1	8,9	100	228 921
Privé informel	0,0	100,0	100	4 997 370
Ménage	12,0	88,0	100	70 856
Ensemble	9,5	90,5	100	5 635 638

4.12.1. Caractéristiques de l'Emploi Informel

L'examen des données de l'ENE 2019, révèle qu'en Côte d'Ivoire près de neuf personnes sur dix (89,2%) est en emploi informel. L'informalité dans l'emploi est très dominante dans le milieu rural et dans les autres villes. En effet, on y trouve parmi les personnes en emploi plus de 91% sont en emplois informels.

Comme on pouvait s'y attendre, la tendance des emplois informels décroit avec le niveau d'instruction. En effet, la majorité des personnes ayant aucun niveau d'instruction, à savoir 96,3% et 92,9% de celles de niveau primaire sont en emploi informel. Chez les personnes de niveau secondaire, on trouve un peu

plus de 8 personnes sur dix (81,6%) et au niveau des personnes ayant le niveau supérieur, c'est proportion est de 45,4%. Quel que soit la tranche d'âge, au moins 85% des personnes sont en emploi informel. Et, les femmes avec une proportion de 94,3% sont majoritaire dans l'emploi informel contre 85,5% d'hommes.

L'agriculture et le commerce concentrent respectivement 97,5% et 92,5% des populations en emploi informel. Les résultats mettent également en relief que 83,0% et 72,3% respectivement des employés des industries et des services sont en emploi informel.

Cette tendance est beaucoup plus perceptible dans les secteurs institutionnels. En effet, la quasi-totalité (100%) des structures privées informelles ont leurs employés dans l'informel. L'administration et les entreprises publiques et parapubliques regorgent 6,4% de leurs personnels qui sont en emploi informel, tandis que dans le privé formel on enregistre une proportion de 8,9%.

4.13. Trajectoire et perspectives

4.13.1. Mobilité professionnelle

Au regard du tableau ci-dessous, globalement la proportion des personnes ayant eu un emploi précédemment sont estimées à 13,8%. Il n'existe presque pas de différence fondamentale entre les hommes (13,5%) et les femmes (14,1%) en termes de mobilité dans l'emploi. Par contre, par rapport au niveau d'instruction, on remarque que ce sont les personnes moins instruites (aucun et primaire) qui sont en plus grande proportion à avoir changé d'emploi. Cependant, on note une légère différence de plus de 2 points entre ceux ayant un niveau supérieur et les secondaires. Relativement au milieu de résidence, les citadins de la métropole (Abidjan) sont plus enclins à la mobilité dans l'emploi avec une proportion de 15,5%, suivis des ruraux dont la part est de 14,2%.

Selon cette enquête, divers motifs ont été évoqués pour justifier l'affranchissement du précédent emploi et se présentent par ordre d'importance. Cependant, il convient de distinguer les départs volontaires et les involontaires. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête montrent que les départs volontaires engrangent la plus forte proportion des personnes en emploi antérieurement (62,6%) contre 37,4% auxquelles la décision de départ était indépendante.

En se focalisant sur les départs volontaires, outre les "autre raisons volontaires", c'est l'insuffisance de la rémunération qui est le motif de départ le plus évoqué avec une proportion de 17,4% suivi par les raisons familiales avec 14,2%. Quant aux mauvaises conditions de travail et à l'inattraction de l'activité, elles ont été respectivement mises en avant par 8,7% et 7,8% des personnes. Aussi bien, en fonction du milieu de résidence, du niveau d'étude et du sexe, la motivation des départs est l'insuffisance de la rémunération. Cependant, au niveau du sexe, on remarque avec 24,3% les femmes ont changé d'emploi pour des raisons familiales.

Quant aux départs involontaires de leur emploi, l'enquête révèle qu'outre les autres raisons, pour 12,2%, c'est la fin du contrat/retraite qui est mise en avant comme raison, suivie de la faillite (7,4%) et la fermeture d'entreprise (secteur privée, 3,1%). On constate également, quel que soit la caractéristique considérée, la même tendance des raisons évoquées de façon involontaire.

Tableau DPE.21 : Pourcentage de personnes âgées de 16 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées

	Milieu de résidence			Niveau d'instruction atteint (regroupe)				Se		
Caractéristiques	Abidja	Autre	Rural	Aucu	Primair	Secondair	Supérieu	Homm	Femme	Total
	n	urbain	Kurar	n	e	e	r	e	1 CHIIIIC	
Personnes âgées de 16 ans et plus ayant eu un emploi antérieur (%)										
Oui	15,5	13,2	14,2	14,7	16,7	11,3	13,5	13,8	14,5	14,1
Non	84,5	86,8	85,8	85,9	85,3	83,3	88,7	86,2	85,5	85,9
Motif de la libération de l'emploi antérieur (%)										
Compression de personnel (secteur public)	0,2	0,2	0,2	0,0	0,2	0,6	0,0	0,4	0,0	0,2
Compression de personnel (secteur privé)	1,4	1,4	0,6	0,7	1,1	1,6	1,7	1,7	0,3	1,0
Fermeture d'entreprise (secteur privé)	6,9	3,2	1,3	1,4	3,8	5,0	6,6	4,2	2,0	3,1
Liquidation d'une entreprise publique	0,0	0,5	0,2	0,0	0,3	0,8	0,0	0,5	0,0	0,3
Privatisation/restructuratio n	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,6	0,8	0,4	0,0	0,2
Licenciement	4,5	2,3	0,8	0,6	2,3	4,5	4,1	3,0	1,1	2,1
Fin de contrat (Retraite, etc.)	11,6	11,9	12,6	14,4	4,6	13,3	22,6	12,9	11,5	12,2
Déguerpissement par la Communauté Urbaine/Mairie	4,3	2,0	1,1	1,5	2,6	2,6	2,1	1,9	2,3	2,1
Faillite	5,5	5,9	9,2	7,7	8,9	6,1	3,0	6,2	8,6	7,4
Autre raison involontaire	8,1	6,6	11,0	10,5	9,2	6,3	6,1	8,0	10,0	9,0
Rémunération insuffisante	18,5	20,9	14,6	15,9	21,0	17,1	15,0	22,2	12,7	17,4
Conditions de travail insatisfaisantes	8,9	10,3	7,6	8,3	8,3	10,7	6,7	10,6	6,9	8,7
Travail inintéressant	7,6	7,2	8,2	7,4	9,0	5,8	12,5	7,6	8,0	7,8
Raisons familiales (mariage / maternité)	10,4	10,7	18,1	18,1	16,4	6,4	1,1	3,9	24,3	14,2
Autre raison volontaire	11,8	16,5	14,4	13,4	12,3	18,6	17,6	16,7	12,3	14,5
Ensemble 2010	100,0	100,0	100, 0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.13.2. Mobilité dans l'emploi et dans l'activité

Les résultats de l'enquête révèlent que 14,1% des personnes avaient un emploi antérieurement.

L'analyse faite relativement au niveau d'instruction montre que les personnes ayant un niveau primaire (16,7%) sont les plus nombreuses, suivies par celles n'ayant aucun niveau d'instruction (14,7%).

Quant au milieu de résidence, 15,5% des personnes vivant dans la ville d'Abidjan ont eu à travailler antérieurement. En milieu rural, elles sont estimées à 14,2% et 13,2% se retrouvent dans les autres villes outre Abidjan.

Selon le sexe, on remarque qu'il y a plus de femmes en emploi antérieurement comparativement aux hommes. En effet, parmi les femmes, 14,5% ont eu un emploi antérieur tandis que la part des hommes est de 13,8%.

Tableau DPE.21: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité

Caractéristiques	Personne ayant eu un emploi antérieur (%)	% des personnes en emploi ayant changé de métier	% des personnes en emploi ayant changé d'activité
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	14,7	Pas disponible	Pas disponible
Primaire	16,7		
Secondaire	11,3		
Supérieur	13,5		
Milieu de résidence	•		
Abidjan	15,5		
Autre urbain	13,2		
Rural	14,2		
Sexe		•	
Homme	13,8		
Femme	14,5		
Ensemble	14,1		

Source: INS 2019

V. POPULATION AU CHOMAGE ET SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

5.1. Caractéristiques de la population au chômage (SU1)

Le concept de sous-utilisation de la main d'œuvre a été formalisé lors de la 19ème Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Il fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population en âge de travailler. En effet, le taux de chômage a toujours été l'indicateur phare pour rendre compte de la santé de l'emploi dans la plupart des pays notamment dans les pays développés.

Cependant, au regard de la définition internationale de l'emploi et du chômage, le niveau de ce dernier indicateur est anormalement faible dans les pays en voie de développement en général et en particulier en Côte d'Ivoire, ce qui le rend non pertinent à lui seul pour caractériser la dynamique et la santé du marché du travail. Ainsi, conscient de cette réalité, le Bureau international du travail (BIT) a inscrit à l'ordre du jour de la 18eme CIST tenue en octobre-novembre 2008 à Genève une discussion sur la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ces discussions ont abouti lors de la conférence suivante (19ème CIST) à la définition de plusieurs indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de main-d'œuvre en plus du taux de chômage. Il donc, en plus du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et la main-d'œuvre potentielle. Ces indicateurs peuvent être analysés individuellement ou en combinaison avec le chômage. Toutefois, la réflexion se poursuit pour compléter les indicateurs actuels de la sous-utilisation de la main d'œuvre avec l'emploi inadéquat lié aux qualifications et l'emploi inadéquat lié au revenu.

Le taux de chômage est l'un des indicateurs des tensions sur le marché du travail, qui marque le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Conformément aux nouvelles normes de la 19ème CIST, la population au chômage se compose de toutes les personnes en âge de travailler qui durant les sept (7) jours précédents l'enquête n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi, et étaient disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours suivant l'enquête si la possibilité d'occuper un poste de travail existait. Les chômeurs forment par ailleurs une population hétérogène, qu'il convient de distinguer : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les "primodemandeurs") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "anciens actifs").

5.1.1. Caractéristiques générales du chômage

Selon l'ENE 2019, les personnes touchées par le chômage sont estimées à 259 602 individus, ce qui correspond à un taux de chômage de 2,9%. Il est en légère baisse par rapport à 2017 où il s'établissait à 3,2%.

Le chômage est inégalement réparti selon les certaines caractéristiques. Ainsi, le chômage est jeune (6,2%) dans le groupe d'âge 20-24 ans (contre un taux de chômage inférieur à 2% à partir de 35 ans). Il est plus élevé chez les femmes (3,7%) (contre 2,4% chez les hommes), touche plus les personnes les plus instruits (9,2%) (contre 1,3% pour le supérieur pour les personnes sans niveau d'instruction), plus important en milieu urbain, particulièrement à Abidjan (6,6%) contre 1,7% en milieu rural.

En ce qui concerne sa répartition, les chômeurs sont en majorité des femmes (52%). Parmi eux, 21% n'ont jamais été à l'école et plus de sept (7) personnes sur dix (10) n'ont aucun diplôme. Par ailleurs, le chômage demeure un phénomène urbain (71,1%), avec une forte concentration à Abidjan (44,1%), et parmi les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire (39,8%).

Tableau SU.1 : Principales caractéristiques des chômeurs

Caractéristiques	Sexe		Niveau d'instruction							
	Homme	Femme	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Abidjan	Autre urbain	Rural	Total
Durée études										
Ancien occupé	10,0	9,9	-	4,7	10,7	15,2	10,4	7,8	12,2	10,0
Primo demandeur	10,9	10,2	1,0	4,6	10,5	15,1	11,5	10,7	8,8	10,5
Total	10,5	10,1	2,0	4,6	10,6	15,1	11,1	9,4	9,7	10,3
Durée du chômage										
Ancien occupé	2,8	3,2	2,8	2,4	3,5	2,8	2,5	3,5	3,2	3,0
Primo demandeur	3,5	3,9	4,8	5,2	3,5	2,3	2,5	4,8	4,7	3,7
Total	3,2	3,7	3,9	4,1	3,5	2,4	2,5	4,2	4,3	3,5
% Jamais scolarisé										

Ancien occupé	21,6	28,9	100,0	-	-	-	15,3	29,4	38,1	25,2
Primo demandeur	15,7	20,3	100,0	-	-	-	6,0	32,9	24,3	18,2
Total	18,1	23,4	100,0	-	-	-	9,5	31,2	28,4	20,8
% Femme										
Ancien occupé		49,0	56,2	43,5	53,9	32,6	46,0	55,1	45,8	49,0
Primo demandeur		53,4	59,6	60,5	50,4	48,2	54,3	46,2	57,1	53,4
Total		51,7	58,1	53,5	51,6	43,7	51,2	50,3	53,7	51,7

5.1.2. Durée d'études et durée du chômage

Le temps mis par un chômeur avant l'obtention du premier emploi ou d'un autre emploi à la suite de la perte du dernier peut s'avérer déterminant pour ce dernier notamment chez les diplômés. Le chômage de longue durée concerne tous les chômeurs ayant passé au moins une année au chômage. De ce point de vue, avec une durée moyenne de chômage estimée à 3,3 ans, la quasi-totalité des chômeurs en Côte d'Ivoire sont des chômeurs de longue durée. Ces chômeurs ont en outre un faible niveau d'instruction. De fait, leur durée moyenne d'étude est estimée à 10,4 ans c'est-à-dire la classe de 3^{ème} et six (6) chômeurs sur dix (10) ont obtenu au maximum le diplôme du CEPE.

La durée de chômage est différenciée selon le sexe, le type ou statut du chômeur, le diplôme, le milieu de résidence et l'âge. Cette durée est plus longue pour les primo demandeurs (3,7 ans) que les anciens actifs (2,7 ans), chez les chômeurs femmes (3,5 ans), chez les chômeurs sans diplôme (4 ans), en milieu rural (4,1 ans) et chez les chômeurs plus âgés (plus de 5 ans pour les chômeurs de plus de 35 ans contre 2,2 ans pour les 16-19 ans).

L'on note par ailleurs qu'un peu plus du tiers (36,1%) des chômeurs ont une durée de chômage inférieure à un (1) an contre 30,8% des chômeurs qui ont une durée de chômage comprise entre 1 et 3 ans et enfin 33,1% chez qui la durée de chômage est supérieure à 3 ans. Sont majoritairement concernés par une courte durée de chômage, les diplômés du « Master/DESS/DEA/MBA/Doctorat/PHD » (100%), des « Diplômes professionnels et techniques du premier cycle » (59%) et des « Diplômes professionnels et techniques du deuxième cycle » (57,1%). En revanche, les plus longues durées de chômage sont enregistrées chez la majorité des vielles personnes (85,3% chez les 65 ans et plus), en milieu rural (47,9%), chez les titulaires de Licence/Maitrise/ingénieurs techniciens (47,3%) et chez les titulaires du CEPE (43,5%).

5.1.3. Catégorie ou type de chômage

5.1.3.1. Les primo-demandeurs

Dans cette catégorie de chômeurs, les femmes sont majoritaires (53,8%). Parmi les primo-demandeurs, 18,5% n'ont jamais été à l'école et 35,8% n'ont aucun diplôme. Les primo demandeurs font en moyenne 3,7 ans dans le chômage, le nombre moyen d'années d'étude faite par cette catégorie est de 10,6 ans.

L'on observe que 51% des chômeurs anciens actifs sont de sexe masculin, 25,2% d'entre eux n'ayant jamais été à l'école alors que 42,7% sont sans diplôme. La durée moyenne dans le chômage de cette catégorie est de 2,7 ans, et le nombre d'années d'étude faite est 10 ans.

Tableau SU.2 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon la durée au

chômage

enomage		Tr	anche group	e chômag	e	Durée du
		Moins de	Entre 1 et		Total	chômage
Т 1.	Ancien actif	48,5%	27,7%	23,8%	100,0%	2,7
Type de	Primo demandeur	28,6%	32,7%	38,7%	100,0%	3,7
chômeur	Total	36,1%	30,8%	33,1%	100,0%	3,3
	Homme	40,4%	30,8%	28,8%	100,0%	3,1
Sexe	Femme	32,2%	30,8%	37,0%	100,0%	3,5
	Total	36,1%	30,8%	33,1%	100,0%	3,3
	Aucun	34,2%	30,1%	35,7%	100,0%	4,0
	СЕРЕ	25,8%	30,7%	43,5%	100,0%	4,0
	BEPC	41,9%	35,3%	22,8%	100,0%	2,2
	Diplômes professionnels et techniques du	59,0%	41,0%	0,0%	100,0%	1,4
Diplôme plus	5,00	11,7%	36,1%	52,2%	100,0%	3,7
élevé	Diplômes professionnels et techniques du	57,1%	24,6%	18,3%	100,0%	1,6
	DEUG/DUT/BTS	59,9%	29,4%	10,6%	100,0%	1,7
	Licence/Maitrse/ing tech	22,8%	29,9%	47,3%	100,0%	2,8
	Master/DESS/DEA/MBA/Doctorat/PHD	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,7
	Total	36,1%	30,8%	33,1%	100,0%	3,3
	Abidjan	36,3%	37,4%	26,3%	100,0%	2,3
Milieu de	Autre urbain	44,8%	26,9%	28,3%	100,0%	4,1
résidence	Rural	27,8%	24,3%	47,9%	100,0%	4,1
	Total	36,1%	30,8%	33,1%	100,0%	3,3
	15-19 ans	22,1%	53,7%	24,2%	100,0%	2,2
	20-24 ans	43,5%	30,0%	26,4%	100,0%	2,6
	25-34 ans	34,3%	30,4%	35,4%	100,0%	3,2
Groupe d'âge	35-44 ans	45,8%	15,5%	38,7%	100,0%	5,0
Groupe u age	45-54 ans	26,9%	29,2%	43,9%	100,0%	5,3
	55-64 ans	36,3%	25,8%	37,8%	100,0%	5,8
	65 ans et plus	14,7%	0,0%	85,3%	100,0%	9,5
	Total	36,1%	30,8%	33,1%	100,0%	3,3
Jeunes âgés de	15-24 ans	37,7%	36,5%	25,8%	100,0%	2,5
15-24 ans	Total	37,7%	36,5%	25,8%	100,0%	2,5
Jeunes âgés de	15-35 ans	36,1%	32,5%	31,4%	100,0%	3,0
15-35 ans	Total	36,1%	32,5%	31,4%	100,0%	3,0
Jeunes âgés de	15-40 ans	37,1%	31,8%	31,1%	100,0%	3,0
15-40 ans	Total	37,1%	31,8%	31,1%	100,0%	3,0
	Total	36,1%	30,8%	33,1%	100,0%	3,3

Source : ENE 2019

5.1.4. Aspirations des chômeurs

Les chances pour les chômeurs d'occuper un emploi sont souvent liées au type d'emplois qu'ils recherchent et/ou au revenu minimum qu'ils sont prêts à accepter. Ce revenu est aussi appelé revenu minimum de remplacement.

5.1.4.1. Type d'emploi recherché

Selon les résultats de l'ENE 2019, en majorité, les chômeurs recherchent un emploi salarié (45,2%), notamment plus les primo demandeurs (47,9%) que les anciens actifs (42,1%). Ensuite, 28,3% sont

favorables à un emploi indépendant quand 33,3% sont indifférents. Selon le lieu de résidence, la préférence pour les emplois salariés est prononcée à Abidjan (51,2%) quel que soit la catégorie de chômeur (59,7% pour les primo-demandeurs et 58,3% pour les anciens occupés).

Les chômeurs recherchent avant tout, un emploi permanent (76,4%) et à plein temps (68,7%). Cette préférence est accentuée chez les anciens actifs (71,9% pour occupés contre 66,7% pour les nouveaux chômeurs), chez les chômeurs habitant le district de la Comoé (87,1%) et dans le district autonome de Yamoussoukro. On les retrouve plus en milieu urbain particulièrement à Abidjan (74% pour les anciens occupés et 73% pour les nouveaux chercheurs d'emploi).

Pour les chômeurs, le plus important est d'obtenir un emploi qu'il corresponde ou non à leurs qualifications. Seulement 19,8% recherchent un emploi qui correspond à leurs qualifications, les primodemandeurs étant les plus à être de cet avis (29,4% pour les primo demandeurs contre 22,8% pour les anciens actifs).

Tableau SU.3: Type d'emploi recherché

Type de	Sexe	Recherc	hez-vous un en indépendan		ou	% souhaitant	% souhaitant un emploi	Effectif
chômeur	Sexe	Salarié	Indépendant	Indifférent	Total	un emploi permanent	correspondant au métier	Effectif
Ancien	Homme	46,9	22,7	30,5	100,0	77,6	26,3	49964
actif	Femme	37,1	25,1	37,8	100,0	66,0	19,3	47928
Primo	Homme	43,8	16,3	40,0	100,0	62,0	34,5	76136
demandeur	Femme	51,5	17,7	30,8	100,0	71,9	24,0	87104
	Aucun	34,0	33,6	32,4	100,0	68,0	18,2	24670
Ancien	Primaire	20,5	37,5	42,1	100,0	82,5	17,3	20410
actif	Secondaire	59,5	12,3	28,2	100,0	68,8	23,1	37402
	Supérieur	41,5	18,2	40,3	100,0	71,9	37,1	15410
	Aucun	36,3	27,4	36,3	100,0	64,3	13,6	29682
Primo	Primaire	33,1	32,3	34,6	100,0	60,0	13,2	29474
demandeur	Secondaire	47,0	13,7	39,3	100,0	66,2	20,5	66093
	Supérieur	69,9	2,9	27,1	100,0	77,3	67,6	37990
	Abidjan	58,3	15,4	26,4	100,0	74,0	21,3	43070
Ancien	Autre							
occupé	urbain	37,1	29,5	33,4	100,0	74,8	27,1	32204
	Rural	18,4	32,0	49,6	100,0	64,0	19,7	22619
	Abidjan	60,2	15,5	24,3	100,0	73,3	46,0	71836
Primo demandeur	Autre urbain	31,9	14,5	53,6	100,0	57,6	20,0	37640
	Rural	42,7	20,8	36,5	100,0	66,0	12,3	53762
Total ancien occupé		42,1	23,9	34,0	100,0	71,9	22,8	97893
Total primo	demandeur	47,9	17,0	35,1	100,0	67,3	28,9	163238

Total	45,7	19,6	34,7	100,0	69,2	26,6	261133
-------	------	------	------	-------	------	------	--------

5.1.4.2. Temps de travail et revenu minimum acceptable

Le revenu moyen mensuel acceptable pour les chômeurs est de 137 578 Francs CFA, les primodemandeurs (142 233 FCFA) étant moins flexible que les anciens occupés (130 444 FCFA), alors que le revenu des personnes en emploi actuel est de 106 387 FCFA, soit 22,6% moins.

Quant au nombre d'heures hebdomadaire acceptables, il est de 42,3 heures par semaine et correspond à la durée légale de travail hebdomadaire (40-48 heures). Toutefois, les chômeurs semblent être flexibles, puisqu'ils acceptent de baisser leurs prétentions si le chômage persiste (78,4%).

Tableau SU.4: Revenu minimum, temps de travail acceptables

Sexe	Type de chômeur	Revenu mensuel acceptable (FCFA)	Nombre d'heure de travail souhaitable	% Accepte de baisser les prétentions
	Ancien actif	154 927,7	44,6	77,3
Homme	Primo demandeur	169 904,9	43,8	79,3
	Total	163 790,4	44,1	78,3
	Ancien actif	104 690,1	39,3	80,9
Femme	Primo demandeur	116 179,3	41,4	76,3
	Total	111 793,0	40,7	78,5
	Ancien actif	119 159,8	40,7	81,2
Aucun	Primo demandeur	58 893,4	36,1	67,0
	Total	88 697,7	38,2	84,5
	Ancien actif	85 563,1	45,2	73,7
Primaire	Primo demandeur	108 421,8	39,1	78,3
	Total	100 399,8	41,6	68,1
	Ancien actif	138 346,7	39,8	86,9
Secondaire	Primo demandeur	144 532,5	45,0	77,5
	Total	141 956,6	43,1	81,6
	Ancien actif	176 306,5	45,3	78,5
Supérieur	Primo demandeur	226 358,5	46,0	74,0
	Total	211 702,3	45,8	78,8
	Ancien actif	145 655,4	42,0	80,6
Abidjan	Primo demandeur	173 170,3	42,5	75,2
	Total	162 270,6	42,3	78,4
	Ancien actif	100 625,3	36,8	78,3
Autre urbain	Primo demandeur	137 686,6	42,3	74,9
	Total	119 437,9	39,7	74,1
	Ancien actif	143 980,9	49,5	86,3
Rural	Primo demandeur	105 587,0	42,8	78,5
	Total	117 364,1	44,8	77,0
Total	Ancien actif	130 444,7	42,0	74,6

Pr	rimo demandeur	142 233,7	42,5	84,0
To	otal	137 578,2	42,3	78,4

5.1.5. Mode de recherche d'emploi

La libéralisation du marché du travail ivoirien a abouti à deux principaux modes de recherche d'emploi. Les services de placement (publics ou privés) qui collecte et postent les offres d'emploi sur des sites ou dans des revues, et les demandes d'emploi aux portes des entreprises.

Au regard des résultats de l'ENE 2019, les chômeurs, tout comme les personnes en emploi ne recourent pas le plus souvent à ces services officiels ou autorisés. En effet, Pour la grande majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit à travers la mobilisation des réseaux de solidarité familiale ou amicale encore appelé capital social (82,9%), autant chez les primo demandeurs (82,2%) que chez les anciens actifs (84,1%), soit en frappant directement aux portes des employeurs (33,4% et 39,2%, respectivement chez les primo demandeurs et les anciens actifs). Les agences publiques de placement (Agence Emploi Jeunes, Plateforme de services (PFS), Direction Générale de l'Emploi)) ne sont utilisées comme vecteur de recherche que par 12,5% des chômeurs. Les modes de recherche ne sont pas sensiblement différents selon que l'on a déjà travaillé ou non, les relations personnelles étant toujours privilégiées.

Selon le sexe, les hommes utilisent moins les relations personnelles (79%) que les femmes (86,6%), il en est de même des agences privées de placement, les chiffres étant respectivement 1,9% et 8%. Quant à l'utilisation des autres modes de recherche d'emploi, les deux sexes sont presque à parité égale. C'est le cas, à titre d'exemples de la prospection directe auprès des employeurs (35,4% contre 35,9%) ou encore de l'agence publique de placement (12,4% et 12,5%).

Tableau SU.5: Mode recherche d'emploi

Type de chômeur	Caractéristiques	Relations personnelles (parents ou amis)	Directement auprès des employeurs	Les petites annonces (radio, journaux, affiche, etc.)	Agence publique de placement (Agence Emploi Jeunes, Plateforme de services (PFS), Direction Générale de l'Emploi)	Les agences privées de placement	Passez- vous des concours pour trouver un emploi	Internet pour rechercher un emploi	Autre moyen pour rechercher un emploi
	Homme	82,8	37,9	22,9	12,3	1,4	9,7	6,5	-
Ancien actif	Femme	85,5	40,6	12,4	13,7	10,2	13,9	1,0	1,0
	Total	84,1	39,2	17,8	13,0	5,7	11,7	3,8	0,5
Primo	Homme	76,4	33,6	11,7	12,5	2,3	15,5	5,6	3,1
demandeur	Femme	87,2	33,3	16,9	11,8	6,8	17,2	9,1	0,5
demandedi	Total	82,2	33,4	14,5	12,1	4,7	16,4	7,5	1,7
	Aucun	82,8	34,9	5,84	3,0	ı	6,7	-	2,0
	Primaire	97,1	29,1	1	2,9	11,3	1	-	-
Ancien actif	Secondaire	83,1	44,2	27,19	16,2	5,4	10,2	1,6	-
	Supérieur	71,6	47,6	37,50	34,9	8,1	39,1	20,2	-
	Total	84,1	39,2	17,76	13,0	5,7	11,7	3,8	0,5
Primo	Aucun	90,5	19,2	2,22	-	2,3	-	-	5,5
demandeur	Primaire	98,2	21,4	1,42	-	-	-	-	-

	Secondaire	77,9	34,5	14,39	7,1	4,2	18,4	6,5	0,7
	Supérieur	71,6	51,5	33,66	38,9	10,8	37,9	20,4	1,7
	Total	82,2	33,4	14,47	12,1	4,7	16,4	7,5	1,7
	Abidjan	71,3	52,5	22,40	21,5	4,4	17,3	3,7	-
Ancien actif	Autre urbain	95,8	32,7	8,15	0,5	11,4	8,2	-	1,5
Ancien acui	Rural	92,0	23,2	22,62	14,6	-	6,2	9,5	-
	Total	84,1	39,2	17,76	13,0	5,7	11,7	3,8	0,5
	Abidjan	76,8	37,3	18,33	14,9	7,4	15,8	11,5	1,5
Primo	Autre urbain	81,8	23,1	9,35	12,0	1,7	22,3	6,7	4,4
demandeur	Rural	90,0	35,7	12,90	8,4	3,2	13,0	2,5	-
	Total	82,2	33,4	14,47	12,1	4,7	16,4	7,5	1,7
	Abidjan	74,7	43,0	19,87	17,4	6,3	16,4	8,6	1,0
Total	Autre urbain	88,2	27,5	8,80	6,7	6,2	15,8	3,6	3,1
Total	Rural	90,6	31,9	15,86	10,3	2,2	11,0	4,7	-
	Total	82,9	35,6	15,72	12,5	5,1	14,7	6,1	1,2

5.1.6. Attente des chômeurs

Selon l'ENE 2019, environ 22% des chômeurs sont inscrits auprès d'une structure de promotion d'emploi ou d'un programme d'emploi. C'est à Abidjan que les chômeurs sollicitent le plus les structures de promotion d'emploi (33,2%) et dans une moindre mesure dans le district autonome de Yamoussoukro (29,6%).

La grande partie des chômeurs attendent des structures d'emploi des propositions d'embauche (78,5%). En revanche, une minorité souhaite une formation (3,9%) et 17,6% attendent un financement.

Dans la moitié des districts, la totalité des chômeurs préfèrent une proposition d'emploi. Ce sont les districts de Yamoussoukro, du Bas-Sassandra, du Goh-Djiboua, des Lagunes, des Montagnes, de la Vallée du Bandama et du Woroba. Il faut préciser que près d'un tiers des anciens actifs sont favorables à l'obtention d'un financement.

Tableau SU.7: Principales attentes des chômeurs selon leur profil

		Etes-vous inscrit auprès d'une structure de promotion de l'emploi			Qu'attendez-vous de cette (ces) structure(s)				
		Oui	Non	Total	Des propositions d'embauche	Une formation	Un financement	Total	
	Abidjan	33,4%	66,6%	100,0%	80,1%	5,0%	14,9%	100,0%	
	Yamoussoukro	29,6%	70,4%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Bas-Sassandra	9,6%	90,4%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Comoé	16,7%	83,3%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%	
	Denguélé	0,0%	100,0%	100,0%	,		ŕ	ŕ	
District	Goh-Djiboua	9,5%	90,5%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	
District	Lacs	10,2%	89,8%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%	
	Lagunes	3,9%	96,1%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Montagnes	2,9%	97,1%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Sassandra	0,0%	100,0%	100,0%				_	
	Savanes	0,0%	100,0%	100,0%					
	Vallée du	20,5%	79,5%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	

1	Woroba	0,0%	100,0%	100,0%				
	Zanzan	10,3%	89,7%	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Total	22,1%	77,9%	100,0%	78,5%	3,9%	17,6%	100,0%
Type de	Ancien actif	18,2%	81,8%	100,0%	62,0%	8,8%	29,2%	100,0%
chômeur	Primo demandeur	24,5%	75,5%	100,0%	85,6%	1,8%	12,6%	100,0%
chomeu	Total	22,1%	77,9%	100,0%	78,5%	3,9%	17,6%	100,0%
	Abidjan	33,2%	66,8%	100,0%	78,4%	4,0%	17,6%	100,0%
Milieu de	Autre urbain	17,4%	82,6%	100,0%	94,2%	5,8%	0,0%	100,0%
résidence	Rural	9,5%	90,5%	100,0%	52,3%	0,0%	47,7%	100,0%
	Total	22,1%	77,9%	100,0%	78,5%	3,9%	17,6%	100,0%
	Homme	22,9%	77,1%	100,0%	71,4%	4,6%	24,0%	100,0%
Sexe	Femme	21,3%	78,7%	100,0%	85,9%	3,1%	10,9%	100,0%
	Total	22,1%	77,9%	100,0%	78,5%	3,9%	17,6%	100,0%

5.2. Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2)

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié à la durée du travail est le rapport exprimé en pourcentage entre la somme de l'effectif des personnes au chômage, de l'effectif des personnes en sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre. Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont toutes les personnes en emploi qui, selon la période de référence, ont effectué involontairement un temps de travail inférieur à un seuil spécifié (durée légale de travail hebdomadaire comprise entre 40 et 48 heures en Côte d'Ivoire) et qui souhaitaient travailler davantage d'heures si la possibilité leur était donnée.

Ce taux est estimé à 12,3% de la main d'œuvre selon l'ENE 2019 et varie suivant l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence. Ainsi, il est un peu plus élevé chez les femmes (15,8% contre 9,8% chez les hommes), au sein des jeunes générations, dans la tranche 15 à 24 ans (20,1%), chez les personnes les plus instruites, secondaire (15,5%) et supérieur (19,8%), dans les villes plus que dans les villages, Abidjan (15,6%), autres villes (12,4%), et en milieu rural (10,9%).

5.3. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)

Le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle est le rapport exprimé en pourcentage entre la somme de la population au chômage, de la main d'œuvre potentielle et de la main d'œuvre élargie⁵. Pour rappel, la main d'œuvre potentielle concerne toutes les personnes qui, bien qu'ayant l'âge requis pour travailler et n'ayant pas d'emploi, ont cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines mais n'étaient pas disponibles pour l'occuper dans les quinze prochains jours, soit n'ont pas recherché un emploi au cours des quatre dernières semaines mais étaient disponibles si l'occasion leur était donnée. Dans la réalité, ce sont des personnes qui, pour diverses raisons se sont retirées du marché du travail et peuvent y revenir à tout instant lorsqu'elles estiment que les signaux que renvoie le marché du travail sont positifs.

En 2019, le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle n'a pratiquement pas varié (12,3%) par rapport à 2017-2018. Il y a cependant des différences selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence. Il est un peu plus élevé chez les femmes (17,8% contre 9,1% chez les hommes), particulièrement au sein des jeunes générations (24,4% pour les jeunes de 16-24 ans contre

-

⁵ La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre (effectif des personnes en emploi et au chômage) et de main d'œuvre potentielle.

13,8 pour les jeunes 25-34 ans), chez les personnes les plus instruites, secondaire (18,7%) et supérieur (21,2%), dans les villes et principalement à Abidjan (21,2%) plus que dans les villages (10,0%).

5.4. Taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU4)

Le taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU4) est l'indicateur composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Il est le rapport exprimé en pourcentage entre la somme de la population au chômage, des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, de la main d'œuvre potentielle et la main d'œuvre élargie.

D'après les résultats de l'ENE 2019, le taux composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre qui est estimé à 21,3% de la main d'œuvre élargie est en hausse par rapport à la dernière enquête (15,5% selon l'ERI-ESI 2017).

Cet indicateur présente des disparités suivant certaines variables. Il est plus élevé pour les titulaires des *Diplômes professionnels et techniques du premier cycle* (52,8%), pour les jeunes générations de 16-24 ans (36%), et dans le district du Denguélé (35%).

Tableau SU.8: Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail

	Taux de chômage combiné avec le Sous- emploi lié au temps de travail (SU2)	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3)	Taux combiné du chômage, du sous- emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU4)
Abidjan	15,3%	20,6%	27,8%
Yamoussoukro	16,7%	12,5%	23,6%
Bas-Sassandra	12,1%	6,4%	16,9%
Comoé	15,2%	11,5%	22,8%
Denguélé	20,6%	18,2%	35,0%
Goh-Djiboua	8,0%	5,6%	11,6%
Lacs	15,0%	18,3%	28,2%
Lagunes	16,4%	10,3%	23,9%
Montagnes	12,6%	21,0%	28,9%
Sassandra	8,3%	9,2%	15,8%
Savanes	4,8%	6,2%	10,1%
Vallée du Bandama	11,8%	8,8%	17,3%
Woroba	5,0%	7,2%	10,2%
Zanzan	16,0%	11,9%	24,4%
Homme	9,8%	9,1%	15,9%
Femme	15,8%	17,8%	28,2%
Aucun	10,8%	10,4%	18,7%
СЕРЕ	13,9%	16,3%	24,2%
BEPC	15,9%	18,6%	27,8%
Diplômes professionnels et techniques du	25,0%	49,4%	52,8%
BAC général	17,1%	21,9%	31,9%
Diplômes professionnels et techniques du	17,7%	25,8%	30,4%
DEUG/DUT/BTS	19,2%	20,4%	27,3%

Licence/Maitrise/ingénieur des techniques	19,7%	20,6%	31,7%
Master, DESS, DEA, MBA, Doctorat, PHD	15,2%	6,4%	17,6%
Abidjan	15,6%	21,2%	28,8%
Autre urbain	12,4%	11,7%	20,7%
Rural	10,9%	10,0%	18,4%
Moins de 16 ans	0,0%	0,0%	0,0%
16-19 ans	18,0%	27,7%	37,5%
20-24 ans	21,2%	23,1%	35,5%
25-34 ans	14,3%	13,8%	23,0%
35-44 ans	9,1%	8,0%	15,4%
45-54 ans	8,6%	6,6%	13,5%
55-64 ans	3,5%	5,9%	8,7%
65 ans et plus	3,9%	2,3%	5,5%
16-24 ans	20,1%	24,5%	36,0%
16-35 ans	16,0%	17,3%	27,3%
16-40 ans	14,4%	15,4%	24,8%
Total	12,3%	12,9%	21,3%

VI. SITUATION D'EMPLOI DES JEUNES ET DES COUCHES VULNERABLES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

La situation d'emploi des jeunes et des couches vulnérables (les femmes et les personnes jeunes chômeurs) sur le marché du travail sont mis en évidence dans ce chapitre par les sections suivantes :

- i) Situation des jeunes en emploi;
- ii) Chômage des jeunes ;
- iii) Situation des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (Neets);
- iv) Caractéristiques de la main-d'œuvre potentielle des jeunes (juvénile)
- v) La situation des femmes.

6.1. Situation des jeunes en emploi

La tranche d'âge qui définit la jeunesse est variable d'une étude à l'autre bien que la loi Ivoirienne l'établît entre 16 et 35 ans et l'Union Africaine entre 15 à 35 ans. Dans le cadre de cette étude, le jeune est défini suivant la tranche d'âge 16-40 ans.

Le tableau ci-dessous présente quelques caractéristiques sociodémographiques comme le sexe, le district de résidence, le secteur institutionnel et la branche d'activité par rapport à la situation dans l'emploi des jeunes de 16 à 40 ans.

6.1.1. Jeune en emploi ayant suivi une formation professionnelle

La formation professionnelle est l'une des portes d'entrée sur le marché de l'emploi. Il arrive qu'avant leur insertion dans un emploi, les jeunes suivent une formation professionnelle. Cette section permet d'apprécier l'importance des jeunes en emploi formé suivant le sexe, le district de résidence, le secteur institutionnel et la branche d'activité.

Par rapport au jeune en emploi ayant suivi une formation professionnelle, l'examen du tableau cidessous révèle que moins d'un cinquième (19,3%) ont déclaré avoir été formé, dont 24,5% sont des hommes et 14,2% des femmes.

D'un point de vue spatial, ce sont les jeunes en emploi des Districts du Denguelé (32,2%), d'Abidjan (29,8%), de Yamoussoukro (28,0%), du bas Sassandra (27,8%) qui sont les plus nombreux à avoir suivi une formation professionnelle. Les jeunes des autres District ont des taux relativement faible, inférieure à la moyenne nationale. Cependant les faibles taux de déclarations des jeunes en emploi par rapport à la suivie d'une formation professionnelle se rencontre dans les District du Denguelé (7,7%), des Savanes (8,5%) et des Montagnes (9,6%).

Suivant le secteur institutionnel, les jeunes en emploi dans l'administration publique (entreprises publiques et parapubliques) sont les plus nombreux à avoir suivi formation professionnelle (63,3%).

Selon la branche d'activité, les jeunes en emploi dans le secteur de l'industrie (57%) et les services (37,2%) sont les plus nombreux<u>-</u>à bénéficier d'une formation professionnelle.

6.1.2. Bas salaire chez les jeunes en emploi

Le bas salaire est appréhendé par le fait que le salaire mensuel est inférieur aux deux tiers du salaire mensuel médian. En Côte d'Ivoire, selon l'enquête emploi 2019, moins du quart (23,8%) des salaires perçus par les jeunes en emploi sont des bas salaires. La situation des salaires des jeunes en emploi inférieurs au SMIG est plus alarmante. En effet, 44,6% des jeunes en emploi gagnent moins que le SMIG autorisé par la loi.

Le phénomène des bas salaires est des plus contrastée lorsqu'on examine les caractéristiques des jeunes en emploi. Suivant le sexe, entre hommes et femmes les écarts sont énormes et en défaveur des femmes. En effet, 30,5% des jeunes femmes ont un salaire bas et 53,2% gagnent moins que le SMIG, ces chiffres étant respectivement 18,0 % et 38,1% pour leurs homologues de sexe masculin.

Au niveau des districts, l'on observe également une discrimination dans les salaires, particulièrement dans les districts du Sassandra-Marahoué, de la Vallée du Bandama et du Zanzan où le taux de base salaire varie entre 30% et 39%. L'on constate de façon générale que c'est dans les Districts où l'on sert les bas salaires que sont également payés les salaires moins que le SMIG (voir tableau ci-dessous).

Par secteur institutionnel, l'administration (entreprise publique et parapublique) et le privé formel, de façon relative ne paie pas de bas salaire respectivement 0,3% et 4,1%. Le pourcentage des jeunes en emploi de l'administration publique et au privé formel qui gagne moins que le SMIG s'établit respectivement à 2,5% et 14,4%. Au contraire, les bas salaires sont servis par les entreprises privées

informelles, (30,8%) et les ménages (20,8%). La situation du SMIG n'échappe pas au constat précédent, c'est le privé informel et les ménages qui sont les mauvais payeurs. De fait, 41,7% des jeunes qui travaillent dans le privé informel, gagnent moins que le SMIG, ce chiffre est 39,8% pour le ménage.

Suivant la branche d'activité l'on note aussi une discrimination des salaires. Le pourcentage des bas salaires est élevé d'abord dans l'agriculture (37,4%), puis dans le commerce (19,8%) et enfin dans l'industrie (14,4%), le secteur des services étant beaucoup plus enclins à servir moins de bas salaires (9,4%). Il est intéressant de constater que ce sont les branches d'activité qui servent les bas salaires, qui sont également celles qui paient moins que le SMIG (voir tableau SEJV.1).

Tableau SEJV.1 : Caractéristiques des jeunes de 16-40 ans en emploi

Caractéristiques sociodémographiques	Jeune ayant suivi une	Statut socio	professionnelle o	lans l'emploi	Bas	Revenu
	formation professionnelle	Employeurs	Travailleurs pour compte propre	Travailleurs familiaux	salaire	inférieur au SIMG
Sexe						
Homme	24,5	67,9	51,5	42,8	18,0	38,1
Femme	14,2	32,1	48,5	57,2	30,5	53,2
Total	19,3	100,0	100,0	100,0	23,3	44,6
District						
District autonome Abidjan	29,8	42,9	19,4	7,2	11	19,4
District autonome Yamoussoukro	28,0	0,3	1,3	1,1	17,2	34,7
Bas-Sassandra	27,8	11,6	10,3	17,5	25,3	50,1
Comoé	19,6	4,7	5,4	5,5	28,5	50,2
Denguélé	32,2	0,3	0,6	4,4	21,6	74,6
Gôh-Djiboua	13,8	7,4	9,5	5,2	24,5	42,7
Lacs	13,7	2,5	2,4	3,2	19,1	47,5
Lagunes	16,7	8,1	6,7	7,4	21,0	43,2
Montagnes	9,6	8,5	10,3	6,0	27,0	50,2
Sassandra-marahoué	12,7	5,8	11,2	9,6	30,9	55,1
Savanes	8,5	1,6	8,3	17,1	29,4	65,6
Vallée du Bandama	18,9	2,9	7,2	7,2	34,8	57,2
Worodougou	7,7	2,2	3,5	2,6	14,9	42,6
Zanzan	14,7	1,2	3,9	5,9	38,7	62,6
Total	19,3	100,0	100,0	100,0	23,3	44,6
Secteur institutionnel en 4						
Administration, entreprise publique et parapublique	63,3	0,0	0,0	0	0,3	2,5
Privé formel	34,0	15,8	2,7	0	4,1	14,4
Privé informel	20,6	84,2	97,3	0	30,8	41,7
Ménage	4,6	0,0	0,0	0	20,8	39,8
Total	23,2	100,0	100,0	0	28,0	38,5

Branche activité Principale agrégée en 4 de l'emploi principal						
Agriculture	11,1	18,6	47,4	82,9	37,4	68,4
Agriculture	11,1	10,0	77,4	02,9	57,4	00,4
Industrie	57,0	23,7	8,8	2,0	14,4	22,8
Commerce	18,6	34,2	29,7	9,6	19,8	31,2
Service	37,2	23,5	14,1	5,4	9,4	18,3
Total	23,5	100,0	100,0	100,0	24,8	44,1

6.1.3. Statut socio professionnelle dans l'emploi principal des jeunes

Suivant le statut socioprofessionnel des jeunes dans l'emploi principal, parmi les employeurs, les hommes sont majoritaires à plus des deux tiers (67,9%). Au niveau des jeunes travaillant à leur propre compte, la tendance est à l'équilibre entre hommes (51,5%) et femmes (48,5%). Par contre la tendance est inversée au niveau des jeunes travailleurs familiaux où on dénombre plus de femmes (57,2%) que d'hommes (42,8%).

La dimension spatiale suggère que, le district autonome d'Abidjan regorge de plus de jeunes employeurs (42,9%) et de travailleurs à compte propre (19,4%) par rapport aux autres districts. En revanche, les jeunes travailleurs familiaux, sont majoritairement observés dans le district du Bas-Sassandra avec une proportion de 17,5%.

Concernant le secteur institutionnel, au niveau du secteur privé informel, dans l'ensemble les jeunes employeurs et ceux travaillant à leur propre compte sont prédominants avec respectivement des proportions de 84,2 % et 97,3%.

S'agissant de la branche d'activité, l'analyse des données du tableau ci-dessus montre que les jeunes travaillant à leur propre compte et les aides familiaux privilégient le secteur agricole, respectivement 82,9% et 47,4%. Au contraire, les jeunes employeurs s'orientent vers le commerce (34,2%), les autres branches intéressent moins les jeunes.

6.2. Chômage des jeunes

La population jeune (16 à 40 ans) au chômage est celle qui n'est pas en emploi, a effectué des activités de recherche d'emploi durant une période référence, et disponible pour un emploi. Cette variable est mise en relation avec les caractéristiques individuelles que sont le sexe, le district de résidence et le niveau d'instruction.

Cette population est estimée à 232 642 personnes, soit un taux de chômage de 3,7 % (voir tableau cidessous). Le chômage des jeunes est plus important chez les femmes (4,6 %) que chez les hommes (3,1%).

Par Districts, le chômage affecte plus les jeunes à Abidjan (8,2%) et Yamoussoukro (6,4%). Suivent ensuite respectivement les districts des Lacs (4,3%), des Montagnes et de la Vallée du Bandaman avec

3,9% de taux de chômage. Ailleurs, ces taux sont faibles comparativement à la moyenne nationale, particulièrement dans le Denguélé (0,2%) et les Savanes (0,3%).

Le chômage des jeunes croit avec le niveau d'étude. Ainsi, ceux du supérieur ont un taux de chômage plus élevé (11,5%) comparativement à leur homologue du niveau secondaire (6,2%), primaire (2,7%) et sans niveau (1,7%).

Tableau SEJV.2 : Caractéristiques des jeunes au chômage

Coroctóristiques sociadóres aranhiques	Jeunes de 16-40 ans au chômage			
Caractéristiques sociodémographiques —	Effectif	Pourcentage (%)		
Sexe		·		
Homme	107835	3,1		
Femme	124806	4,6		
District				
District autonome Abidjan	121306	8,2		
District autonome Yamoussoukro	5933	6,4		
Bas-Sassandra	9947	1,3		
Comoé	12831	3,4		
Denguélé	141	0,2		
Gôh-Djiboua	11924	2,3		
Lacs	8118	4,3		
Lagunes	8218	1,9		
Montagnes	18892	3,9		
Sassandra-marahoué	7625	1,4		
Savanes	1669	0,3		
Vallée du Bandama	15922	3,9		
Worodougou	4592	2,5		
Zanzan	5523	2,5		
Niveau d'instruction				
Aucun	47400	1,7		
Primaire	42731	2,7		
Secondaire	91393	6,2		
Supérieur	51117	11,5		
Ensemble	232642	3,7		

Source: ENE 2019

6.3. Situation des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (Neets)

Cette section fait le focus sur la situation des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (ou Neets qui signifie Not in Education, Employment or Training) suivant des tranches d'âges spécifiés. Cette catégorie de personne inactive concerne principalement des jeunes introverties qui ne sont pas insérés

dans le système éducatif, mais aussi des adultes coupés de toute vie sociale, et renfermés sur euxmêmes**6**.

Cet indicateur désigne la part (en %) de jeunes d'un groupe d'âge donné (ici 15-24 ans, 15-35 ans ou 15-40 ans) qui ne sont pas en emploi, ni en formation et qui sont hors du système scolaire, dans le total des jeunes de cette même tranche d'âge. Le taux de NEET est utilisé pour mieux comprendre la situation des jeunes face au marché du travail.

Les jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (Neets) sont au nombre de 1 093 790 pour la tranche 15-24 ans, 2 322 383 pour la tranche 15-35 ans et 2 638 379 pour la tranche 15-40 ans. Ces chiffres correspondent respectivement aux proportions de 27,9%, 27,5% et 26,1% au niveau national.

Au niveau de la catégorie de jeunes de 15-24 ans le taux de Neets est deux fois plus élevé chez les hommes (38,4 %) que chez les femmes (16,7%). Cette tendance est identique au niveau des autres tranches d'âge (15-35 ans et 15-40 ans).

Concernant le niveau d'instruction, l'on note de façon générale qu'au niveau des différentes tranches d'âge, que plus le niveau d'instruction est bas, plus le taux de jeunes Neets est élevé.

Suivant le district, l'analyse du tableau ci-dessous montre que le district des montagnes regorge plus des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi. Ainsi dans la catégorie d'âge 15-35 ans et 15-40 ans, l'on enregistre respectivement les taux les plus élève avec 42,5 % et 40,3%. Au contraire dans le district du Worodougou, c'est le groupe d'âge des 15 à 24 ans qui renferme le plus de NEETS (47,2%).

Tableau SEJV.3 : Caractéristiques des jeunes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (Neets)

Caractéristiques sociodémographiques			Jeune de 15-35 a emploi, ni en éd et ni en form (Neets)	lucation	Jeune de 15-40 ans ni en emploi, ni en éducation et ni en formation (Neets)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe					<u>.</u>	
Homme	314569	16,7	647267	16,0	748416	15,0
Femme	779221	38,4	1675115	38,2	1889964	36,9
District					l l	
District autonome Abidjan	241448	26,7	570617	28,3	642727	26,6
District autonome Yamoussoukro	16455	24,7	33534	25,2	36540	23,2
Bas-Sassandra	95848	22,8	200528	22,1	233504	21,3
Comoé	53784	31,0	102719	24,8	111448	21,6
Denguélé	8166	23,1	19293	23,8	23895	23,3
Gôh-Djiboua	73943	36,3	176835	29,0	195592	26,6
Lacs	65691	30,9	152004	38,1	182618	38,4
Lagunes	54961	20,2	117959	22,1	139350	21,6

⁶ Définition de Wikipédia

-

Montagnes	186068	43,3	360237	42,5	403030	40,3
Sassandra-marahoué	107219	26,5	203669	25,3	228957	23,9
Savanes	43863	17,2	96994	16,6	116467	16,6
Vallée du Bandama	38769	14,5	75500	15,1	86249	14,3
Worodougou	62975	47,2	127640	42,0	139126	39,7
Zanzan	44600	31,3	84853	28,6	98876	27,8
Niveau d'instruction						
Aucun	517618	45,5	1151833	35,8	1344829	33,1
Primaire	270942	35,9	524905	28,8	582820	26,4
Secondaire	278940	15,2	540695	19,1	593645	18,8
Supérieur	26289	13,2	104950	18,8	117084	17,3
Ensemble	1093790	27,9	2322383	27,5	2638379	26,1

6.4. Caractéristiques de la main-d'œuvre potentielle juvénile

La main d'œuvre potentielle concerne toutes les personnes qui, bien qu'ayant l'âge requis pour travailler et n'ayant pas d'emploi, soit ne sont pas disponibles pour occuper un emploi dans les quinze prochains jours, soit n'ont pas recherché un emploi au cours des quatre dernières semaines. Dans la réalité, ce sont des personnes qui, pour diverses raisons se sont retirées du marché du travail et peuvent y revenir à tout instant lorsqu'elles estiment que les signaux sont positifs.

La main d'œuvre potentiel juvénile dans cette étude concerne uniquement les jeunes de 16-40 ans définis précédemment. Chez les jeunes, la main-d'œuvre potentielle juvénile est essentiellement féminine (64,2%). La main d'œuvre potentielle se concentre premièrement à Abidjan (33,2%) et secondairement dans le district des Montagnes 15,9%), où elle est plus élevée, relativement aux autres districts.

En considérant le niveau d'instruction, la plus forte proportion de la main-d'œuvre potentielle est observée chez les jeunes sans niveau d'instruction (33,2%). Cette proportion étant de 25% pour le niveau primaire et de 32% pour le niveau secondaire. Au contraire, au niveau du supérieur que la main d'œuvre potentielle est la plus basse (9,8%).

Tableau SEJV.4 : Répartition (en %) de la population main d'œuvre potentielle selon les caractéristiques des jeunes de 15-40 ans

Caractéristiques socio-démographiques	Main d'œuvre potentielle des jeunes de 15 à 40 ans				
	Effectif	%			
Sexe					
Homme	307 308	35,8			
Femme	551 852	64,2			
District administratif					
District autonome Abidjan	285 149	33,2			
District autonome Yamoussoukro	12 049	1,4			
Bas-Sassandra	52 271	6,1			
Comoé	43 543	5,1			
Denguélé	19 830	2,3			

Gôh-Djiboua	26 280	3,1
Lacs	46 010	5,4
Lagunes	55 676	6,5
Montagnes	136 501	15,9
Sassandra-Marahoué	67 256	7,8
Savanes	39 261	4,6
Vallée du Bandama	33 783	3,9
Worodougou	11 653	1,4
Zanzan	29 899	3,5
Niveau d'instruction		
Aucun	285 257	33,2
Primaire	214 694	25,0
Secondaire	275 355	32,0
Supérieur	83 855	9,8
Total	859 160	100,0

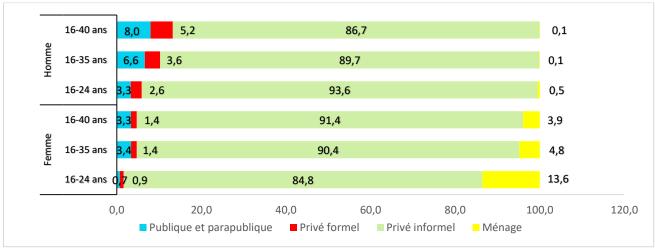
6.5. Situation des femmes par rapport à l'emploi

En Afrique subsaharienne particulièrement en Côte d'Ivoire, la situation d'emploi des femmes a connu une amélioration dans ces dernières décennies. Cependant, cet emploi est appréhendé à travers la production de biens et de services, l'activité économique ne tient pas encore compte des tâches domestiques exercées par la femme au foyer. Une femme ne sera donc considérée comme en emploi que si elle exerce une activité rémunératrice qui représente son pouvoir économique.

Le tableau 6.5 donne la répartition des emplois des jeunes âgés des 16 à 40 ans par secteur institutionnel. A l'évidence, les emplois sont essentiellement informels. De fait, 91,4% des emplois des femmes et 86,7% des emplois des hommes sont informels. Quel que soit le groupe d'âge considéré, et quel que soit le sexe, le constat n'est guère différent. Les emplois informels restent majoritaires à plus de 85%.

Les emplois qui apparaissent, après une nette rupture, sont ceux offerts par le secteur des ménages, particulièrement aux jeunes filles (13,6%). Quant à l'administration, notamment publique et parapublic, troisième pourvoyeuse d'emploi, elle enregistre dans le groupe des jeunes des hommes 8% des emplois, et 3,3% chez les femmes.

Graphique SEJV.1 : Répartition de la population par secteur institutionnel et selon les groupes d'âge des jeunes



6.5.1. Branches d'activité des femmes

L'analyse par branche d'activités est faite selon un regroupement en quatre principaux secteurs notamment : Agriculture, Industrie, Commerce et Services à partir de la NAEMA⁷.

Le Tableau SEJV.5 montre la répartition des emplois des jeunes par branche d'activité. Les résultats indiquent que les emplois sont tournés vers l'agriculture (46,2% pour les hommes et 34,1% pour les femmes) premièrement. Secondairement, pour les hommes, ce sont les emplois liés aux services (22,3%), quant, pour les femmes, ce sont les activités commerciales (33%). Il est intéressant de souligner que les femmes sont minoritaires dans les emplois industriels (7%) contrairement aux hommes (15%).

L'analyse précédente reste valable quel que soit le groupe d'âge spécifique considéré. A titre d'exemple, pour la catégorie des 16 à 35 ans, l'agriculture restant en tête, suivi du commerce pour les femmes (32,1%), et des services pour les hommes (21,5%) ; 15,5% des hommes exercent dans l'industrie contre 6,8% des femmes.

Tableau SEJV.5: Répartition (%) de la population par branche d'activité selon les groupes d'âge

Branche activité	16-24 ans		16-35 ans		16-40 ans		Total	
Principale	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Agriculture	51,1	38,2	46,1	34,4	46,2	34,1	49,8	36,4
Industrie	14,7	6,7	15,5	6,8	15,0	7,0	13,6	6,7
Commerce	16,1	27,6	16,8	32,1	16,6	33,0	15,4	33,6
Service	18,2	27,6	21,5	26,6	22,3	25,9	21,3	23,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ENE 2019

6.5.2. Temps domestique et hebdomadaire des femmes

La durée de travail consacrée par la femme reste préoccupante, et le tableau SEJV.5 nous situe sur la question. Les femmes effectuent 40 heures de travail dans leur emploi et 19 heures de travaux

⁷ Nomenclature des Activités des Etats Membres d'Afristat

domestiques par semaine, soit un total de 58 heures, ce chiffre étant de 52 heures pour les hommes, soit 7 heures de plus.

Toutefois en considérant uniquement l'emploi, la durée horaire hebdomadaire des hommes reste toujours élevée comparativement aux femmes. Au contraire, la durée hebdomadaire des travaux ménagers des femmes reste toujours supérieure à celle des hommes.

D'un point de vue spatial, ou même suivant le niveau d'instruction et la catégorie socio-professionnelle, les constats précédents sont valables. Les hommes passent plus de temps dans l'emploi, mais les femmes travaillent plus, dans la mesure où, elles s'adonnent aux tâches ménagères en plus de leur emploi.

Tableau SEJV.6 : Temps hebdomadaire et domestique moyen de la population par caractéristiques socio-spatiale et selon le sexe

	Fem	nme	Homme		
Caractéristiques socio-spatiale et professionnelle	Temps de travail hebdomadaire	Temps des travaux domestiques	Temps de travail hebdomadaire	Temps des travaux domestiques	
District administratif					
Abidjan	43	17	47	7	
Yamoussoukro	43	11	44	7	
Bas-Sassandra	37	13	43	7	
Comoé	39	25	45	6	
Denguélé	40	10	41	6	
Goh-Djiboua	45	32	49	5	
Lacs	42	16	45	8	
Lagunes	31	17	35	8	
Montagnes	41	22	44	9	
Sassandra	34	15	42	6	
Savanes	42	15	44	6	
Vallée du Bandama	41	12	47	9	
Woroba	38	35	44	12	
Zanzan	38	23	48	6	
Total	40	19	45	7	
Milieu de résidence					
Abidjan	42	17	48	7	
Autre urbain	38	15	41	7	
Rural	40	21	45	8	
Total	40	19	45	7	
Niveau d'instruction					
Aucun	39	20	46	6	
Primaire	40	18	46	8	
Secondaire	41	15	43	8	
Supérieur	40	14	40	8	
Total	40	19	45	7	
Statut socio professionnel dans l'emploi principal					
Salariés	46	21	46	7	
Employeurs	45	13	49	6	

Travailleurs pour compte propre	40	18	45	7
Membre de coopérative	53	21	40	7
Travailleurs familiaux	37	17	40	7
Apprentis/Stagiaires payés	39	12	42	6
Travailleurs inclassables	29	13	37	7
Total	40	19	45	7

6.5.3. Inégalité dans le revenu entre la femme et l'homme

Le revenu mensuel moyen tiré de l'emploi principal est plus élevé chez l'homme que chez la femme. De fait, les femmes gagnent 78 541 FCFA et les hommes 128 016 FACFA, soit près de 40% moins.

Quel que soit le district, le milieu, le niveau d'instruction, ou même la catégorie socio-professionnelle, le revenu des femmes reste toujours inférieur à celui des hommes. Toutefois, des disparités sont observées entre femmes suivant les caractéristiques citées précédemment. Ainsi, le revenu des femmes est plus élevé à Abidjan (105 993 FCFA) et plus faible dans le Denguélé et les Savanes presque à parité égale 55 000 FCFA. Il est plus élevé chez les femmes du niveau d'étude du supérieur 193 000 FCFA, et beaucoup moins chez celles qui n'ont aucun niveau (65 000 FCFA), soit plus de trois fois plus. Du point de vue de la catégorie socio-professionnelle, ce sont les femmes salariées qui enregistrent les plus gros salaires, suivies des travailleurs inclassables et des employeuses (109 000 FCFA); les faibles salaires étant détenus par les femmes travailleurs familiaux (51 000 FCFA).

Sans surprise, ce sont les femmes qui en plus grande proportion enregistrent les bas salaires et qui gagnent moins que le SMIG. De fait 31,4% des femmes ont un bas salaire, ce chiffre étant de 20,2% pour les hommes. Quant SMIG, ce sont 54,2% des femmes qui gagnent moins que le salaire minimum interprofessionnels garanti contre 37,1% des hommes.

Encore une fois, entre ville et village, suivant le district, le niveau d'instruction, et la catégorie socio-professionnelle, des hétérogénéités sont observées entre les femmes relativement au bas salaire. Ainsi, au niveau des districts, Abidjan a une proportion plus faible de femmes avec un bas salaire (17,1%) contre 45,7% pour le Zanzan. Du point de vue du niveau d'instruction, les chiffres sont 36,1% pour les sans instruction et 6,9% pour le supérieur. Vis-à-vis de la catégorie socio-professionnelle, on a 41,3% pour les membres des coopératives et 14,3% pour les salariés. Les bas salaires sont plus observés en ville, particulièrement à Abidjan (17%) que dans les villages (27,7%).

Tableau SEJV.7 : Salaire mensuel moyen des emplois (en FCFA) par caractéristiques individuelles selon le sexe

Caractéristiques des individus	Revenu mensuel		Bas salaire		Revenu inférieur au SIMG	
Caracteristiques des murvidus	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
District administratif						
Abidjan	105 993	173 761	17,1	5,6	26,0	11,9
Yamoussoukro	90 258	124 644	37,0	15,1	56,8	28,9
Bas-Sassandra	72 802	122 624	35,2	19,5	59,3	42,2
Comoé	73 108	103 755	34,2	22,9	57,3	42,0
Denguélé	54 838	98 389	31,1	12,2	84,5	57,4

Goh-Djiboua	83 014	162 553	36,0	15,6	54,4	30,1
Lacs	71 645	95 649	20,1	26,6	52,9	44,8
Lagunes	79 171	133 914	28,9	17,5	49,9	37,0
Montagnes	72 409	116 570	32,7	27,3	56,8	45,1
Sassandra	67 531	112 944	37,4	27,1	66,3	44,0
Savanes	54 995	92 027	37,8	29,5	75,1	59,0
Vallée du Bandama	67 956	102 390	42,6	34,4	67,4	51,5
Woroba	79 726	111 001	29,3	10,1	59,1	28,9
Zanzan	69 944	82 484	45,7	43,0	71,3	58,7
Milieu de résidence						
Abidjan	105 240	177 394	16,9	5,2	25,8	11,2
Autre urbain	73 626	105 311	46,2	26,6	59,4	47,1
Rural	71 559	124 127	27,7	21,7	61,6	40,3
Niveau d'instruction						
Aucun	64 604	112 221	36,1	24,7	63,4	43,8
Primaire	84 306	118 757	30,4	24,0	50,3	41,4
Secondaire	99 485	128 680	19,5	14,1	34,0	30,4
Supérieur	193 073	234 393	6,9	4,7	7,8	10,6
Statut socio professionnelle						
dans l'emploi principal						
Salariés	116 941	154 949	14,3	08,8	29,8	18,3
Employeurs	108 947	231 442	23,4	04,5	32,5	5,8
Travailleurs pour compte	78 521	119 064	35,4	30,5	49,0	39,7
propre	76 321	117 004	33,4	30,3	77,0	37,1
Membre de coopérative	60 839	151 367	41,3	08,4	68,5	21,6
Travailleurs familiaux	51 172	64 761	30,8	00,7	89,3	92,6
Apprentis/Stagiaires payés	71 666	106 607	28,3	18,2	44,5	35,7
Travailleurs inclassables	109 826	150 176	17,0	12,8	42,0	31,3
Total	78 541	128 016	31,4	20,2	54,2	37,1

6.5.4. Egalité des chances dans l'emploi

Une analyse de la répartition différenciée des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi est appelée la « ségrégation sexuée du travail ». Cette ségrégation se présente sous deux formes distinctes : la ségrégation dite « horizontale » et la ségrégation dite « verticale ».

6.5.4.1. Indices de ségrégation horizontale

La ségrégation horizontale renvoie à la concentration des femmes dans certains secteurs ou branches d'activité. Dans l'ensemble des activités exercées, la part des femmes est de 41,2%.

En ciblant, les secteurs d'activités, l'analyse du tableau ci-dessous révèle que les femmes sont plus nombreuses que les hommes (39,5%) uniquement dans le commerce (60,5%). Ensuite elles sont moins

représentées dans les services (43,4%) et l'agriculture (33,9%) et faiblement dans l'industrie (25,6%). Cette tendance est plus ou moins identique suivant le district et le milieu de résidence.

Tableau SEJV.8 : Indice de ségrégation horizontale suivant le district et le milieu de résidence

	Banche d'activité									
Milieu de résidence	Agriculture (%)	Industrie	Commerce	Service	E-ran-hla (0/)					
	Agriculture (%)	(%)	(%)	(%)	Ensemble (%)					
District										
Abidjan	19,2	24,5	57,7	37,7	42,1					
Yamoussoukro	33,1	27,0	68,8	39,5	42,7					
Bas-Sassandra	32,5	37,2	60,7	54,8	41,0					
Comoe	33,0	19,0	70,1	51,5	43,2					
Denguele	44,8	9,8	73,0	24,8	44,7					
Goh-Djiboua	30,2	34,2	51,4	37,8	36,8					
Lacs	33,8	26,9	67,2	41,5	39,9					
Lagunes	25,8	34,4	68,2	55,7	39,9					
Montagnes	20,8	18,4	72,9	61,6	37,0					
Sassandra	36,5	22,5	62,2	37,7	40,7					
Savanes	48,2	18,2	57,3	46,9	46,6					
Vallee du Bandama	37,3	34,8	59,4	45,3	43,7					
Woroba	27,7	11,2	45,0	39,4	32,0					
Zanzan	44,1	18,4	56,2	47,9	44,7					
Milieu Urbain										
Abidjan	0,0	22,2	56,7	37,4	41,5					
Autre urbain	30,9	32,0	64,3	46,5	40,6					
Rural	35,8	24,2	60,9	46,8	41,4					
Ensemble	33,9	25,6	60,5	43,4	41,2					

Source : ENE 2019

6.5.4.2. Indices de ségrégation verticale

La ségrégation verticale renvoie à la concentration (ou à la surreprésentation) des femmes dans certaines catégories professionnelles indépendamment de la branche d'activité ou du secteur d'activité concerné.

De façon globale les femmes sont surreprésentation dans les tâches domestiques (537,3%) que les hommes. Elles exercent plus leurs activités domestiques plus en milieu rural (855,5%) qu'en milieu urbain.

Suivant le district, c'est le district du Bas-Sassandra où on remarque plus d'activités domestiques (3072,7%).

Outre les activités domestiques, elles sont sous-représentées dans les autres activités professionnelles. La tendance observée est relativement identique quel que soit le milieu ou le district de résidence.

Tableau SEJV.9 : Indice de ségrégation verticale suivant le district et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Statut socio-professionnel								
	Cadre	Cadre	Employé/	Employé	Manœuvre	Apprenti ou	Domestique	Ensemble	

	supérieur,	moyen,	Ouvrier	/ouvrier		stagiaire payé		
	ingénieur	agent de	qualifié	semi				
	et assimilé	maîtrise		qualifié				
District								
Abidjan	5,7	25,6	30,7	20,8	27,7	48,8	471,7	34,7
Yakro	-	100	35,1	11,3	28,1	10,1	-	31,9
Bas-Sassandra	0	35,4	14,3	38,1	19,5	22	3072,7	28,6
Comoé	50	11,3	17	27,5	13,3	24,8	-	24,1
Denguélé	0	31,1	0	0	0	26,6	-	18,6
Gôh-Djiboua	45,2	15,6	44,5	67,9	7,2	67,6	0	37
Lacs	25,1	73,6	39,7	23,2	9,2	4,5	525,4	23,8
Lagunes	0	49,5	44,4	41,6	14,9	28,4	340,9	30,2
Montagnes	-	133,2	14,7	23,2	42,3	66,4	-	46,8
Sassandra-Marahoué	0	25,5	24,9	17,1	11	75,3	212,3	27,8
Savanes	-	8,8	13,7	42,4	2,8	5,3	-	15,9
Vallée du Bandama	26,6	31,7	20,2	61,7	20,5	30,1	=	33,3
Worodougou	74,7	0	0	0	6,3	107,8	44,3	29
Zanzan	0	0	21,5	0	22,4	0	-	13,3
Abidjan	3,2	24,4	29	20	26	43,4	402,5	32,6
Autre urbain	15,7	26,1	47,4	36,4	13,1	62,7	618	31,1
Rural	39,5	36,2	16,1	35,9	20,9	29,3	855,5	29,9
Ensemble	14,4	29,6	27,5	29,3	19	39,8	537,3	31,1

VII. CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE

La population hors main d'œuvre est constituée de trois composantes : (i) la main d'œuvre potentielle, (ii) la population au travail mais pas en emploi et (iii) les autres individus hors main d'œuvre.

Tableau HMO.1: composantes de la population hors main d'œuvre

		At	solu	Pourcentage			
	Total population hors main d'œuvre	Population au travail mais pas en emploi	Main d'œuvre potentielle	Autres individus hors main d'œuvre	% de la population au travail mais pas en emploi	% de la main d'œuvre potentielle	% des autres individus hors main d'œuvre
District							

Abidjan	1 152 432	470 960	338 826	342 646	40,9	29,4	29,7
Yamoussoukro	84 957	48 705	13 938	22 314	57,3	16,4	26,3
Bas-Sassandra	433 801	307 862	57 353	68 586	71,0	13,2	15,8
Comoé	198 688	115 557	51 114	32 017	58,2	25,7	16,1
Denguélé	46 707	13 307	23 786	9 614	28,5	50,9	20,6
Goh-Djiboua	275 010	200 872	26 701	47 438	73,0	9,7	17,2
Lacs	449 669	267 784	59 302	122 583	59,6	13,2	27,3
Lagunes	324 551	159 520	63 286	101 745	49,2	19,5	31,3
Montagnes	696 559	366 545	163 493	166 521	52,6	23,5	23,9
Sassandra	521 314	301 696	76 628	142 990	57,9	14,7	27,4
Savanes	283 362	120 893	42 430	120 039	42,7	15,0	42,4
Vallée du Bandama	288 683	141 899	39 550	107 234	49,2	13,7	37,1
Woroba	214 035	123 000	14 217	76 818	57,5	6,6	35,9
Zanzan	181 733	115 940	37 235	28 558	63,8	20,5	15,7
Milieu de résidence							
Abidjan	1 042 827	429 351	321 418	292 058	41,2	30,8	28,0
Autre urbain	1 777 521	1 049 674	290 039	437 808	59,1	16,3	24,6
Rural	2 331 153	1 275 514	396 402	659 237	54,7	17,0	28,3
Sexe							
Homme	1 942 680	818 063	376 974	747 642	42,1	19,4	38,5
Femme	3 208 822	1 936 476	630 885	641 461	60,3	19,7	20,0
Niveau d'instruction							
Aucun	2 176 803	1 214 308	353 142	609 353	55,8	16,2	28,0
Primaire	853 303	462 149	253 534	137 620	54,2	29,7	16,1
Secondaire	1 858 527	971 021	312 404	575 101	52,2	16,8	30,9
Supérieur	262 869	107 061	88 779	67 029	40,7	33,8	25,5
Groupe d'âge							
15-19 ans	1 313 589	783 034	152 476	378 079	59,6	11,6	28,8
20-24 ans	1 027 652	570 360	240 351	216 941	55,5	23,4	21,1
25-34 ans	1 120 452	611 074	338 183	171 196	54,5	30,2	15,3
35-44 ans	575 282	280 798	177 539	116 944	48,8	30,9	20,3
45-54 ans	345 804	210 208	63 404	72 192	60,8	18,3	20,9
55-64 ans	339 143	176 137	32 622	130 384	51,9	9,6	38,4
65 ans et plus	429 579	122 928	3 285	303 366	28,6	0,8	70,6
Total	5 151 501	2 754 539	1 007 859	1 389 103	53,5	19,6	27,0

7.1. Main d'œuvre potentielle

La main d'œuvre potentielle est composée de personnes hors main-d'œuvre qui remplissent l'un des deux critères suivants :

- a cherché un emploi au cours des 30 derniers jours (ou 4 dernières semaines) mais pas disponible pour en occuper un dans les 15 prochains jours ;
- n'a pas cherché un emploi au cours des 30 derniers jours (ou 4 dernières semaines) mais disponible pour en occuper un dans les 15 prochains jours.

Du fait de sa proximité avec le chômage, la main d'œuvre potentielle constitue une composante très importante dans l'analyse de la dynamique du marché du travail qu'il convient de surveiller. Selon que les signaux renvoyés par le marché du travail soient positifs ou négatifs, cette composante peut intégrer ou se retirer de la main d'œuvre. Ainsi, ce sous-groupe pourrait faire partie de la demande potentielle qui sera analysé plus loin.

Selon les résultats de l'ENE 2019, la main d'œuvre potentielle est estimée à 1 007 859 personnes soit 19,6% de la population hors main d'œuvre. Elle est donc en baisse comparée à celle enregistrée lors de l'ENSESI 2016 qui était estimée à 1 345 125 personnes.

La part de la main-d'œuvre potentielle par rapport à la population hors main d'œuvre varie selon le district, le milieu de résidence, le niveau d'instruction ou le groupe d'âge.

La proportion de la main d'œuvre potentielle est plus élevée dans le district du Denguélé (50,9%), à Abidjan (29,4%) et dans la Comoé (25,7%).

La proportion de la main-d'œuvre potentielle est plus élevée à Abidjan (30,8%) qu'en milieu rural (17%) et dans les autres villes (16,3%).

Suivant le niveau d'instruction, la main d'œuvre potentielle est plus importante pour les personnes de niveau d'étude supérieur (33,8%) et ceux de niveau primaire (29,7%).

Selon le groupe d'âge, la proportion de la main d'œuvre potentielle est plus grande pour les groupes d'âge intermédiaires 25-34 ans (30,2%) et 35-44 ans (30,9%). Cette proportion est de 23,4% chez les 20-24 ans.

7.2. Population au travail mais pas en emploi

La population au travail, mais pas en emploi est constituée de :

- (i) la population au travail pour la consommation personnelle ;
- (ii) les travailleurs bénévoles ;
- (iii) les travailleurs en formation non rémunérée ;
- (iv) et de la population engagée dans les autres formes de travail de production.

Avec un effectif estimé à 2 754 539 en 2019 (ENE 2019), la population au travail mais pas en emploi représente un peu plus de la moitié (53,5%) de la population hors main d'œuvre. Toutefois, elle connait une diminution de près de 8 points de pourcentage par rapport à 2016 (61,6% selon l'ENSESI 2019). Dans cette population, neuf individus sur dix sont des personnes au travail de production pour la consommation personnelle, 5,5% sont des personnes au travail de formation non rémunérée, 3,3% sont des travailleurs bénévoles et enfin, 1,1% représentent les personnes dans les autres formes de travail de production.

7.2.1. La population au travail de production pour la consommation personnelle

Contrairement à la population en emploi qui est dominée par les hommes, la population au travail de production pour la consommation personnelle est dominée par les femmes (71,6%). Elle est plus élevée dans les districts d'Abidjan (16,3%) et des Montagnes (14,3%), en milieu rural (45,2%), chez les personnes non instruites (45,6%) et chez les plus jeunes (27,6% pour les 16-29 ans).

7.2.2. Les travailleurs en formation non rémunérée

La part des travailleurs en formation non rémunérés est plus grande dans le district Autonome d'Abidjan (25,2%), en milieu rural où vit la moitié (50,6%), chez les femmes (54,1%), chez les personnes de niveau primaire et au sein des plus jeunes (41,3%).

7.2.3. Les travailleurs bénévoles

Selon la composition, la part des femmes parmi les travailleurs bénévoles est plus importante que celle des hommes (61,9% contre 38,1%). Près de la moitié de ces travailleurs bénévoles ont un niveau d'études secondaire (49,3%). Ces travailleurs bénévoles sont en majorité en milieu rural (54,3%) et résident à 24,4% dans le district autonome d'Abidjan.

7.2.4. La population engagée dans les autres activités productives

En termes de contribution, la population des travailleurs occupée dans les autres formes de travail de production est composée de 38,1% d'hommes et de 61,9% de femmes. Elle comprend 54,3% de personnes résidant en milieu rural, 24,4% dans le district autonome d'Abidjan, 49,3% de niveau secondaire et 40,2% sont des jeunes de 16-19 ans.

Tableau HMO.2: Proportion et composition (en %) de la population au travail non en emploi

	% de la population au travail non en emploi	Travail pour la consommation personnelle	Travail en formation non rémunéré	Travail bénévole	Autres activités productives	Total
District						
Abidjan	40,9	85,8	8,1	4,5	1,6	100,0
Yamoussoukro	57,3	71,7	5,6	14,2	8,5	100,0
Bas-Sassandra	71,0	93,2	5,3	0,5	1,0	100,0
Comoé	58,2	86,5	6,4	5,5	1,6	100,0
Denguélé	28,5	93,7	2,8	1,3	2,2	100,0
Goh-Djiboua	73,0	83,6	13,3	3,1	0,0	100,0
Lacs	59,6	93,6	4,5	0,8	1,1	100,0
Lagunes	49,2	89,4	6,9	2,6	1,2	100,0
Montagnes	52,6	96,6	2,7	0,7	0,0	100,0
Sassandra	57,9	94,6	2,8	2,0	0,5	100,0
Savanes	42,7	93,0	3,1	1,6	2,3	100,0
Vallée du Bandama	49,2	88,7	5,5	2,8	3,0	100,0
Woroba	57,5	96,2	1,1	2,1	0,5	100,0

Zanzan	63,8	74,8	4,0	20,6	0,6	100,0
Milieu de résidence						
Abidjan	41,2	86,0	8,3	4,3	1,3	100,0
Autre urbain	59,1	94,4	3,7	1,1	0,8	100,0
Rural	54,7	88,0	6,0	4,7	1,3	100,0
Sexe						
Homme	42,1	86,1	8,5	4,0	1,5	100,0
Femme	60,3	91,8	4,2	2,9	1,0	100,0
Niveau d'instruction						
Aucun	55,8	93,2	3,3	3,1	0,4	100,0
Primaire	54,2	82,5	12,6	3,9	1,0	100,0
Secondaire	52,2	90,4	5,0	2,9	1,6	100,0
Supérieur	40,7	85,6	2,9	5,3	6,1	100,0
Groupe d'âge						
16-19 ans	59,6	87,6	7,9	2,9	1,6	100,0
20-24 ans	55,5	87,8	7,0	3,7	1,5	100,0
25-34 ans	54,5	89,7	7,1	2,5	0,7	100,0
35-44 ans	48,8	95,1	1,4	3,2	0,3	100,0
45-54 ans	60,8	92,9	0,8	4,3	2,0	100,0
55-64 ans	51,9	96,2	0,0	3,8	0,0	100,0
65 ans et plus	28,6	94,5	0,0	4,6	0,9	100,0
Total	53,5	90,1	5,5	3,3	1,1	100,0

7.3. Population des autres hors main-d'œuvre

La population des autres personnes hors main d'œuvre comprend l'ensemble des personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage ni engagées dans aucune autre forme de travail de production.

D'après l'ENE 2019, cette population est estimée à **1 389 103** soit 27% de la population hors main d'œuvre. Cette population compte plus de femmes (62,6%) que d'hommes (37,4%), vit en majorité en milieu urbain (60,7% contre 39,3% pour le milieu rural), et surtout dans le district autonome d'Abidjan où elle représente le tiers des autres personnes hors main d'œuvre (33,6%).

7.4. Demande potentielle d'emploi

Outre les chômeurs qui ont recherché un emploi au cours des 30 derniers jours, deux autres groupes comme la main d'œuvre potentielle et les personnes en sous-emploi lié à la durée du travail doivent retenir l'attention des acteurs de l'emploi en général et des services d'emploi en particulier. Toutefois, d'autres catégories comme les personnes en emploi dont le revenu est inférieur au SMIG ou encore les personnes exerçant un emploi largement en deçà de ses qualifications ou compétences peuvent continuer d'exercer une pression sur le marché du travail.

Au total, les demandeurs potentiels d'emploi sont estimés à **1 837 226** personnes dont 14,1% de chômeurs, 54,9% de personnes dans la main d'œuvre potentielle et 31% de personnes en emploi qui recherchent un autre emploi.

La plus forte proportion de demandeurs potentiels d'emploi est observée chez les femmes (52,3%), en milieu urbain (64,1%), parmi les personnes de niveau secondaire (32,5%) et sans instruction (30,7%), dans le district autonome d'Abidjan 38,8% et dans le groupe d'âge 25-34 ans (39%).

Tableau HMO.3 : Répartition des différentes demandeurs potentiels selon les caractéristiques sociodémographiques

		Absolu]				
	Pop au chômage	Main d'œuvre potentielle	En emploi et recherche un autre en emploi	Pop au chômage	d'œuvre	et recherche un autre en		
District								
Abidjan	134168	338826	239718	18,8	47,5	33,6		
Yamoussoukro	7102	13938	19317	17,6	34,5	47,9		
Bas-Sassandra	9947	57353	16439	11,9	68,5	19,6		
Comoé	14003	51114	62388	11,0	40,1	48,9		
Denguélé	141	23786	1258	0,6	94,4	5,0		
Goh-Djiboua	11924	26701	16518	21,6	48,4	30,0		
Lacs	10218	59302	16672	11,9	68,8	19,3		
Lagunes	8924	63286	55956	7,0	49,4	43,7		
Montagnes	20735	163493	23046	10,0	78,9	11,1		
Sassandra	9142	76628	20297	8,6	72,2	19,1		
Savanes	5233	42430	30844	6,7	54,0	39,3		
Vallee du Bandama	16576	39550	62291	14,0	33,4	52,6		
Woroba	4592	14217	1947	22,1	68,5	9,4		
Zanzan	6896	37235	3074	14,6	78,9	6,5		
Milieu de résidence								
Abidjan	114556	321418	211466	17,7	49,6	32,7		
Autre urbain	70061	290039	170502	13,2	54,7	32,1		
Rural	74984	396402	187798	11,4	60,1	28,5		
Sexe								
Homme	124662	376974	374949	14,2	43,0	42,8		
Femme	134940	630885	194816	14,0	65,7	20,3		
Niveau d'instruction								
Aucun	54598	353142	155617	9,7	62,7	27,6		
Primaire	48161	253534	149705	10,7	56,2	33,2		
Secondaire	103212	312404	182330	17,3	52,2	30,5		
Supérieur	53631	88779	82113	23,9	39,5	36,6		
Groupe d'âge				·				
15-19 ans	25336	152476	20288	12,8	77,0	10,2		
20-24 ans	67187	240351	86356	17,1	61,0	21,9		

Total	259602	1007859	569765	14,1	54,9	31,0
65 ans et plus	1155	3285	2792	16,0	45,4	38,6
55-64 ans	3324	32622	11105	7,1	69,3	23,6
45-54 ans	15772	63404	39070	13,3	53,6	33,0
35-44 ans	26423	177539	152154	7,4	49,9	42,7
25-34 ans	120405	338183	258000	16,8	47,2	36,0

VIII-TRAVAIL DES ENFANTS

8.1. Cadre juridique et institutionnel du travail des enfants en Côte d'Ivoire

8.1.1. Les textes juridiques internationaux et régionaux

En Côte d'Ivoire, comme dans la grande majorité des Etats soucieux de lutter contre le travail des enfants, les instruments les plus complets en vigueur sont l'œuvre de l'Organisation Internationale du

Travail (OIT). Il s'agit, d'une part, de la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la Recommandation 146 qui la complète et, d'autre part, de la Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants et la Recommandation 190 la complétant.

En ce qui concerne la Convention n° 138, datant de 1973, elle s'applique à tous les secteurs économiques et à tous les enfants au travail, qu'ils soient salariés ou travaillant à leur propre compte. C'est la définition internationale la plus complète et qui fait le plus autorité en ce qui concerne l'âge minimum d'admission à l'emploi. En outre, elle offre une approche progressiste et flexible du problème, surtout entre les pays en développement. La Côte d'Ivoire a ratifié cette convention le 07 février 2003, fixant l'âge minimum au travail à 14 ans, puis en la révisant à 16 ans, en 2016. Les dispositions de cette convention sont renforcées par la Recommandation 146 qui propose le cadre d'action et les mesures essentielles à mettre en œuvre pour prévenir et éliminer le travail des enfants.

S'agissant de la Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, elle ne contient pas de « clauses de flexibilité », et ne fait aucune distinction entre les pays développés et les pays en développement, contrairement à la Convention n° 138. Toutefois, la Convention n° 182 ne révise ni ne contredit la Convention n° 138. En fait, elle fait ressortir une zone de priorité d'action dans le cadre de la Convention n° 138 de l'âge minimum. Ainsi, s'appliquant à toutes les filles et tous les garçons audessous de 18 ans, la Convention n° 182 définit, en son article 3, les pires formes de travail des enfants comme suit :

- toute forme d'esclavage ou de pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dette et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production pornographique, ou de spectacles pornographiques;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants tels que les définissent les conventions internationales spécifiques, et
- les travaux qui, par leur nature ou les circonstances dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité, ou à la moralité des enfants, ces types de travaux dangereux devant être déterminés par les autorités nationales.

La ratification de cette convention, également le 7 février 2003, oblige la Côte d'Ivoire à prendre les mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Au total, en adoptant les conventions fondamentales de l'OIT régissant le travail des enfants, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un arsenal juridique suffisant pour lutter contre le phénomène. Ces dispositions sont, par ailleurs, renforcées au niveau sous-régional par la signature d'un accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, impliquant neuf (9) pays d'Afrique Occidentale.

Les instruments juridiques internationaux sont complétés par un ensemble de dispositions nationales considérables.

8.1.2. Les principaux textes nationaux

Le travail des enfants est une réalité complexe qui a vite été réglementée par le Législateur ivoirien. Ainsi, depuis 1964, le Code du Travail, né de la *loi n° 64-29 de 1960*, fixe les modalités et les conditions d'emploi des enfants. Plus récemment, la *loi n° 95-15 du 12 janvier 1995* portant Code du Travail nouveau consacre le Titre II de son chapitre 3 au travail spécifique des femmes et des enfants. Il est à noter que ce code du travail a subi une modification.

Ainsi, l'Article 23-8 du Code du Travail, fixant un âge minimum de travail, indique que "les enfants ne peuvent être employés dans une entreprise même comme apprentis, avant l'âge de quatorze⁸ (14) ans sauf dérogation édictée par voie réglementaire". La loi N° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant code du travail, nouveau a fixé l'âge minimum d'admission à l'emploi à 16 ans, la Côte d'Ivoire entend lutter contre le travail précoce des enfants.

8.1.3. Vers une définition opérationnelle du travail des enfants en Côte d'Ivoire

Nous nous attellerons à définir successivement l'activité économique, le *travail des enfants à abolir* et ses différentes variantes, à savoir le *"Travail des enfants"*, le *"Travail dangereux"*. Mais avant, il importe de circonscrire la notion d'activité économique par opposition aux activités non économiques que l'on exclut du concept de "travail des enfants".

8.1.3.1. Activités économiques versus activités non économiques

Le concept *d'activité économique* adoptée par la 13ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST, 1982) pour la mesure de la population économiquement active est défini en termes de production de biens et services tel que mis en avant par le Système des Comptes Nationaux des Nations unies (SCN, 1993). L'activité économique telle que définie par le SCN couvre toute la production du marché et certains types de productions non marchandes, incluant la production et le traitement des produits primaires pour l'autoconsommation, la construction personnelle et d'autres productions d'immobilisations à usage personnel. La définition de l'activité économique inclut donc non seulement ceux qui sont dans l'emploi rémunéré (rémunération monétaire ou en nature) mais aussi les indépendants, ceux qui travaillent pour leur propre compte, les apprentis qui reçoivent un salaire en espèce ou en nature.

Les activités non-économiques, en revanche, sont les productions non marchandes qui ne sont pas prises en compte par le SCN. Elles incluent les activités non rémunérées comme les soins apportés à ses propres enfants, la confection de vêtements à usage personnel, le bricolage, l'aide volontaire aux hôpitaux, la livraison gratuite d'alimentation aux personnes âgées, etc. Ces activités sont typiquement des tâches de ménage ou du travail de nature domestique exécuté par un membre de famille dans sa propre famille. Souvent, les jeunes effectuent même beaucoup plus de ces activités que la plupart des membres adultes de la famille. Ainsi, il est utile de collecter cette information, bien que ces activités soient à l'extérieur de la frontière de l'activité économique telle que définie par le SCN. Tout au long de

la présente étude, nous utiliserons le vocable de « tâches ménagères » pour designer ces activités non économiques.

8.1.3.2. Les enfants économiquement occupés ou les enfants travailleurs

Dans le contexte de l'ENE2019, un enfant sera répertorié comme économiquement occupé ou considéré comme un enfant travailleur, s'il a déclaré avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine de référence.

Ainsi, les enfants économiquement occupés seront tous ceux qui accomplissent des activités de production destinées au marché ou non, rémunérées ou non, à plein temps ou à temps partiel. Par conséquent, nous emploierons de façon interchangeable les notions "d'enfants travailleurs" ou "d'enfants économiquement occupés" pour rendre compte de l'activité économique des enfants.

8.1.3.3. Le travail des enfants à abolir

Le travail des enfants à abolir concerne toutes les formes de travail qui ne sont pas autorisées par les lois nationales ou les conventions internationales dont la Côte d'Ivoire est signataire. Il peut être désigné par le vocable "Travail des enfants". Il inclut les "pires formes de travail des enfants" (PFTE).

Le concept de "travail des enfants à abolir" ou simplement "travail des enfants" est une notion plus restreinte que celle "d'enfants économiquement occupés", puisqu'il exclut les enfants de 16 ans ou plus qui ne sont employés que quelques heures par semaine à des tâches légères autorisées ou qui accomplissent un travail non répertorié comme étant "dangereux".

8.1.3.4. Le travail dangereux

L'article 3 (d) de la Convention N° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, définit le "travail dangereux" comme "le travail qui, par sa nature et les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants."

Dans le contexte de l'ENE2019, les enfants effectuant un "travail dangereux" sont tous ceux qui sont occupés dans des activités dont les conditions sont nuisibles, ou ceux qui exercent des professions dangereuses telles que mentionnées dans l'Arrêté 2250 du 14 mars 2005, qui a été révisé **par l'arrêté n°009/ MEMEASS/CAB du 19 janvier 2012** portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants, ou le travail de nuit, encore tous ceux qui travaillent plus de quarante heures par semaine.

8.2. Prévalence de l'occupation économique des enfants

8.2.1. Statut d'occupation

En 2019, 17,1% des enfants âgés de 10 à 17 ans sont impliqués dans une activité économique, ce qui représente 763 145 de filles et garçons. Parmi ceux-ci, on note que les enfants qui ont entre 16 et 17 ans sont les plus exposés avec un taux d'occupation de près de 30% (soit près de 3 enfants sur 10 de cette

tranche d'âge). On estime alors à 278 906 enfants de cette catégorie économiquement occupés. Concernant les enfants de 10-17 ans, les garçons sont légèrement plus touchés que les filles avec un taux d'occupation économique de 17,7% contre 16,5% pour les filles.

L'ENE 2019 montre que les enfants âgés de 10 à 15 ans représentent la majorité (63,4%) des enfants travailleurs bien que leur taux d'occupation soit 2,2 fois moins que celui de ceux âgés de 16 à 17 ans. Ce qui démontre de la précocité de ce phénomène, qui reste très surtout accentué en milieu rural.

Tableau TE.1 : Prévalence de l'occupation économique des enfants âgés de 10-17 ans selon le milieu de résidence et le groupe d'âge

Sexe/Age	Ab	idjan	Autre	urbain	Ru	ral	To	tal
Garçon	39646	11,9%	122450	14,8%	249659	21,4%	411755	17,7%
10-15	17985	6,7%	75136	11,4%	155079	17,0%	248200	13,5%
16-17	21661	32,9%	47314	28,1%	94580	37,2%	163555	33,5%
Filles	47049	12,7%	102128	14,4%	202212	19,2%	351389	16,5%
10-15	26609	9,5%	60286	10,8%	149144	17,7%	236039	14,0%
16-17	20440	22,8%	41842	28,2%	53068	25,6%	115350	25,9%
Ensemble	86696	12,3%	224579	14,6%	451870	20,4%	763145	17,1%
10-15	44594	8,2%	135422	11,1%	304223	17,3%	484239	13,7%
16-17	42102	27,1%	89157	28,2%	147647	32,0%	278906	29,9%

Source: ENE 2019

Dans un contexte où, un peu plus de sept enfants sur dix (72,4%) se consacre uniquement à l'école, on note que 7,7% des enfants soit 341 402 enfants sont obligés d'allier travail et école ; pendant qu'un enfant sur dix (10,5%) est inoccupé. Ce constat est relativement atténué chez les garçons avec une proportion de 8,2% contre 13% chez les filles.

Tableau TE.2 : Enfants âgés de 10 à 17 ans selon le sexe, le statut d'occupation et l'âge

Sexe	Statut	10-15		16-17		Total	
Sexe	d'occupation	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	Etudie uniquement	1445179	78,6%	279373	57,2%	1724552	74,1%
Coroon	Travail uniquement	124059	6,7%	100973	20,7%	225032	9,7%
Garçon	Travail & étudie	124141	6,8%	62582	12,8%	186723	8,0%
	Total étude	1569320	85,4%	341955	70,0%	1911275	82,2%
	Total travail	248200	13,5%	163555	33,5%	411755	17,7%
	Inoccupé	144696	7,9%	45286	9,3%	189982	8,2%
Total		1838075	100,0%	488214	100,0%	2326289	100,0%
	Etudie uniquement	1263101	75,0%	239203	53,7%	1502304	70,5%
Fille	Travail uniquement	109854	6,5%	86856	19,5%	196710	9,2%
FILE	Travail & étudie	126185	7,5%	28494	6,4%	154679	7,3%
	Total étude	1389286	75,6%	267697	54,8%	1656983	71,2%
	Total travail	236039	12,8%	115350	23,6%	351389	15,1%
	Inoccupé	184695	11,0%	91071	20,4%	275766	13,0%

Total		1683835	100,0%	445624	100,0%	2129459	100,0%
	Etudie uniquement	2708280	76,9%	518576	55,5%	3226856	72,4%
Ensemble	Travail uniquement	233913	6,6%	187829	20,1%	421742	9,5%
Ensemble	Travail & étudie	250326	7,1%	91076	9,8%	341402	7,7%
	Total étude	2958606	84,0%	609652	65,3%	3648598	81,9%
	Total travail	484239	13,7%	278905	29,9%	763144	17,1%
	Inoccupé	329392	9,4%	136357	14,6%	465749	10,5%
Total		3521911	100,0%	933838	100,0%	4455749	100,0%

Le tableau TE.3 indique que les enfants inoccupés sont majoritairement en zone urbaine et âgés de 16 à 17 ans (14,6% pour Abidjan et 16,9% pour « autre urbain »). Aussi, les filles de 16 à 17 ans sont plus impactées par cette situation que les garçons. On note à cet effet que 20,4% des filles ne vont ni à l'école et ne sont ni impliquées économiquement contre 9,3% chez les garçons.

Tableau TE.3 : Répartition des enfants inoccupés selon l'âge et le milieu

Sexe	Age	Abid	ljan	Autre urba	iin	Rural		Total	Total	
Sexe	Age	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Garçon	10-15	8370	3,10%	54358	8,30%	81969	9,00%	144697	7,90%	
	16-17	5597	8,50%	20425	12,10%	19263	7,60%	45285	9,30%	
	Total	13967	4,20%	74783	9,10%	101232	8,70%	189982	8,20%	
Fille	10-15	22717	8,10%	63392	11,30%	98586	11,70%	184695	11,00%	
	16-17	17076	19,10%	33053	22,30%	40942	19,70%	91071	20,40%	
	Total	39793	10,80%	96445	13,60%	139528	13,30%	275766	13,00%	
Ensemble	10-15	31087	5,70%	117750	9,70%	180555	10,30%	329392	9,40%	
	16-17	22674	14,60%	53478	16,90%	60205	13,00%	136357	14,60%	
	Total	53761	7,70%	171228	11,20%	240760	10,80%	465749	10,50%	

Source: ENE 2019

8.2.2 Activités ménagères

Les activités ménagères représentent 39,8% du travail des enfants en 2019. L'incidence des travaux ménagers en milieu rural (56,5%) est plus élevée qu'en milieu urbain (49,1%). Le taux de victimisation des filles est 53,9% plus élevé que celui des garçons (26,8%). De plus, on constate que les effets sont différents selon les tranches d'âge. Ainsi, sur les 1 771 864 identifiés dans les activités ménagères, 73,3% soit 1 281 704 ont un âge compris entre 10 et 15 ans.

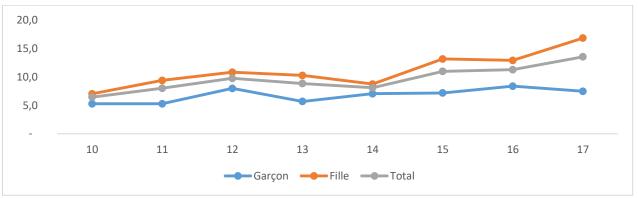
Tableau TE.4 : Pourcentage des enfants astreints aux tâches ménagères, par sexe, âge selon le milieu

Sexe	Λαο	Abidjan	Abidjan		Autre urbain		Rural		
Sexe	Age	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Gargon	10-15	48587	18,2%	167459	25,5%	232178	25,4%	448224	24,4%
Garçon	16-17	16784	25,5%	56352	33,5%	101834	40,1%	174970	35,8%

Total		65371	19,7%	223811	27,1%	334012	28,6%	623194	26,8%
Fille	10-15	125783	44,9%	258068	46,0%	449630	53,3%	833481	49,5%
Time	16-17	56753	63,4%	99271	66,9%	159166	76,6%	315190	70,7%
Total		182536	49,4%	357339	50,4%	608796	57,9%	1148671	53,9%
Ensemble	10-15	174370	31,9%	425526	34,9%	681808	38,8%	1281704	36,4%
Ensemble	16-17	73537	47,3%	155623	49,1%	261000	56,5%	490160	52,5%
Total		247907	35,3%	581149	37,9%	942808	42,5%	1771864	39,8%

On note avec le graphique 8.1 qu'entre 10 et 17 ans, plus l'enfant astreint aux tâches ménagères grandit, plus ce dernier, voit son nombre d'heures consacrées aux tâches ménagères augmenter. Les filles dominent sur toute la période en termes d'heures consacrées aux tâches ménagères. Entre 16 et 17 ans, elles travaillent en moyenne entre 13 et 14 heures par jour. Soit un peu plus d'une demi-journée passée à faire des tâches ménagères.

Graphique TE.1 : Evolution des heures consacrées aux tâches ménagères selon l'âge et le sexe des enfants âgés de 10 à 17 ans

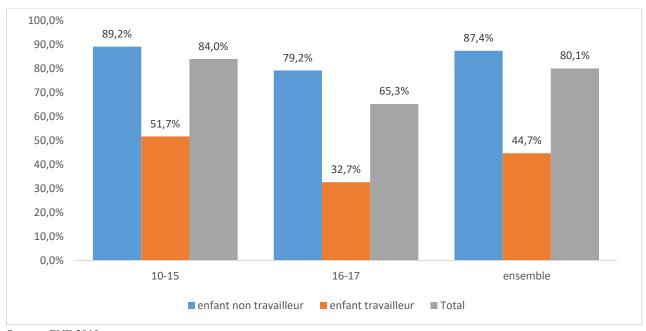


Source: ENE 2019

8.2.3 Occupation économique des enfants et scolarité

L'occupation économique d'un enfant influence négativement la scolarisation de ce dernier. Le graphique 8.2 révèle que moins de la moitié (44,7%) des enfants impliqués économiquement sont scolarisés. Et ce sont ceux âgés de 16 à 17 qui sont les plus impactées. En effet seulement 32,7% d'entre eux sont scolarisés quand un peu plus de la moitié (51,7%) des enfants travailleurs de 10 à 15 ans sont scolarisés.

Graphique TE.2: Scolarisation des enfants travailleurs par rapport aux enfants non travailleurs



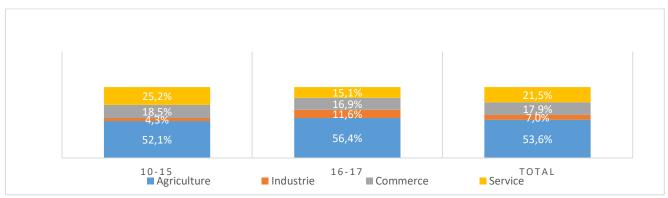
8.2.4 Secteur d'activité de l'occupation économique des enfants

L'agriculture demeure le secteur qui occupe a majorité des enfants travailleurs de 10 à 17 ans avec une proportion 53,6% de ces derniers.

La lutte contre le travail des enfants s'est beaucoup accentuée dans la filière agricole. Des progrès ont été réalisés mais il n'en demeure pas moins que l'agriculture reste le secteur sur lequel repose l'économie du pays et donc pourvoyeur d'une grande partie des emplois.

Les autres secteurs dans lesquels les enfants travaillent sont par ordre d'importance, les services (21,5%), le commerce (17,9%) et l'industrie (7%). Cette tendance est conservée chez les enfants dont l'âge est compris entre 10 et 15 ans.

Graphique TE.3: Répartition des enfants travailleurs par secteur d'activité selon l'âge



Source: ENE 2019

L'analyse du graphique 8.5 met en évidence la structure genre des enfants travailleurs dans les différents secteurs d'activités. Il apparait qu'indépendamment du sexe, l'agriculture demeure le secteur qui détient

la majorité des enfants travailleurs. Cependant, comparativement aux garçons (10,3%), les filles sont beaucoup moins dans l'industrie (3%), mais un peu plus dans les services (23,2%) et le commerce (21,1%).

20,0%
15,2%
10,3%
21,1%
3,0%
54,5%
52,7%
53,6%

TOTAL

■ Commerce

Service

Graphique TE.4: Répartition des enfants travailleurs par secteur d'activité selon le sexe

Industrie

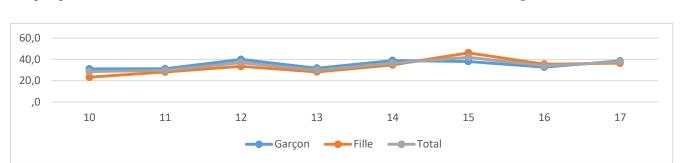
Source: ENE 2019

8.2.5. Durée de travail

Agriculture

La scolarisation a été rendue obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans depuis 2015 en Côte d'Ivoire. Cependant, encore plusieurs enfants restent encore non scolarisés quand d'autres allient travail et études. Ces enfants consacrent ainsi une part importante de leur temps, qui devait être principalement dédié à l'éducation, au travail comme l'indique le graphique 8.4.

En effet, la durée moyenne de travail chez les enfants évolue de façon irrégulière. Les enfants économiquement occupés travaillent en moyenne 35 heures dans la semaine. Et cela, au détriment de leur scolarisation. Aussi, le constat est fait qu'entre 10 ans et 14 ans les filles travaillent moins longtemps que les garçons. Mais, cette tendance s'inverse à partir de l'âge de 15 ans où la durée moyenne de travail des filles atteint même 46 heures.



Graphique TE.5: Evolution du nombre d'heures de travail des enfants selon l'âge et le sexe

Source: ENE 2019

8.3. Incidence du travail des enfants

Le travail à abolir est une forme de travail non reconnue par la loi nationale et les conventions internationales ratifiées par l'Etat de Côte d'Ivoire.

8.3.1. Incidence du travail à abolir des enfants

566 792 enfants (soit 12,7% des enfants) sont en situation de travail à abolir. Ce chiffre représente 74,3% des enfants travailleurs et ne varie pas sensiblement en fonction du sexe.

Tous les enfants travailleurs dont l'âge est compris entre 10 et 15 ans, quel que soit leur sexe et leur milieu de résidence, sont dans des activités considérées comme travaux à abolir.

L'incidence du travail à abolir est un peu plus importante en milieu rural (75,9% des enfants travailleurs) qu'à Abidjan (69,2% des enfants travailleurs) et dans les autres zones urbaines (72,9%).

Pour la tranche d'âge des 16 à 17 ans, 29,6% des enfants travailleurs sont dans les travaux à abolir. Cette proportion est plus élevée chez les garçons de cet âge (34,6%) en comparaison avec les filles (22,5%).

Tableau TE.5 : Incidence du travail des enfants à abolir selon le sexe et le milieu

				Ensemble					Garçon					Fille		
					Γravail à a	bolir				Γravail à a	ıbolir			7	Travail à a	ıbolir
Age	Milieu	Total enfant	Enfant travailleur	Effectif	% des enfants	% des enfants travailleurs	Total enfant	Enfant travailleur	Effectif	% des enfants	% des enfants travailleurs	Total enfant	Enfant travailleur	Effectif	% des enfants	% des enfants travailleurs
	Abidja n	546581	44594	44594	8,2	100,0	266586	17985	17985	6,7	100,0	279995	26609	26609	9,5	100,0
10-15	Autre urbain	1217590	135422	135422	11,1	100,0	656830	75136	75136	11,4	100,0	560760	60286	60286	10,8	100,0
	Rural	1757741	304223	304223	17,3	100,0	914660	155079	155079	17,0	100,0	843081	149144	149144	17,7	100,0
		3521912	484239	484239	13,7	100,0	1838076	248200	248200	13,5	100,0	1683836	236039	236039	14,0	100,0
	Abidja n	155466	42101	15427	9,9	36,6	65881	21661	10497	15,9	48,5	89585	20440	4930	5,5	24,1%
16-17	Autre urbain	316706	89156	28335	8,9	31,8	168365	47314	20741	12,3	43,8	148341	41842	7594	5,1	18,1%
	Rural	461667	147648	38791	8,4	26,3	253968	94580	25309	10,0	26,8	207699	53068	13482	6,5	25,4%
		933839	278905	82553	8,8	29,6	488214	163555	56547	11,6	34,6	445625	115350	26006	5,8	22,5%
	Abidja n	702046	86695	60021	8,5	69,2	332467	39646	28482	8,6	71,8	369579	47049	31539	8,5	67,0%
Total	Autre urbain	1534296	224579	163757	10,7	72,9	825195	122451	95877	11,6	78,3	709101	102128	67880	9,6	66,5%
	Rural	2219407	451870	343014	15,5	75,9	1168628	249659	180389	15,4	72,3	1050779	202211	162625	15,5	80,4%
		4455749	763144	566792	12,7	74,3	2326290	411756	304748	13,1	74,0	2129459	351388	262044	12,3	74,6%

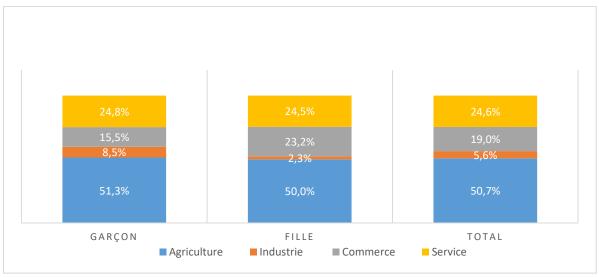
8.3.2. Secteur d'activité du travail à abolir des enfants

La moitié des enfants en situation de travail à abolir exerce dans le secteur agricole (50,7%) contre 24,6% dans les services, 19% dans le commerce et seulement 5,6% dans l'industrie.

En ce qui concerne les filles victime du travail à abolir, près du quart (24,5%) exercent dans les services et une proportion légèrement inférieure dans le commerce (23,2%).

Comparativement aux filles, la proportion de garçons dans les travaux à abolir en activité dans le secteur industriel est plus importante (8,5% contre 2,3%) quand celle des activités commerciales l'est moins (15,5%).

Graphique TE.6 : Répartition des enfants astreints à un travail à abolir par secteur d'activité selon le sexe



Source: ENE 2019

IX- OPINIONS, PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS (OPA)

Les questions d'emploi et de chômage semblent diversement appréciées par les populations. Certaines se considéreraient au chômage quand bien-même qu'elles exercent une activité génératrice de revenus. D'autres ne feraient plus d'efforts de rechercher un emploi pour des raisons diverses. Les différentes enquêtes réalisées jusque-là n'ont pas permis d'appréhender les opinions, les perceptions et les aspirations des populations vis-à-vis de l'emploi. Le présent chapitre tente ainsi d'exploiter le contexte institutionnel, l'environnement social, économique et culturel en matière de gouvernance ainsi que les représentations sociales pour recueillir les opinions, les perceptions et les attentes des individus vis-à-vis de la problématique de l'emploi.

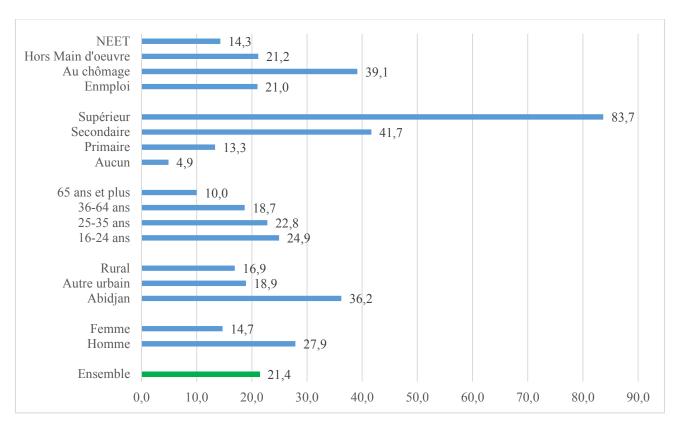
9.1. Opinions sur la gouvernance liée à l'emploi

9.1.1. Connaissance des structures en charge de la gestion des questions de l'emploi

Plusieurs structures publiques et privées, en ligne ou non, constituent des fenêtres d'opportunités pour les demandeurs d'emploi. Leur opérationnalité dépend fortement du niveau de connaissance de celles par les populations. Les résultats de l'ENE-2019 montrent en effet que seulement une personne de 16 ans et plus sur cinq (21,4%) connaît au moins une structure en charge de la gestion des questions de l'emploi. Ce niveau de connaissant de ces structures varient suivant les caractéristiques socio-démographiques et économiques. Au regard du statut par rapport à l'emploi, la proportion des personnes qui connaissent les structures en charge des questions de l'emploi est de 39,1% parmi les populations au chômage, de 21,2% parmi la population horsmain d'œuvre, de 21,0% chez les personnes en emploi et de 14,3% chez les personnes de 15-35 ans qui ne sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation.

Le niveau de connaissance des structures en charge des questions de l'emploi est de 27,9% chez les hommes contre 14,7% chez les femmes. Il est de 36,2% à Abidjan, 18,9% dans les autres villes et de 16,9% en milieu rural. Ce niveau de connaissance semble varié avec le niveau d'instruction, allant de 4,9% chez les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction à 83,7% chez les personnes ayant le niveau d'instruction supérieur contre. En outre, il semble diminué avec l'âge. De 24,9% parmi les plus jeunes âgés de 16-24 ans, le niveau de connaissance des structures en charge de la gestion des questions d'emploi descend à 22,8% chez les jeunes de 25-35 ans, puis à 18,7% parmi les adultes de 36-64 ans, avant de tomber à 10,0% chez les personnes âgées de 65 ans et plus (Graphique OPA.1).

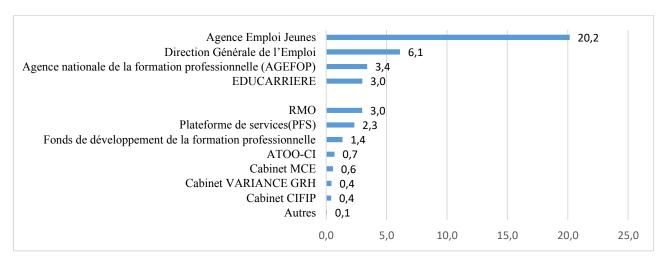
Graphique OPA.1: Niveau de connaissance des structures en charge des questions d'emploi



La structure en charge de la gestion des questions d'emploi la plus connue est l'Agence Emploi Jeunes, citée par 20,2% des populations qui connaissent au moins une structure. La Direction Générale de l'Emploi est connue par 6,1% des personnes, 3,4% connaissent l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP). RMO et EDUCARRIERE sont connues par 3,0% des personnes et la Plateforme de services (PFS) connue à 2,3% (Graphique .2).

La plupart des personnes qui ont cité les structures de gestion des questions d'emploi sont des hommes, résident à Abidjan, sont jeunes, ont le niveau d'instruction supérieur ou sont au chômage (voir Tableau OPA.1 en annexe).

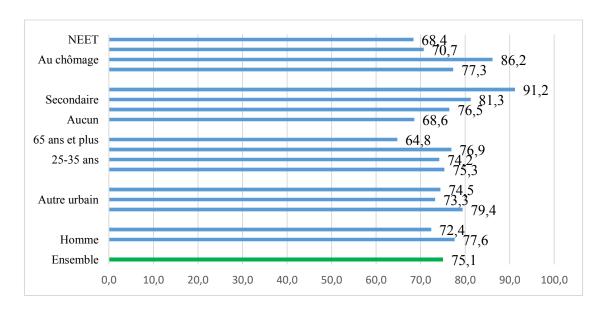
<u>Graphique OPA.2</u>: Type de structures de gestion des questions d'emploi connu



9.1.2. Actions attendues du Gouvernement pour accroître les chances de trouver un emploi dans le futur

A la question de savoir « Pensez-vous que le gouvernement pourrait faire plus pour accroître vos chances de trouver un emploi dans le futur? », trois personnes enquêtées sur quatre (75,1%) souhaitent que le Gouvernement accroisse les actions d'employabilité. Cette volonté est plus exprimée par les hommes (77,6%), les populations d'Abidjan (79,4%), les personnes ayant le niveau supérieur (91,2%) et les chômeurs (86,2%) (voir Graphique 10.3).

Graphique OPA.3: Opinion sur l'accroissement l'employabilité par le Gouvernement



Comme actions à mener par le Gouvernement pour accroître les chances de trouver un emploi dans le futur, les populations enquêtées ont cité entre autres : la facilitation à l'accès aux crédits (35,6%), la prise de mesures incitatives à la création d'emplois (25,4%), la valorisation des prix d'achat des produits agricoles (24,9%), la transparence dans les concours publics (23,7%).

Autres Valorisation des prix d'achat des produits agricoles 24.9 Mesures de formalisation de l'économie informelle 6,0 Octroi de bourses de formation 10,0 Modernisation du secteur agricole 19,0 Mesures d'encouragement de l'entreprenariat 10,3 Amélioration de l'employabilité des demandeurs. Facilitation à l'accès aux crédits 35.6 Recrutement de plus de fonctionnaires 22,5 Transparence dans les concours publics 23,7 Mesures incitatives à la création d'emplois 25,4 Programmes publics d'emploi 13,2 25,0 0,0 5,0 10,0 15,0 20,0 30,0 35.0 40,0

Graphique OPA.4: Actions d'accroissement de l'employabilité attendues du Gouvernement

Source: ENE 2019

9.1.3. Opinion sur l'égalité des chances en matière d'emploi

Cette section porte sur l'examen de l'opinion des jeunes de 16 ans et plus sur l'égalité des chances entre hommes et femmes en matière d'emploi. Les opinions varient suivant les caractéristiques sociodémographiques.

L'examen de la question de connaître l'opinion de ces personnes sur la possibilité d'emploi des hommes et femmes, il ressort de façon globale que près de la moitié (48,3%) pensent qu'il y a une égalité de chances entre les hommes et femmes d'avoir un emploi. Cependant plus d'un quart (27,4%) pense que les femmes ont plus de chance d'avoir un emploi que les hommes et 24,3% ont une version contraire.

En passant d'une variable sociodémographique à une autre, les opinions sont diversifiées. Ainsi, au niveau du sexe, les femmes pensent que les hommes ont plus de chances d'avoir un emploi

qu'elles et vice versa. Cependant pour ce qui de l'égalité de chance d'avoir un emploi, les avis tendent à s'équilibrer. En effet, 46,5% des hommes pendent qu'il y a équilibre entre les deux sexes d'avoir un emploi quand 50,2% de femmes pensent pareil (voir tableau XXX).

En se référant au lieu de résidence, l'analyse du tableau ci-dessous révèle au niveau d'Abidjan que les opinions des personnes interrogées en faveur des femmes d'avoir un emploi par rapport aux hommes est nettement supérieur à l'opinion contraire. En effet, plus du double (33,0%) ont une opinion en faveur des femmes d'avoir un emploi et seulement 15,1% ont un avis porté à l'endroit des hommes. En milieu rural, les avis des jeunes porté à l'endroit des femmes et des hommes tendent à s'équilibrer. Suivant d'autres milieux urbains, c'est l'équilibre parfait en faveur des deux sexes en matière d'égalité de chance d'avoir un emploi.

Au niveau des Districts, le Loh-Djiboua et la Comoé sont les districts qui enregistrent les plus forts (41,1%) et faibles (13,2 %) opinions des personnes en faveur des hommes d'avoir un emploi par rapport aux femmes. A contrario, les arguments en faveur des femmes sont élevés et bas respectivement au niveau des Districts de Yamoussoukro (41,7%) et du Bas-Sassandra (17,0%). C'est également au niveau des districts de la Comoé (68,2%) et du Woroba (21,4%) que l'on relève spécifiquement les plus grandes et plus petites proportions en matière d'opinions sur l'égalité de chance pour les deux sexes d'avoir un emploi (voir tableau OPA.2).

Au sein des différents groupes d'âges, les opinions des personnes de 16 ans et plus militent en faveur des femmes dans toutes les tranches (y compris celle des Neets) à l'exception de celle des ainés (65 ans et plus) où l'on a une pensée en faveur des hommes (25,8% pour les hommes contre19,1% pour les femmes).

Concernant le niveau d'instruction, hormis les personnes sans niveau, tous les pronostics des personnes suivant les différents niveaux d'étude atteint sont en faveur des femmes quand la chance d'avoir un emploi par rapport aux hommes. Les sans niveaux ont des avis contraires avec 32 % d'opinions à l'endroit des hommes contre 22,5% pour les femmes. Par ailleurs, les personnes ayant un niveau supérieur pensent à près de de deux tiers (60,3%) qu'il y a égalité de chance pour les deux sexes.

Tableau OPA.2 : Opinion sur l'égalité des chances en matière d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	Plus de chance pour les hommes	Egalité des chances entre les hommes et les femmes	Plus de chance pour les femmes	Total	Nombre de personnes de 16 ans et plus
Ensemble	24,3	48,3	27,4	100	13977197
Sexe	21,3	10,5	27,1	100	13777177
Homme	20,5	46,5	33	100	7105284
Femme	28,3	50,2	21,5	100	6871913
Milieu de résidence	20,5	30,2	21,5	100	00/1/12
Abidjan	15,1	51,9	33	100	2774931
Autre urbain	24,6	50,8	24,6	100	4554276
Rural	27,9	45,2	26,9	100	6647990
District	-7,5	,_	20,5	100	00.7770
Abidjan	17,2	51,4	31,4	100	3105052
Yamoussoukro	16	42,2	41,7	100	238671
Bas-Sassandra	27,2	55,7	17	100	1431171
Comoé	13,2	68,2	18,6	100	716108
Denguelé	32,1	32,7	35,2	100	154033
Goh-Djiboua	41,1	44,8	14,2	100	932332
Lacs	15	51	34	100	771191
Lagunes	24,3	45,2	30,5	100	965015
Montagnes	22,9	42,2	35	100	1411311
Sassandra	21	42,4	36,7	100	1378587
Savanes	38,5	42,9	18,6	100	1009528
Vallée du Bandama	20	61,4	18,5	100	885805
Woroba	40,5	21,4	38,1	100	461889
Zanzan	37,3	43,1	19,6	100	516504
Groupe d'âges					
16-24 ans	23,3	46,9	29,8	100	3937546
25-35 ans	25,6	46,9	27,6	100	4516667
36-64 ans	23,8	50	26,3	100	4903486
65 ans et plus	25,8	55,1	19,1	100	619498
Niveau d'instruction					
Aucun	32	45,5	22,5	100	6377043
Primaire	22,7	48,6	28,7	100	2975213
Secondaire	15,8	50,3	33,9	100	3777015
Supérieur	9,4	60,3	30,4	100	847926
Neets 16-35 ans	27,1	46,8	26,1	100	2322383

Cette section porte sur l'examen de l'opinion des jeunes de 16 ans et plus sur l'égalité des chances entre hommes et femmes en matière d'emploi, à compétence égale. Les opinions divergent suivant les caractéristiques sociodémographiques.

Les résultats consignés dans le tableau OPA.3, montrent qu'en Côte d'Ivoire sur 13 977 197 personnes interrogées, près d'un quart (23,1%) pensent que les hommes ont plus de chance d'avoir un emploi que les femmes contre près d'un tiers (29,2%) d'avis contraire. Par contre près de la moitié (47,7%) pensent qu'il y a égalité de chance à compétence égale entre les deux sexes.

Au niveau du sexe et du milieu de résidence, la tendance dans le sens des opinions est pareille (voir tableau OPA.3). Les hommes sont mis en minorités pour ce qui est des avis à leur endroit de trouver de l'emploi à compétence égale avec les femmes. Cependant en matière d'égalité de chance à compétence égale, les avis tendent relativement à s'équilibrer (50,4% au niveau du sexe et 52,3% pour au niveau d'Abidjan).

S'agissant des avis au niveau des districts, il ressort qu'en dehors des districts du Bas-Sassandra, Denguelé, Goh-Djiboua, Savanes, Woroba, Zanzan où les opinions des personnes en faveur des hommes sont supérieures à celui en faveur des femmes en matière de gain d'emploi à compétence égale, la tendance des avis est inverse dans les autres Districts. Cependant, les plus forts et bas opinions en termes d'égalité de chance d'avoir un emploi à compétence égale au niveau des deux sexes se rencontrent respectivement au niveau des districts de la Comoé (69,9%) et du Woroba (22,9%). Cependant l'on note des proportions diverses pour ce qui est des avis en termes d'égalité des chances d'avoir de l'emploi pour les deux sexes dans les autres districts.

Concernant les groupes d'âges, la tendance globale des avis indiqué plus haut est la même (y compris les Neets) à quelques variantes près au niveau des proportions à l'exception de la tranche d'âge des personnes âgées (voir tableau OPA.3). Ces personnes du troisième âge pensent qu'au vu de leur expérience, qu'à compétence égale, les hommes (25,8%) ont plus de chance d'avoir un emploi par rapport aux femmes (19,8%). L'opinion en termes d'égalité de chance pour les deux sexes est de 54,4%. Pour les autres tranches d'âges la tendance avoisine les 50% de façon globale.

Suivant le niveau d'instruction atteint, l'avis général observé en faveur des femmes se vérifie. Cependant le constat est que plus le niveau d'instruction augmente, moins les proportions en avis pour les hommes évoluent (voir tableau OPA.3). Par ailleurs, les personnes ayant un niveau supérieur pensent à plus de la moitié (58,1%) qu'il y a égalité de chance en matière d'emploi à compétence égale.

Tableau OPA.3: Opinion sur l'égalité des chances en matière d'emploi, à compétence égale

Caractéristiques sociodémographiques	Plus de chance pour les hommes	Egalité des chances entre les hommes et les femmes	Plus de chance pour les femmes	Total	Nombre de personnes de 16 ans et plus
Ensemble	23,1	47,7	29,2	100,0	13977197
Sexe					
Homme	19,3	45,1	35,7	100,0	7105284
Femme	27,0	50,4	22,5	100,0	6871913
Milieu de résidence					
Abidjan	14,6	52,3	33,1	100,0	2774931

Autre urbain	23,8	48,9	27,3	100,0	4554276
Rural	26,1	45,0	28,9	100,0	6647990
District					
Abidjan	16,8	51,0	32,2	100,0	3105052
Yamoussoukro	7,6	45,1	47,3	100,0	238671
Bas-Sassandra	25,6	51,0	23,3	100,0	1431171
Comoé	11,0	69,9	19,1	100,0	716108
Denguelé	37,0	27,7	35,2	100,0	154033
Goh-Djiboua	39,6	42,5	17,9	100,0	932332
Lacs	13,2	52,4	34,4	100,0	771191
Lagunes	24,2	45,0	30,8	100,0	965015
Montagnes	22,3	42,4	35,2	100,0	1411311
Sassandra	17,6	47,2	35,3	100,0	1378587
Savanes	38,4	42,6	19,0	100,0	1009528
Vallée du Bandama	16,8	58,2	25,0	100,0	885805
Woroba	39,1	22,9	38,0	100,0	461889
Zanzan	39,6	32,3	28,1	100,0	516504
Groupe d'âges					
16-24 ans	21,9	45,7	32,4	100,0	3937546
25-35 ans	24,4	46,8	28,8	100,0	4516667
36-64 ans	22,5	49,3	28,2	100,0	4903486
65 ans et plus	25,8	54,4	19,8	100,0	619498
Niveau d'instruction					
Aucun	31,1	45,2	23,7	100,0	6377043
Primaire	20,7	47,6	31,7	100,0	2975213
Secondaire	14,6	49,7	35,7	100,0	3777015
Supérieur	9,0	58,1	32,8	100,0	847926
Neets 16-35 ans	26,1	47,3	26,6	100,0	2322383

9.1.4. Compréhension du chômage

En référence à l'ENE 2019, la population au chômage comprend toutes les personnes en âge de travailler qui durant les 7 jours précédents l'enquête n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi, et étaient disponibles pour l'emploi dans les 15 jours suivants l'enquête si la possibilité d'occuper un poste de travail existait. Cependant la question à la relative à la définition du chômage a enregistré des réponses diverses suivant les caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées (Cf. tableau OPA.4).

Dans l'ensemble des personnes de 16 ans et plus interrogé sur cette notion, plus du cinquième (20,5%) l'on définit approximativement à savoir « Celui qui n'a pas d'emploi, recherche un emploi et disponible à travailler immédiatement ». Plus d'un dixième (10,9%) pense que c'est «

Celui qui a perdu son emploi » et près des tiers (63,5%) le définissent comme étant « Celui qui n'a pas d'emploi » et une faible proportion (6,1%) le comprennent autrement.

En se référant au sexe, au milieu de résidence et au groupe d'âge les tendances dans les proportions avoisinent le niveau général décrites plus haut (voir tableau OPA.4).

Au niveau des Districts, c'est dans ceux de Yamoussoukro (36,9%) et du Bas-Sassandra (33,1%) que les populations connaissent à plus des deux tiers les notions approximatives du chômage. Par contre les populations des régions des Savanes et du Woroba semblent ne pas connaitre la notion du chômage à en croire les faibles proportions respectives de 7,0% et 3,8% enregistré au niveau de la définition approximative données.

Suivant le niveau d'instruction, l'on note que plus le niveau d'instruction augmente plus la compréhension de la notion du chômage est connu. Ainsi, la population de niveau supérieur a enregistré plus de la moitié (52,8%) de la réponse tendant à la définition du chômage par rapport aux autres catégories de niveaux.

Tableau OPA.4 : Notion du chômage

Caractéristiques sociodémographiques	Celui qui n'a pas d'emploi	Celui qui n'a pas d'emploi, recherche un emploi et disponible à travailler immédiatement	Celui qui n'a pas d'emploi bien rémunéré	Celui qui fait des travaux occasionnels	Celui dont son emploi ne lui convient pas	Celui dont le travail ne correspond pas à la formation ou au diplôme	Celui qui a perdu son emploi	Total	Nombre de personnes de 16 ans et plus
Ensemble	63,5	20,5	1,0	1,4	1,0	1,7	10,9	100,0	13977197
Sexe									
Homme	60,1	24,2	1,4	1,3	0,8	1,6	10,6	100,0	7105284
Femme	67,1	16,6	0,7	1,5	1,2	1,7	11,2	100,0	6871913
Milieu de résidence									
Abidjan	60,2	26,4	1,0	1,2	1,1	2,0	8,2	100,0	2774931
Autre urbain	64,2	19,9	1,1	1,7	0,8	0,9	11,6	100,0	4554276
Rural	64,5	18,4	1,1	1,3	1,1	2,1	11,5	100,0	6647990
District									
Abidjan	60,3	26,0	1,0	1,2	1,0	1,8	8,7	100,0	3105052
Yamoussoukro	44,8	36,9	0,3	0,3	0,8	1,1	15,7	100,0	238671
Bas-Sassandra	56,4	33,1	0,5	1,7	0,6	0,1	7,5	100,0	1431171
Comoé	57,2	27,9	4,3	1,9	1,0	2,0	5,8	100,0	716108
Denguelé	60,6	11,0	0,5	5,3	1,9	1,2	19,5	100,0	154033
Goh-Djiboua	73,1	14,5	0,4	1,4	0,6	1,0	9,0	100,0	932332

Lacs	74,9	16,1	1,2	0,4	0,8	1,1	5,5	100,0	771191
Lagunes	64,3	11,7	0,8	1,0	0,6	4,0	17,5	100,0	965015
Montagnes	61,7	21,4	0,9	0,9	1,3	1,3	12,5	100,0	1411311
Sassandra	57,1	16,0	1,6	2,6	2,6	5,1	15,0	100,0	1378587
Savanes	81,4	7,0	1,4	2,1	0,7	0,5	6,9	100,0	1009528
Vallée du Bandama	61,7	26,5	0,0	0,5	0,2	0,4	10,7	100,0	885805
Woroba	67,6	3,8	0,3	2,0	1,4	0,5	24,4	100,0	461889
Zanzan	72,2	11,6	0,6	0,1	0,2	0,3	15,1	100,0	516504
Groupe d'âges									
16-24 ans	61,8	22,7	1,0	1,4	1,1	1,5	10,5	100,0	3937546
25-35 ans	63,6	19,9	1,3	1,7	1,2	1,9	10,3	100,0	4516667
36-64 ans	64,3	20,0	0,8	1,2	0,8	1,7	11,3	100,0	4903486
65 ans et plus	67,4	14,6	0,8	1,3	0,5	1,6	13,8	100,0	619498
Niveau d'instruction									
Aucun	69,5	13,6	1,0	1,6	1,3	1,5	11,6	100,0	6377043
Primaire	67,4	15,6	1,4	1,3	1,2	1,8	11,2	100,0	2975213
Secondaire	56,5	28,7	0,9	1,3	0,5	1,8	10,3	100,0	3777015
Supérieur	36,4	52,8	0,6	0,8	0,5	1,7	7,2	100,0	847926
Neets 16-35 ans	65,6	18,2	0,8	1,3	1,2	2,3	10,7	100,0	2322383

9.1.5. Raisons du chômage des jeunes

Les personnes en chômage évoquent diverses raisons pour expliquent plusieurs raisons pour justifier la situation dans laquelle elles se trouvent. Au cours de l'enquête ENE 2019 plusieurs raisons ont été enregistrées suivant certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées (Cf. tableau OPA.5).

De façon générale, la corruption et la pénurie d'emploi ont été mentionné dans la moitié des cas de chacun des situations évoquées comme les deux raisons principales. Au niveau du sexe, du milieu et du district de résidence on note les mêmes tendances que le niveau général au niveau des raisons évoquées.

Au niveau des districts parmi les deux raisons principales évoquées régulièrement (corruption et pénurie d'emploi), la corruption est faiblement évoquée comme raison dans les districts des Savanes (28,4%), Zanzan (30,9%) et Yamoussoukro (31,2%). Par contre au niveau de la pénurie d'emploi, c'est les districts du Woroba (22,7%), du Denguelé (26,6%), et des Montagnes (28,8); cette raison est faiblement évoquée.

Au niveau des groupes d'âge, c'est la tranche des 65 ans et plus que la corruption est évoquée faiblement (30,9%) comparativement au niveau global des raisons soulignées plus haut.

Pour ce qui est du niveau d'instruction, parmi les deux raisons principales évoquées régulièrement, les personnes de niveau secondaires et supérieur évoque de façon majoritaire la corruption comme raison essentielle avec des proportions avoisinantes les deux tiers (voir tableau OPA.5).

Tableau OPA.5 : Raisons du chômage des jeunes

	Pourcentage de structures en charge de la gestion des questions d'emploi connues												
Caractéristiques socioéconomiques	Inadéquati on formation/ emploi	Corruptio n	Népotisme/ tribalisme	Recherche exclusive de l'emploi public	Pénurie d'emploi	Harcèleme nt sexuel	Marasme économique	Faible initiativ e privé	Défore station				
Ensemble	7,3	49,1	18,8	9,3	49,1	4,0	9,7	14,7	5,5				
Sexe													
Homme	9,1	52,4	20,6	10,6	50,7	3,9	10,7	16,5	5,5				
Femme	5,4	45,8	16,9	7,8	47,4	4,1	8,7	12,9	5,4				
Milieu de résidence													
Abidjan	14,5	59,8	26,3	13,4	47,8	7,3	13,0	19,9	3,2				
Autre urbain	5,0	48,9	17,6	9,1	48,9	3,9	7,8	12,8	5,3				
Rural	5,8	44,9	16,5	7,6	49,7	2,7	9,7	13,9	6,5				
District													
Abidjan	14,0	60,3	26,4	13,1	48,1	7,2	12,2	19,7	3,0				
Yamoussoukro	8,3	31,2	13,0	25,3	65,5	1,4	7,7	5,3	4,6				
Bas-Sassandra	4,4	47,7	9,8	13,8	55,9	1,9	8,3	15,7	2,1				
Comoé	10,3	62,3	13,5	9,2	46,0	3,0	18,6	34,6	6,9				
Denguelé	3,0	46,8	20,2	4,8	26,6	8,7	29,0	27,7	9,0				
Goh-Djiboua	3,5	38,7	11,0	7,9	66,8	4,2	21,8	13,4	4,1				
Lacs	5,0	49,7	26,2	6,8	52,5	0,7	4,2	13,1	0,9				
Lagunes	11,4	62,7	28,2	12,5	28,8	4,1	7,7	14,8	7,8				
Montagnes	4,6	46,0	16,3	3,4	33,8	1,8	3,6	17,9	12,5				
Sassandra	3,6	47,9	12,9	4,7	59,9	5,2	4,1	8,7	3,5				
Savanes	2,3	28,4	3,5	6,4	61,2	1,2	2,7	5,4	5,0				
Vallée du Bandama	6,5	45,6	29,7	9,2	61,0	6,4	11,2	5,8	3,7				
Woroba	3,3	45,4	14,8	1,0	22,7	1,8	24,4	3,0	11,3				
Zanzan	5,4	30,9	30,7	9,3	31,8	2,4	1,3	11,8	16,5				
Groupe d'âge													
16-24 ans	7,6	51,4	19,3	10,8	49,4	4,5	9,6	14,3	4,9				
25-35 ans	7,6	48,2	17,7	8,8	50,0	4,4	11,1	15,5	5,1				
36-64 ans	6,9	49,4	19,5	8,7	48,2	3,4	8,9	14,9	6,3				

65 ans et plus	4,6	39,7	18,5	6,5	46,8	2,4	6,6	11,1	5,5
Niveau d'instruction									
Aucun	2,8	39,4	12,7	6,1	45,4	2,2	7,8	11,0	6,2
Primaire	5,1	49,9	19,4	7,7	48,3	3,5	9,2	14,5	6,1
Secondaire	11,5	60,2	23,8	13,1	54,1	6,0	11,4	18,0	4,1
Supérieur	29,7	69,8	40,0	21,3	56,8	10,6	18,7	29,3	3,8
Population en âge de travailler									
Population en emploi	7,5	49,1	18,7	9,8	50,6	3,8	10,1	15,6	5,6
Population au chômage	16,6	57,3	24,1	14,1	50,6	7,2	10,8	16,0	5,6
Population hors Main d'œuvre	6,4	48,8	18,7	8,1	46,4	4,1	9,0	13,3	5,2
Neets 16-35	5,8	44,2	15,3	6,7	44,5	4,7	9,9	13,6	5,9

Tableau OPA.5 : Raisons du chômage des jeunes (suite et fin)

		Pource	ntage de str	ructures en charg	ge de la g	gestion des ques	stions d'e	mploi conn	ues
Caractéristiques socioéconomiques	Aversio n pour certain emploi 6,7 Saturati fonciè		Difficult é d'accès à la propriété foncière	Insuffisance de modernisation de l'agriculture	Refus du retour à la terre	Refus de travailler/oisi veté/ paresse	Autres	Ne sait pas	Nombre de personnes de 16 ans et plus
Ensemble	6,7		6,3	12,7	16,9	17,9	0,6	5,0	13977197
Sexe									
Homme	7,2	3,8	7,0	14,1	17,7	19,2	0,8	3,6	7105284
Femme	6,2	3,5	5,6	11,2	16,1	16,6	0,4	6,5	6871913
Milieu de résidence									
Abidjan	7,5	2,5	3,8	5,1	13,2	16,6	1,5	4,8	2774931
Autre urbain	7,0	4,8	8,0	13,4	13,5	15,2	0,3	6,0	4554276
Rural	6,2	3,4	6,2	15,4	20,8	20,3	0,5	4,5	6647990
District									
Abidjan	7,3	2,3	3,5	5,0	12,6	16,0	1,3	5,0	3105052
Yamoussoukro	4,0	3,0	5,8	10,8	7,7	8,9	1,4	2,5	238671
Bas-Sassandra	2,2	2,9	6,2	14,6	17,8	15,0	0,2	4,5	1431171
Comoe	5,9	10,2	15,0	27,2	23,7	22,9	0,4	0,6	716108
Denguele	7,5	7,8	33,7	43,6	35,1	31,3	0,0	1,1	154033
Goh-Djiboua	11,9	4,2	6,3	9,4	11,6	17,2	0,0	2,1	932332
Lacs	17,4	1,1	1,4	18,0	20,4	29,7	0,3	3,2	771191
Lagunes	6,7	6,0	10,5	13,8	24,3	19,1	0,9	6,2	965015

Montagnes	5,2	1,6	1,9	14,2	12,6	16,2	0,8	11,4	1411311
Sassandra	4,0	4,5	4,6	10,4	15,6	11,8	0,1	3,6	1378587
Savanes	2,8	2,4	9,1	10,6	19,5	20,3	0,4	5,6	1009528
Vallee du Bandama	2,3	2,8	9,7	11,1	9,7	14,7	0,5	1,6	885805
Woroba	3,2	4,4	5,9	19,5	29,4	13,8	0,4	15,9	461889
Zanzan	22,0	8,7	8,5	23,7	31,9	37,4	0,3	2,9	516504
Groupe d'âge									
16-24 ans	6,3	2,6	4,9	10,4	14,1	15,3	0,4	5,7	3937546
25-35 ans	6,8	3,4	5,7	12,2	15,8	16,9	0,8	4,8	4516667
36-64 ans	7,0	4,7	7,8	14,3	19,4	20,6	0,6	4,4	4903486
65 ans et plus	6,2	3,4	7,7	17,9	22,9	19,9	0,4	7,2	619498
Niveau									
d'instruction									
Aucun	5,8	4,0	7,3	14,0	18,7	19,2	0,3	7,6	6377043
Primaire	6,2	3,8	7,0	13,9	17,0	18,8	0,5	4,6	2975213
Secondaire	7,5	2,8	4,8	10,0	14,3	15,6	1,0	2,1	3777015
Supérieur	11,2	3,9	3,3	9,9	14,7	15,4	1,4	0,4	847926
Population en âge de travailler									
Population en emploi	6,9	4,2	7,7	14,4	18,0	19,3	0,6	4,2	8566094
Population au chômage	7,8	2,4	3,8	5,4	14,3	12,2	2,8	2,0	259602
Population hors Main d'œuvre	6,3	2,8	4,1	10,1	15,3	15,9	0,5	6,5	5151501
Neets 16-35	5,9	2,5	3,4	8,8	14,4	15,4	0,6	7,7	2322383
	1		1			1			

9.1.6. Perspectives d'emploi

Rechercher le tableau sur les opinions sur la perspective d'emploi

9.2. Principaux obstacles à la recherche d'un emploi

L'emploi est l'un des facteurs d'intégration et d'autonomisation pour la plupart des personnes. Il constitue donc les besoins fondamentaux pour le bien-être de l'Homme. La Côte d'Ivoire est l'un des pays de l'Afrique où on compte plusieurs chômeurs. Ces derniers sont généralement confrontés à d'énormes difficultés dans la recherche d'un emploi.

Le principal obstacle à la recherche d'emploi selon les résultats de l'ENE 2019 est la non disponibilité d'emploi. Plus de la moitié (52,1%) des enquêtés ont déclaré l'indisponibilité d'emploi constitue le premier obstacle lorsqu'il recherche un emploi. Ensuite, le bas salaire dans l'emploi disponible (23,5%), le manque d'expérience professionnelle (23,2%) et le niveau d'études ou de formations trop élevés (22,5%), les mauvaises conditions de travail dans les emplois disponibles (18,0%) constituent des obstacles non négligeables dans la recherche de l'emploi.

L'analyse selon le sexe montre que plus de la moitié des hommes (53,1%) et celle des femmes (51,1%) ont révélé que la non disponibilité d'emploi constitue un obstacle important dans leur recherche. Au niveau de l'absence d'expérience professionnelle, plus d'un quart (26,4%) des hommes pendant que moins d'un quart (20,0%) des femmes affirment qu'il est le deuxième obstacle à la recherche d'emploi.

Selon le milieu de résidence, les personnes qui résident à Abidjan rencontrent souvent les obstacles portant sur le niveau élevé d'étude ou de formations (30,2%) et l'absence d'expérience professionnelle (33,3%) par rapport aux personnes qui résident dans les autres villes (respectivement : 20,4% et 19,2%) et les villages (respectivement : 20,7% et 21,8%). Quant aux personnes qui résident dans les zones rurales, ils semblent être plus confrontés aux problèmes de bas salaire dans l'emplois disponibles (27,1%) et aux mauvaises conditions de travail (20,3%) qu'aux ceux qui résident à Abidjan (respectivement : 21,0% et 19,2%) et dans les autres villes (respectivement : 19,7% et 16,6%).

L'examen des données sur les obstacles à la recherche d'emploi selon les groupes d'âge révèle que les proportions des enquêtés qui affirment que le manque d'expérience professionnelle, le manque d'emploi disponible et le fait d'être trop jeune connait une décroissance lorsque le groupe d'âge augmente. Il parait donc les plus jeunes rencontrent plus de problème que les adultes (cf. tableau OPA.7).

L'observation des données du niveau d'instruction croisé avec les obstacles à la recherche d'emploi révèle que ceux qui ont un niveau supérieur semble être plus exposé à plusieurs obstacles que les autres niveaux d'instructions. En effet, les personnes du niveau supérieur ont du mal à trouver du travail compte tenu de leur niveau d'étude ou de formation qui est trop élevé (38, 4%), au manque d'expérience professionnel (44,0%), manque d'emploi disponible (61,6%), aux préjugés discriminatoires (25,6%), au bas salaire dans les emplois disponibles (29,4%) et à la mauvaise condition de travail (22,4%).

Le statut de la population en âge de travailler par rapport aux obstacles à la recherche d'emploi évoque que ceux qui ne sont pas en emploi rencontrent plus de difficultés. Ces difficultés sont entre autres l'absence d'emploi disponible (54,0%), le bas salaire dans l'emploi principal (24,8%) et les mauvaises conditions de travail (19,5%). Ceux qui sont au chômage rencontrent les

problèmes de niveau élevé d'étude (28,1%), le manque d'expérience professionnelle (34,4%), absence d'emploi disponible (55,7%) et les préjugés discriminatoires (19,0%). La population hors main d'œuvre est souvent freinée par absence d'emploi disponible (48,8%).

Les jeunes de 16-35 ans ni en emploi, ni en éducation et ni en formation sont confrontés par l'absence d'emploi disponible (48,8%) lors de leur recherche d'emploi.

Tableau OPA.7 : Répartition en pourcentage des principaux obstacles à la recherche d'un emploi évoqués par les enquêté(e), par certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio- démographiques	Aucun obstacle	Critères d'études/de formation trop élevés	Pas assez d'expérience professionnelle	Pas assez d'emplois disponible	Jugé(e) trop jeune	Le fait d'être un homme/une femme	Préjugés discriminatoires	Bas salaires dans les emplois disponibles	Mauvaises conditions de travail dans les emplois disponibles	Je ne savais pas où/comment chercher du travail	Autre	Nombre de personnes de 16 ans et plus
Ensemble	11,2	22,5	23,2	52,1	4,8	4,6	13,6	23,5	18,0	7,9	1,3	13 977 197
Sexe												
Homme	10,2	24,4	26,4	53,1	5,4	3,7	14,6	25,1	19,5	7,8	1,3	7 105 284
Femme	12,2	20,5	20,0	51,1	4,2	5,6	12,6	21,8	16,5	8,0	1,2	6 871 913
Milieu de réside	nce											
Abidjan	12,3	30,2	33,3	50,6	9,4	5,7	18,3	21,0	14,9	7,9	2,1	2 774 931
Autre urbain	12,5	20,4	19,2	52,5	4,8	5,1	14,8	19,7	16,6	6,4	1,3	4 554 276
Rural	9,8	20,7	21,8	52,5	3,0	3,8	10,9	27,1	20,3	8,9	0,9	6 647 990
Groupe d'âge												
16-24 ans	11,5	23,2	25,1	52,4	7,0	5,0	11,8	23,3	16,9	8,7	1,1	3 937 546
25-35 ans	11,1	22,2	23,3	51,7	4,8	5,2	13,8	24,1	18,5	7,6	1,1	4 516 667
36-64 ans	10,8	22,4	22,2	52,7	3,3	3,8	14,8	23,1	18,4	7,6	1,6	4 903 486
65 ans et plus	13,1	20,4	19,0	49,0	3,6	4,6	14,6	23,1	18,4	7,6	1,6	619 498
Niveau d'instruc	tion attei	nt (regroupe	e)									
Aucun	13,2	17,2	16,4	48,0	3,7	4,8	11,1	21,5	17,2	8,1	1,3	6 377 043
Primaire	11,2	22,2	21,2	52,4	4,6	4,0	13,8	23,4	16,7	8,3	1,3	2 975 213
Secondaire	9,0	28,1	31,7	56,6	6,7	4,5	15,1	25,5	19,5	7,4	1,3	3 777 015
Supérieur	5,8	38,2	44,0	61,6	6,1	5,6	25,6	29,4	22,4	7,3	1,7	847 926
Statut de la popu	ulation en	âge de trav	ail									
Pop en emploi	10,3	24,1	22,8	54,0	4,2	4,2	13,4	24,8	19,5	8,1	1,1	8 566 094
Pop au chômage	4,9	28,1	34,4	55,7	5,8	5,2	19,0	22,3	16,7	11,6	2,0	259 602
Pop Hors Main d'œuvre	13,0	19,6	23,4	48,8	5,8	5,3	13,7	21,4	15,5	7,4	1,6	5 151 501
Jeune de 16-35 a	ns ni en e	emploi, ni en	éducation et ni	en formatio	n (Neets)				-	•	
Neets	13,9	17,1	20,7	46,9	5,2	6,0	12,4	20,0	15,5	8,1	1,5	2 322 383

9.3. Sous-utilisation de la main d'œuvre

9.3.1. Niveau de satisfaction de l'emploi actuel

La satisfaction de l'emploi actuel est liée aux plaisirs de l'individu à exercer ce travail. Il s'agit d'un indicateur de performance. Selon Fanou Arsène Vigan et David Giauque 2018, les travailleurs satisfaits viendraient à l'heure au travail, seraient plus productifs, plus heureux dans leur vie et en meilleure santé alors que les travailleurs insatisfaits viendraient en retard, auraient l'intention de quitter, et développeraient des comportements asociaux.

L'ENE 2019 a collecté des données sur le niveau de satisfaction de l'emploi actuel. Les données révèlent qu'en général, les personnes de 16 an et plus sont plutôt satisfait de l'emploi qu'ils exercent avec plus 50% des cas. Le deuxième groupe est celles qui affirment ne pas être très satisfait (30,8%). Les personnes extrêmes qui sont très satisfait (8,5%) et pas du tout satisfait (9,5%) enregistrent de faibles proportions.

L'étude selon le sexe montre que probablement il n'existe aucune différence entre les hommes et les femmes par rapport à leur niveau de satisfaction en emploi.

Quant au milieu de résidence, des personnes qui vivent dans les autres villes sont plutôt satisfait de leur emploi (58,4%). A Abidjan (44,3%) et en milieu rural (49,2%), c'est moins de la moitié qui sont plutôt satisfaits.

Lorsqu'on observe les districts, toutes les populations sont plutôt satisfaites de leur emploi à l'exception des districts du Denguélé (38,2%) et de la savanes (46,1%) où la majorité des travailleurs ne sont pas très satisfaites en emploi. Le district du Woroba (20,5%) enregistre le plus fort taux des travailleurs qui sont satisfait en emploi. Les travailleurs qui ne sont pas satisfaits en emploi sont plus concentré dans les districts du Denguélé (16,1%) et du Zanzan (17,1%).

Au niveau des groupes d'âge, les personnes en emploi sont plutôt satisfaites au fur et à mesure que l'âge augmente. Celles qui ne sont pas davantage très satisfait sont les jeunes de 16-24 ans (35,0%) et celles qui sont souvent très satisfait sont les adultes de 36-64 ans (10,7%).

L'examen du niveau d'instruction par rapport au niveau de satisfaction dévoile que parmi les personnes pas du tout satisfaites celles du niveau secondaire (11,6%) et supérieur (10,9%) présentent les plus fortes proportions. Concernant, les personnes très satisfaites, les travailleurs du niveaux supérieurs sont en tête avec 10, 7%.

70,0 60,0 50,0 40,0 30,0 20,0 10,0 0,0 Abidjan Femme Abidjan Rural Comoe Lacs Woroba Zanzan ans et plus Homme Autre urbain Denguele Goh-Djiboua Montagnes Sassandra Savanes Vallee du Bandama 16-24 ans 25-35 ans 36-64 ans Ensemble **/amoussoukro** Bas-Sassandra Lagunes Aucun Primaire Secondaire Superieur Sexe Milieu de District Groupe d'age Niveau résidence d'instruction atteint Pas du tout satisfait Pas très satisfait ■ Plutôt satisfait Très satisfait (regroupe)

<u>Graphique OPA.5</u>: Pourcentage des personnes de 16 ans et plus en emploi suivant le niveau de satisfaction de leur emploi principal, par certaines caractéristiques socio-démographiques

9.3.2. Principale raison de changement d'emploi

La raison de changement d'emploi est un indicateur du bien-être du travailleur. Changer d'emploi est une occasion de renforcer son professionnalisme.

9.3.2.1. Changement d'emploi

L'analyse des raisons de changement d'emploi passe d'abord par l'analyse du vouloir changer d'emploi. En effet, le graphique 10.11 affiche que 35,3% des travailleurs veulent changer d'emploi.

Le changement d'emploi selon le sexe se répartis de la manière suivante : 35,2% d'homme, 35,4% de femmes.

Les travailleurs de la ville d'Abidjan (48,7%) envisagent changer d'emploi un peu plus que les travailleurs des autres lieux de résidence (autres villes : 33,2% et rural : 31,5%).

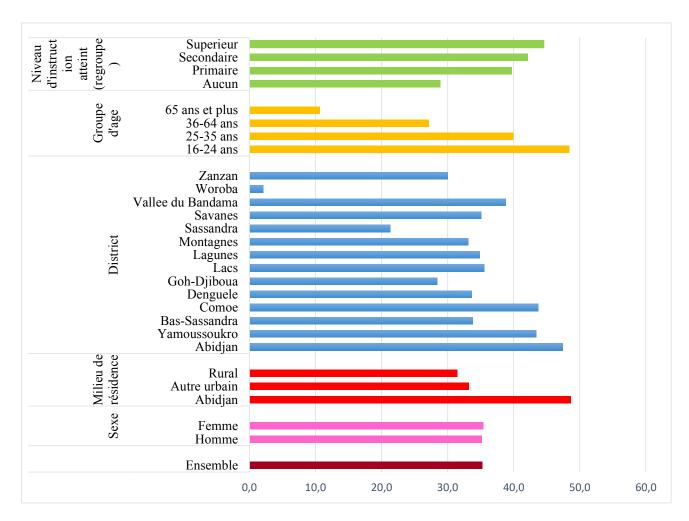
Cette précédente observation est vérifiée lorsqu'on observe les districts. Ce sont les districts composés de grande ville qui enregistrent plus de travailleurs qui veulent changer leur emploi. Il

s'agit du district d'Abidjan (47,5%), de Yamoussoukro (43,4%), de la Comoé (33,8%) et de la vallée du Bandama (43,7%).

Au niveau des groupe d'âge, l'envie de changer d'emploi régresse au fur et à mesure que l'âge des travailleurs augmentent. 48,4% des jeunes de 16-24 ans et 40,0% de jeunes de 25-35 ans veulent changer d'emploi alors seulement 27,2% des adultes de 36-64 ans et 10,7% de 60 ans et plus veulent changer de travail.

Quant au niveau d'instruction, ce sont les travailleurs du niveau supérieur (44,6%) et secondaire (42,1%) qui envisagent changer d'emploi plus que ceux du niveau primaire (39,7%) et les aucun niveau (28,9%)

<u>Graphique OPA.6</u>: Pourcentage des enquêté(e)s qui veulent changer d'emploi par certaines caractéristiques socio-démographiques



9.3.2.2. Raison de changement d'emploi

La raison principale de changement d'emploi selon l'ENE 2019 est d'avoir un meilleur revenu par heure de travail. 62,5% des travailleurs veulent changer d'emploi pour un meilleur revenu.

Au niveau du sexe, 61,9% d'hommes et 63,3% de femmes veulent changer d'emploi pour un meilleur revenu

Selon le milieu de résidence ceux qui vivent en milieu rural (69,3%) ont plus tendance à changer d'emploi pour un revenu plus consistant que ceux qui travaillent à Abidjan (51,8%) et dans les autres villes (61,6%).

L'examen des raisons de changement d'emploi selon le district révèle que la Comoé (85,3%), le Denguélé (86,2%), Goh-Djiboua (81,5%), le lacs (73,5%), Savanes (86,5%), et le Zanzan (75,8%) sont des districts où on rencontre plus des travailleurs veulent changer d'emploi pour améliorer leur revenu.

Les travailleurs de 36-64 ans et 65 ans et plus semblent être plus ceux qui veulent charger d'emploi pour améliorer leur revenu que les autres. 58,3% des personnes de 16-24 ans et 62,6% personnes 25-35 ans veulent changer d'emploi pour un meilleur revenu.

Le nombre de personnes qui veulent changer pour améliorer leur revenu diminue lorsque le niveau d'instruction atteint augmente. Ceux qui sont au supérieur représentent 49,0%, ceux du niveau secondaire sont à 56,2%, le niveau primaire est de 62,6% et aucun niveau d'instruction est à 69,1%.

Tableau OPA.8 : Pourcentage des personnes de 16 ans et plus selon les principales raisons de changer d'emploi, par certaines caractéristiques socio-démographiques, ENE-2019, Côte d'Ivoire

Quelle est la principale cause de votre volonté de changer votre emploi actuel Nombre Pour Pour travailler Pour travailler Par peur Pour de Caractéristiques avoir un Mon Pour avoir un de perdre améliorer plus moins Pour mieux personnes Total socioemploi meilleur emploi du temps d'heures avec utiliser mes de 16 ans d'heure mon mes actuel est démographiques plus pratique, revenu emploi une réduction compétences conditions et plus en au même temporaire moins de trajets par heure emploi de salaire actuel de travail taux de travail horaire Ensemble 11.6 0.7 62,5 0.7 5,7 15,2 100.0 3 022 612 0.9 2.6 Sexe Homme 11,9 0,8 61,9 0,7 6,2 2,5 15,1 100,0 1 774 292 1,0 11.2 0.7 0.8 63.3 0.8 5,0 2.7 15.4 100,0 | 1 248 320 Femme Milieu de résidence Abidjan 19.9 1.2 1,3 51.8 1.2 6,5 2,8 15,4 100.0 786 962 0,7 0,4 2,3 17,7 100,0 899 139 Autre urbain 11,8 1,0 61,6 4,4 69,3 0,7 2,7 6,6 0,4 0,8 6,0 13,5 100.0 | 1 336 510 Rural District Abidian 19,5 1,2 1,2 52,5 1,2 6,4 2,5 15,5 863 049 100.0 9,1 3,5 57,2 0,3 10.1 4,9 13,9 63 673 1,0 Yamoussoukro 100.0 4,5 Bas-Sassandra 6,7 0,3 0,0 39,7 0,4 36,0 333 507 12,5 100,0 5,5 0,7 85,3 3,9 0,2 3,9 219 968 Comoé 0,5 0,0 100.0 Denguélé 0,5 0,0 0,0 86,2 2,7 7,3 0,9 2,5 100,0 36 041 Goh-Djiboua 2,0 0.0 0.0 81,5 1,3 0,7 2,2 12.4 183 285 100.0 0,4 73,5 0,9 3,9 0,0 9,5 100,0 110 562 Lacs 10,8 1,1 0.5 3,9 1,2 220 024 Lagunes 10.6 0,4 0.4 69.6 13,3 100,0 9,0 Montagnes 6,6 0,9 0,0 60,9 0,6 2,4 19,7 230 027 100,0 0,8 180 974 Sassandra 22,1 1,7 42,1 5,6 6.7 19,4 1,6 100.0 1,2 86,5 1,2 7,9 252 973 Savanes 1,1 0,0 0,6 1,4 100,0 Vallée du 225 166 100,0 15,2 0.9 2,5 67,5 0,3 3,3 3,7 6.6 Bandama 0,0 0,0 0,0 58,7 0,0 18,4 0,0 22,9 100,0 5 015 Woroba 75,8 0,0 10.4 100.0 12,2 0,0 0,0 0,0 1,6 98 347 Zanzan Groupe d'âge

16-24 ans	15,4	0,9	0,9	58,3	0,8	6,5	3,1	14,1	100,0 725 896				
25-35 ans	11,6	0,8	1,0	61,9	0,9	5,7	2,3	15,9	100,0 1 272 145				
36-64 ans	9,1	0,6	0,9	66,1	0,5	5,2	2,4	15,2	100,0 1 004 430				
65 ans et plus	4,2	0,0	0,0	69,8	0,0	0,0	13,9	12,1	100,0 20 140				
Niveau d'instruct	Niveau d'instruction atteint (regroupe)												
Aucun	7,9	0,5	1,0	69,1	1,0	2,9	2,3	15,3	100,0 1 197 596				
Primaire	12,0	1,1	0,5	62,6	0,5	4,8	2,9	15,5	100,0 823 420				
Secondaire	15,4	0,9	0,9	56,2	0,6	7,5	2,5	16,0	100,0 764 821				
Supérieur	16,8	0,3	1,7	49,0	0,8	16,7	3,1	11,6	100,0 236 775				

9.4. Main d'œuvre et main d'œuvre potentielle

9.4.1. Description de la situation actuelle

Le tableau OPA.10.12 met l'accent sur la description par l'individu de son activité ou sa situation principale selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Ainsi, dans l'ensemble des individus 37,4 % disent avoir un travail rémunéré ou gèrent un profit. Ils sont suivis par ceux qui disent être à la recherche d'un emploi (15,3 %), ceux qui disent avoir des responsabilités familiales dans le ménage (12,3%) et ceux qui disent être des étudiants ou en formation (11,2%). De tous les statuts, les femmes qui disent être enceintes ne représentent que la proportion de 0,3%.

Selon le sexe, les hommes décrivent principalement leur activité comme étant dans un travailleur rémunéré ou gérant un profit (47,7%). Les femmes aussi décrivent principalement leur activité comme étant des travailleuses rémunérées ou gérant un profit.

Par milieu de résidence, quel que soit le milieu où résident les individus, ils se définissent en grande partie comme étant des travailleurs rémunérés ou gérant un profit soient respectivement la ville d'Abidjan (39,9%), Autre urbain (37,3%) et le milieu rural (36,5%).

Dans toutes les régions, l'activité ou la situation la plus évoquée par les individus reste le travailleur rémunéré ou la gestion de profits. Il est important de signaler que quatre (4) régions se démarquent avec des proportions les plus élevées, il s'agit par ordre d'importance du district du Goh-Djiboua (56,7%), du Bas-Sassandra (48,8%), du Zanzan (45,2%) et du district d'Abidjan (40,3%),

Pour l'analyse des groupes d'âges, les individus de 16 à 24 ans évoquent principalement être des étudiants ou en formation, ceux de 25 à 64 affirment être plus des travailleurs rémunérés ou des gérants de profits. Enfin, les personnes âgées de 65 ans et plus, disent être principalement à la retraite, des pensionnaires ou trop vieux pour travailler (60,1%).

Les individus sans niveau d'instruction, ceux de niveau primaire et ceux de niveau supérieur évoquent en grande majorité être des travailleurs rémunérés ou des gérants de profits. Par contre, chez les individus de niveau secondaire, les situations évoquées de travailleurs rémunérés ou des gérants de profits et la situation d'étudiant/en formation ont sensiblement les mêmes proportions, soient respectivement 31,5% et 32,1%.

Les jeunes âgés de 16 à 35 ans qui ne sont ni en emploi, ni en éducation et ni en formation évoquent essentiellement être à la recherche d'un emploi et en responsabilités familiales dans le ménage avec des proportions respectives de 24,5% et 24,4%. Cependant, il est aussi signalé dans

ce groupe de jeunes que 7,2 % se considèrent comme étant dans des travailleurs rémunérés ou gérant un profit et 6,7% des étudiants ou en formation.

Tableau OPA.9 : Pourcentage des enquêté(e)s selon la description de leur situation, par certaines caractéristiques socio-démographiques, ENE-2019, Côte d'Ivoire

Dans cette section, il s'agit de capter l'opinion des individus sur l'emploi. Plus précisément, il s'agit de savoir s'ils considèrent comme étant en emploi, une personne diplômée qui travaille comme vigile, domestique, chauffeur ou qui travaille à son propre compte comme gérant de cabine, collecteur d'ordures ou autres activités libérales de même nature.

Dans l'ensemble des personnes interrogées, il ressort que 70,5% considèrent comme étant en emploi, une personne diplômée qui travaille comme vigile, domestique, chauffeur ou qui travaille à son propre compte comme gérant de cabine, collecteur d'ordures ou autres activités libérales de même nature.

Les hommes comme les femmes considèrent majoritairement cette notion comme étant de l'emploi avec les proportions de 71,3% et 69,7%.

Par milieu de résidence, quel que soit le milieu où se trouvent les individus, ils considèrent majoritairement cette notion comme étant de l'emploi avec les proportions de 74,8% pour la ville d'Abidjan, 72,2% pour le milieu urbain sans Abidjan et 67,6 % pour le milieu rural.

Dans la majorité des districts, plus de la moitié considère cette notion comme étant de l'emploi, à l'exception des districts du Denguélé et du Lac où respectivement 59,9% et 55,9 % ne considèrent pas cette notion comme étant de l'emploi.

Selon le niveau d'instruction, partant des individus sans niveau d'instruction en passant par ceux du niveau primaire jusqu'au niveau supérieur, les individus interrogés considèrent en majorité comme étant en emploi, une personne diplômée qui travaille comme vigile, domestique, chauffeur ou qui travaille à son propre compte comme gérant de cabine, collecteur d'ordures ou autres activités libérales de même nature.

9.5. Sous-utilisation de la main-œuvre

Tableau OPA.10 : Pourcentage des enquêté(e)s qui considèrent comme en emploi une personne diplômée qui travaille comme vigile, domestique, chauffeur ou qui travaille à son propre compte comme gérant de cabine, collecteur d'ordures ou autres activités libérales de même nature, par certaines caractéristiques socio-démographiques, ENE-2019, Côte d'Ivoire

Selon vous, peut-on considérer comme en emploi une personne diplômée qui travaille comme vigile, domestique, chauffeur ou qui travaille à son propre compte comme gérant de cabine, collecteur d'ordures ou autres activités libérales de même nature Total Nombre de personnes de 16 ans et plus

L'analyse du tableau ci-dessous permet d'observer que la quasi-totalité des individus interrogés ne souhaitaient pas changer de localité pour trouver un emploi ou un autre emploi, soit 98,9 %.

La quasi-totalité des hommes (98,8 %) comme des femmes (99,1 %) ne désirent pas changer de localité pour trouver un emploi ou un autre emploi.

Quel que soit le milieu de résidence, la majorité des individus ne désirent pas changer de localité pour trouver un emploi ou un autre emploi. Néanmoins, le milieu urbain (sans Abidjan) se démarque légèrement avec une proportion de 2,9 % d'individus qui aimeraient changer de milieu de résidence alors que dans les autres milieux, les proportions de ceux qui veulent changer de localité pour trouver un emploi ou un autre emploi sont presque nulles.

Le même constat est observé dans tous les différents districts de la Côte d'Ivoire car la majorité des individus qui y résident n'aimeraient pas changer de localité pour trouver un emploi ou un autre emploi.

Quel que soit le niveau d'instruction, la majorité des individus ne désirent pas changer de localité pour trouver un emploi ou un autre emploi. Cependant, la proportion des personnes qui aimeraient changer de localité, même étant très faible (1,9 %), reste plus élevée chez ceux sans niveau d'instruction.

Poursuite des études ou de la formation

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

Recommandations

ANNEXE

<u>Tableau 01</u> : Répartition de l'effectif des ménages du RGPH 2014, des ménages attendus et des ZD à tirer selon les domaines d'étude

N°	STRATES	EFFECTIF MENAGES (RGPH 2014)	%	NOMBRE DE MENAGES ATTENDUS	NOMBRE DE ZD A TIRER
11	ABIDJAN URBAIN	989 819	97,36	1 581	63
12	ABIDJAN RURAL	26 860	2,64	43	4
21	YAMOUSSOUKRO URBAIN	47 808	67,21	168	7
22	YAMOUSSOUKRO RURAL	23 329	32,79	82	3
31	BAS-SASSANDRA URBAIN	132 546	31,55	248	10
32	BAS-SASSANDRA RURAL	287 526	68,45	539	22
41	COMOE URBAIN	104 561	46,11	191	8
42	COMOE RURAL	122 212	53,89	224	9
51	DENGUELE URBAIN	12 443	38,87	97	4
52	DENGUELE RURAL	19 568	61,13	153	6
61	GÔH-DJIBOUA URBAIN	109 101	39,78	220	9
62	GÖH-DJIBOUA RURAL	165 143	60,22	334	13
71	LACS URBAIN	69 460	34,59	150	6
72	LACS RURAL	131 352	65,41	284	11
81	LAGUNES URBAIN	112 952	40,97	209	8
82	LAGUNES RURAL	162 716	59,03	301	12
91	MONTAGNES URBAIN	161 538	34,89	285	11
92	MONTAGNES RURAL	301 397	65,11	533	21
101	SASSANDRA-MARAHOUE URBAIN	167 595	45,49	360	14
102	SASSANDRA-MARAHOUE RURAL	200 837	54,51	431	17
111	SAVANES URBAIN	113 135	45,44	252	10
112	SAVANES RURAL	135 832	54,56	303	12
121	VALLEE DU BANDAMA URBAIN	132 776	54,44	271	11
122	VALLEE DU BANDAMA RURAL	111 107	45,56	226	9
131	WOROBA URBAIN	38 704	28,73	84	3
132	WOROBA RURAL	96 009	71,27	208	8
141	ZANZAN URBAIN	63 350	32,46	105	4
142	ZANZAN RURAL	131 820	67,54	217	9
	Ensemble CÔTE D'IVOIRE	4 171 496		8 099	324

Tableau OPA.10.1 : Connaissance des structures en charge de la gestion des questions de l'emploi

					Po	ourcentage de str	uctures en charg	ge de la gest	tion des ques	stions d'emplo	oi connues				
Caractéris-tiques socio-démographi-ques	Pourcentage des personnes connaissant des structures en charge de la gestion des questions d'emploi en Côte d'Ivoire	Nombre de personnes de 16 ans et plus	Agence Emploi Jeunes	Platefo rme de service s (PFS)	Direction Générale de l'Emploi	Fonds de développem- ent de la formation profession- nelle	Agence nationale de la formation profession- nelle (AGEFOP)	RMO	Cabinet MCE	Cabinet VARIAN CE GRH	Cabinet CIFIP	EDUCA RRIERE	ATOO- CI	Autr es	Nombre de personnes de 16 ans et plus connaissant une structure de gestion des questions d'emploi
Ensemble	21,4	13 977 197	20,2	2,3	6,1	1,4	3,4	3,0	0,6	0,4	0,4	3,0	0,7	0,1	2 991 672
Sexe															
Homme	27,9	7 105 284	26,2	3,0	8,4	2,0	4,7	4,2	0,8	0,7	0,5	4,1	1,1	0,1	1 981 881
Femme	14,7	6 871 913	13,9	1,7	3,7	0,7	2,1	1,8	0,4	0,2	0,3	1,8	0,3	0,0	1 009 792
Milieu de résidence	,		· ·	,	· ·	,	*		,	,	,	,	ĺ	,	
Abidian	36,2	2 774 931	33,4	6,1	11,9	3,2	7,0	7,5	1,0	0,7	0,8	6,0	1,7	0,2	1 005 151
Autre urbain	18,9	4 554 276	17,7	1,7	5,0	1,0	2,7	1,9	0,7	0,5	0,6	2,7	0,5	0,1	862 239
Rural	16,9	6 647 990	16,3	1,2	4,5	0,8	2,3	1,8	0,3	0,3	0,1	2,0	0,4	0,1	1 124 282
District	10,7	0 0.1 770	10,5	1,2	1,5	0,0	2,3	1,0	0,5	0,5	0,1	2,0	٠, ٢	0,1	. 12 1 202
Abidjan	35,8	3 105 052	32,7	6,1	11,9	3,1	7,3	7,9	1,2	0,8	1,1	6,1	1,8	0,2	1 112 661
Yamoussoukro	19,1	238 671	18,6	0,2	4,5	0,5	2,9	2,0	0,0	0,1	0,0	4,3	0,0	0,2	45 581
Bas-Sassandra	17,5	1 431 171	16,3	0,5	6,3	0,3	2,3	2,6	0,0	0,1	0,0	1,8	0,0	0,2	249 918
Comoé	17,9	716 108	16,7	1,2	6,6	0,7	3,6	1,4	0,1	0,1	0,1	2,2	0,3	0,0	128 271
	8,2	154 033	7,8				0,3	0,3	0,8	0,1	0,3	0.6	0,3	0,0	12 704
Denguélé			,	1,7	1,4	0,2			,		,	- , -	,	,	
Goh-Djiboua	21,3	932 332	20,0	1,4	4,7	0,8	3,8	2,1	0,1	0,1	0,3	1,6	0,1	0,0	199 040
Lacs	16,7	771 191	16,3	0,8	3,8	0,8	2,8	1,8	0,7	0,4	0,3	3,0	0,2	0,0	128 858
Lagunes	19,4	965 015	18,6	2,0	5,6	1,8	2,5	2,1	1,5	2,3	0,4	4,7	1,7	0,0	187 377
Montagnes	15,3	1 411 311	15,0	2,0	4,1	0,5	1,8	1,1	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,1	215 461
Sassandra	15,9	1 378 587	15,4	1,1	2,3	0,9	2,5	1,3	0,1	0,2	0,1	1,8	0,5	0,0	218 735
Savanes	14,8	1 009 528	14,0	0,1	2,4	0,4	1,0	0,7	0,0	0,1	0,1	2,4	0,1	0,1	149 556
Vallee du Bandama	28,2	885 805	27,4	2,9	8,9	1,8	2,1	1,7	1,1	0,5	0,4	3,0	0,4	0,2	250 087
Woroba	8,2	461 889	8,2	1,6	2,3	1,7	1,9	1,3	0,5	0,1	0,7	1,3	0,0	0,0	37 678
Zanzan	10,8	516 504	10,6	0,5	0,6	0,6	0,5	1,0	0,1	0,1	0,3	0,4	0,3	0,0	55 746
Groupe d'age															
16-24 ans	24,9	3 937 546	24,2	2,6	5,9	1,1	2,8	2,2	0,4	0,4	0,1	2,9	0,6	0,1	981 970
25-35 ans	22,8	4 516 667	21,3	2,4	6,6	1,5	3,3	3,9	0,6	0,4	0,6	3,5	0,9	0,1	1 030 641
36-64 ans	18,7	4 903 486	17,3	2,1	6,0	1,4	4,1	2,9	0,7	0,6	0,5	2,9	0,6	0,1	917 060
65 ans et plus	10,0	619 498	8,5	1,7	4,6	2,2	1,7	1,8	0,3	0,2	0,2	0,7	0,2	0,0	62 002
Niveau d'instruction	,		· ·		,	,					,	-	ĺ		
Aucun	4,9	6 377 043	4,6	0,5	0,9	0,1	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	311 666
Primaire	13,3	2 975 213	12,6	0,8	1,8	0,3	0,6	1,0	0,1	0,1	0,2	0,6	0,2	0,1	396 829
Secondaire	41,7	3 777 015	39,3	3,8	10,3	2,0	5,6	4,8	1,0	0,7	0,2	4,5	0,8	0,1	1 573 561
Supérieur	83,7	847 926	78,6	15,0	42,0	11,3	26,0	22,1	4,7	3,5	5,2	26,0	7,0	0,2	709 616
Statut de la population en âge de travail	65,7	017.720	73,0	15,0	12,0	11,5	20,0	,1	1,7	5,5	2,2	20,0	7,0	0,2	707 010
Enmploi	21,0	8 566 094	19.8	2,1	6,2	1,5	3,6	3,3	0,7	0,5	0,5	3,2	0,8	0,1	1 800 312
Au chômage	39,1	259 602	35,8	2,1	9,6	0,8	5,9	9,1	0,7	0,3	1,1	3,2 4,9	1,2	0,1	101 584
	,		20,0	2,8	5,8	,		2,1			,	2,6	0,5	0,4	1 089 776
Hors Main d'oeuvre	21,2	5 151 501				1,2	2,9		0,4	0,3	0,3				
NEET	14,3	2 322 383	13,1	1,4	3,4	0,4	1,7	2,0	0,2	0,1	0,2	1,6	0,4	0,0	331 775